

Un an post-séisme :

*Quelles opportunités économiques
pour renforcer la résilience de Marrakech,
Al-Haouz et Chichaoua ?*



décembre 2024

A propos du Centre Régional d'Investissement Marrakech – Safi (CRI)

Le CRI Marrakech-Safi, établissement public, est chargé de contribuer à la mise en œuvre de la politique de l'État en matière de développement, d'incitation, de promotion et d'attraction des investissements à l'échelon régional et d'accompagnement global des investisseurs et entreprises.

Il est chargé d'accompagner les investisseurs au niveau régional à travers un ensemble de services, dont notamment :

- L'information et l'orientation : le CRI fournit aux investisseurs des informations sur les opportunités d'investissement dans la région, les procédures administratives et les réglementations en vigueur.
- L'accompagnement personnalisé : le CRI accompagne les investisseurs dans le montage de leur projet, de la phase d'étude à la mise en œuvre.
- Le suivi post-investissement : le CRI accompagne les investisseurs dans la phase de démarrage et de développement de leur activité.
- La conciliation : le CRI traite les réclamations et règle les éventuels différends entre investisseurs et administrations concernées.

Parallèlement, le CRI joue un rôle de promotion du territoire et d'impulsion économique, rôle que ce dernier remplit via les missions suivantes :

- La veille économique : Mise à disposition de données régionales fiables, transparentes et gratuites et, insights pour aider les investisseurs dans la prise de décision.
- La contribution à la planification stratégique régionale : Contribution à l'élaboration, la mise en œuvre et la déclinaison des stratégies de développement régionales et des plans de planification urbaine.
- L'offre et promotion territoriale : Contribution à l'élaboration des plans de promotion et d'attractivité territoriale en direction des investisseurs.

Pour de plus amples informations, consulter le site : marrakechinvest.ma

A propos de International Finance Corporation (IFC)

La Société financière internationale (IFC), membre du Groupe de la Banque mondiale, est la principale institution de développement axée sur le secteur privé dans les pays émergents. Elle mène des opérations dans plus d'une centaine de pays, consacrant son capital, ses compétences et son influence à la création de marchés et d'opportunités dans les pays en développement.

Au cours de l'exercice 2024, IFC a engagé un montant record de 56 milliards de dollars en faveur de sociétés privées et d'institutions financières dans des pays en développement, en s'appuyant sur des solutions du secteur privé et en mobilisant des capitaux privés pour créer un monde sans pauvreté sur une planète vivable.

Pour de plus amples informations, consulter le site : www.ifc.org

A propos du Secrétariat d'État à l'économie (SECO)

Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) met en œuvre la politique économique et commerciale de la Suisse, y compris dans les pays en développement, où il encourage une croissance économique socialement, écologiquement et climatiquement durable. Son action vise à créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, accessibles à toutes les couches de la population. Ces efforts ouvrent de nouvelles perspectives, réduisent la pauvreté et diminuent les inégalités.

Pour plus d'informations, visitez le site : www.seco-cooperation.ch

Sommaire

1. Liste des figures	5
2. Remerciements	7
3. Résumé exécutif.....	8
I. Avant-Propos	25
1. Contexte régional et objectifs du rapport.....	25
2. Portrait de la région Marrakech-Safi.....	25
a. Profil de la région et structure démographique	25
b. Aperçu des infrastructures régionales.....	26
c. Économie régionale et secteurs productifs.....	27
II. Impacts du séisme sur l'activité économique et la réponse des autorités, des entreprises, des organisations non gouvernementales (ONG) et de la société civile	31
1. Impacts liés aux catastrophes naturelles.....	31
2. Caractéristiques du séisme d'Al Haouz.....	32
3. Aperçu des dommages humains	32
4. Dommages structurels et impact économique.....	33
a. Bâtiments	33
b. Réseaux Routiers et Energie.....	33
c. Agriculture et Eau.....	34
d. Tourisme.....	34
e. Artisanat.....	35
f. Coopératives	35
5. Mesures d'urgence et plans de reconstruction : réponse des autorités et du secteur privé au séisme	36
a. Fonds spécial et programme de réhabilitation post-séisme	36
b. Reconstruction, relogement et réhabilitation des infrastructures	37
c. Programme d'urgence agricole	37
d. Programme d'urgence hydraulique	37
e. Réhabilitation des forêts et aménagement des bassins versants.....	37
f. Plan d'urgence pour le secteur touristique	38
g. Réhabilitation des ateliers sinistrés de l'artisanat	38
h. Mobilisation des entreprises, des ONG et de la société civile.....	38

III. Opportunités pour renforcer et dynamiser le tissu économique local.....	45
1. Renforcement de la résilience économique	45
2. Contexte du secteur des PAM au Maroc.....	46
a. Culture et collecte	46
b. Transformation.....	46
c. Commercialisation et export.....	48
d. Freins et opportunités de développement du secteur.....	49
3. Le secteur des PAM dans les régions touchées par le séisme.....	50
a. Aperçu des PAM dans la région Marrakech-Safi.....	50
b. Aperçu des PAM dans la province d'Al Haouz.....	51
c. Aperçu des PAM dans la province de Chichaoua.....	51
d. Sélection de filières à haut potentiel à Chichaoua et à El Haouz.....	55
IV. Stratégie et recommandations pour le développement de la filière caroube dans la province d'Al Haouz	55
1. Présentation de la chaîne de valeur du caroubier	55
2. Cartographie des acteurs.....	56
3. Analyse concurrentielle (offre nationale et internationale) sur la filière du caroubier	58
4. Analyse de la demande (nationale et internationale) sur la filière du caroubier.....	59
5. Principaux débouchés.....	61
6. Tendances observées.....	61
7. Synthèse du diagnostic	63
8. Stratégie proposée pour le développement de la filière.....	65
V. Stratégie et recommandations pour le développement de la filière cumin dans la province de Chichaoua	74
1. Présentation de la chaîne de valeur du cumin	74
2. Cartographie des acteurs.....	76
3. Analyse concurrentielle (offre nationale et internationale) sur la filière du cumin	76
4. Analyse de la demande (nationale et internationale) sur la filière du cumin	77
5. Principaux débouchés.....	79
6. Tendances observées à l'international	79
7. Synthèse du diagnostic	80
8. Stratégie proposée pour le développement de la filière.....	81
VI. Bibliographie	87
VII. Annexes.....	90
1. Autres secteurs productifs de la Région Marrakech-Safi.....	90
2. Recommandations pour renforcer la résilience économique.....	91
3. Etudes spécifiques liées au PAM, business cases caroube et cumin.....	95

Liste des figures

- Figure 1. Distribution de la population dans les provinces de Chichaoua, d'Al Haouz et la Préfecture de Marrakech
- Figure 2. Répartition géographique et catégorielle des entreprises dans la région de Marrakech-Safi : évolution entre 2019 et 2021
- Figure 3. Evolution de la valeur des exportations des produits artisanaux par délégation en millions de dirhams
- Figure 4. Evolution des nuitées entre 2022 et 2023 pour la province d'El Haouz et la Préfecture de Marrakech
- Figure 5. Carte recréée du tremblement de terre MM (Modified Mercalli Intensity)
- Figure 6. Répartition spatiale des dommages totaux à l'échelle de la province/préfecture au Maroc
- Figure 7. Taux d'occupation dans les établissements d'hébergement touristiques classés (EHTC) d'El Haouz et de Marrakech entre 2022 et 2023
- Figure 8. Répartition des coopératives sinistrées dans les provinces d'Al Haouz, Chichaoua et la Préfecture de Marrakech
- Figure 9. Nombre de coopératives sinistrées par secteur
- Figure 10. Répartition des contributions financières au Fonds spécial séisme au Maroc
- Figure 11. Chaîne de valeur des PAM et catégories de débouchés
- Figure 12. Répartition des exportations de PAM par débouchés
- Figure 13. Distribution des 141 KT de PAM produites au Maroc
- Figure 14. Répartition des volumes des PAM à l'export et marchés à l'export
- Figure 15. Estimation du chiffre d'affaires du secteur par typologie d'opérateurs
- Figure 16. Freins entravant le développement de la filière
- Figure 17. Critères appliqués aux PAM dans la province d'Al Haouz
- Figure 18. Critères appliqués aux PAM dans la province de Chichaoua
- Figure 19. Chaîne de valeur de la filière de la caroube
- Figure 20. Cartographie des principaux acteurs de la filière caroube dans la province d'Al Haouz
- Figure 21. Evolution de la production et de la superficie au Maroc
- Figure 22. Evolution de la production et de la superficie récoltée de caroube dans le monde
- Figure 23. Evolution des importations de caroube dans le monde
- Figure 24. Evolution du prix de la caroube à l'export
- Figure 25. Principaux importateurs de caroube dans le monde

- Figure 26. Importations marocaines de caroube par type de régime
- Figure 27. Principaux produits de la caroube importés par le Maroc
- Figure 28. Taille du marché des aliments sans gluten dans le monde
- Figure 29. Taille du marché du snacking sains dans le monde
- Figure 30. Chaîne de valeur de la filière cumin
- Figure 31. Chaîne de production du cumin
- Figure 32. Cartographie des acteurs de la filière du cumin
- Figure 33. Exportations marocaines de cumin dans le monde
- Figure 34. Principaux exportateurs de cumin dans le monde
- Figure 35. Evolution des importations mondiales de cumin
- Figure 36. Principaux importateurs de cumin dans le monde
- Figure 37. Evolution des importations marocaines de cumin
- Figure 38. Principaux fournisseurs de cumin au Maroc
- Figure 39. Taille du marché du cumin dans le monde

Liste des encadrés

- Encadré 1 : Impact économique d'après l'étude Évaluation de l'impact économique du tremblement de terre d'Al Haouz : dommages et stratégie de reconstruction du Policy of the New South
- Encadré 2 : Réponse du Centre Régional d'Investissement Marrakech-Safi
- Encadré 3 : Réponse de la CGEM Marrakech-Safi
- Encadré 4 : Réponse de l'Association des Entreprises de Sidi Ghanem (AESG)
- Encadré 5 : Réponse de Emerging Business Factory (EBF)
- Encadré 6 : Mobilisation de l'OCP et de ses partenaires lors du séisme
- Encadré 7 : Mobilisation de Global Diversity Foundation
- Encadré 8 : Typologie des pays producteurs de PAM
- Encadré 9 : Production de biocarburant à partir de caroube au Portugal

Remerciements

Ce rapport est intervenu dans le cadre d'un partenariat entre le Centre Régional d'Investissement de Marrakech-Safi (CRI MS) et la Société Financière Internationale (IFC) et signé lors des Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds Monétaire International tenues à Marrakech en 2023. Il a été préparé conjointement par le CRI MS et IFC sous la supervision de Mohamed Amine Sabibi (Directeur Général du CRI MS), de Zineb Benkirane (Economiste Senior, IFC) et de Tania Ghossein (Spécialiste Senior du secteur privé, Banque mondiale).

L'équipe tient à exprimer sa profonde gratitude à Monsieur le Wali de la région de Marrakech-Safi et Gouverneur de la Préfecture de Marrakech pour son orientation et son engagement tout au long du projet ainsi qu'à Messieurs les Gouverneurs des provinces d'Al Haouz et de Chichaoua.

Il a été élaboré grâce aux contributions de : Mustapha Guessab (Chef de division veille et planification stratégique régionale, CRI MS), Mohamed Yassine Abahamid (Chef de service analyse et suivi statistiques, Rime Cherai (Chef de service veille économique et intelligence territoriale, CRI MS), Imane Maaroufi (Spécialiste du secteur privé, IFC) et Amine Kabbaj (Spécialiste du secteur privé, IFC).

L'équipe exprime sa reconnaissance au management d'IFC pour ses conseils et son encadrement, notamment : Cheick Oumar Sylla, Directeur Régional pour l'Afrique du Nord et la Corne de l'Afrique, David Tinel, Directeur Maghreb et Djibouti, Xavier Reille, Conseiller Principal, Maiko Miyake, Manager Services Conseil et Economie pour l'Afrique centrale, du Nord et de l'Ouest et Ghita Hannane, Responsable Maroc.

L'équipe tient également à remercier l'ensemble des parties prenantes consultées pour la réalisation de cette étude, notamment : la Direction Régionale de l'Agriculture, la Direction Régionale de l'Artisanat, la Délégation Régionale du Tourisme, la Délégation Régionale de l'Industrie et du Commerce, la Direction Régionale du Haut-Commissariat au Plan (HCP), la Délégation Régionale de l'Office du Développement de la Coopération (ODCO), la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et forêts, la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Al Haouz, la Confédération Générale des Entreprises du Maroc de la région de Marrakech-Safi, le Cluster Menara, la Global Diversity Foundation (GDF) et la Emerging Business Factory (EBF).

L'équipe remercie enfin le cabinet Grant Thornton Maroc pour son expertise et son appui pour les analyses sectorielles menées dans le cadre du projet.

Ce rapport n'aurait pas été possible sans le financement du Secrétariat d'Etat à l'économie Suisse (SECO).

Résumé exécutif

Contexte

Le 8 septembre 2023, un séisme d'une magnitude de 6,8, dont l'épicentre a été situé à environ 75 kilomètres (km) au sud-ouest de Marrakech, a secoué le Maroc. Cette zone montagneuse a enregistré une profondeur sismique d'environ 18,5 km. Les territoires les plus affectés ont été la ville de Marrakech et, les deux provinces d'Al Haouz et Chichaoua dans la région épiscopale, ainsi que la province de Taroudant. Il s'agit du tremblement de terre le plus meurtrier au Maroc depuis celui d'Agadir en 1960.¹

Le séisme a eu un impact dévastateur entraînant des pertes humaines tragiques et des dommages matériels considérables, touchant approximativement 2,8 millions de personnes et causant la mort de 2 946 individus. Les provinces d'Al Haouz et de Taroudant ont été les plus touchées, enregistrant respectivement 1 684 et 980 décès.²

Les effets de cette catastrophe naturelle se sont fait sentir à travers plusieurs secteurs économiques vitaux, perturbant gravement les infrastructures, les services essentiels, et les moyens de subsistance des populations locales. Ce rapport, préparé conjointement par la Société Financière Internationale (IFC) et le CRI de Marrakech Safi, a pour objectif d'évaluer l'impact économique du séisme et de proposer des stratégies pour accélérer la reprise économique et renforcer la résilience des territoires les plus affectés de la région Marrakech-Safi, à savoir la Préfecture de Marrakech, les provinces d'Al Haouz et de Chichaoua.

Impacts du séisme et réponses initiales

Le séisme a endommagé environ 60 000 bâtiments, dont 32 % ont été totalement détruits, affectant gravement les infrastructures critiques telles que les routes, les réseaux électriques et les systèmes d'approvisionnement en eau, ce qui a entraîné des perturbations majeures dans les services essentiels et les chaînes d'approvisionnement locales.³

Des secteurs clés tels que l'éducation, la santé, l'agriculture, le tourisme et l'artisanat ont également été sévèrement touchés. Plus de 530 écoles et 55 internats ont été endommagés, perturbant l'éducation de milliers d'élèves, tandis que les infrastructures sanitaires ont subi des dégâts significatifs, rendant plusieurs hôpitaux et cliniques inopérants. En agriculture, des pertes importantes de bétail et des dommages aux infrastructures d'irrigation ont compromis la production agricole, cruciale pour l'économie locale. Le tourisme, pilier économique de la région, a enregistré une baisse de fréquentation importante, entraînant des pertes financières estimées entre 287 et 410 millions de dirhams. L'artisanat, un autre secteur essentiel, a vu des milliers d'ateliers endommagés, affectant environ 12,7 % des artisans de la région.

En réponse à ces défis, les autorités marocaines ont rapidement mis en place des mesures d'urgence. Un fonds spécial de solidarité a été créé, récoltant 19 milliards de dirhams, à fin décembre 2023, pour la reconstruction des habitations et la réhabilitation des infrastructures endommagées. Parallèlement, un programme de reconstruction ambitieux, d'une valeur de 120 milliards

1 Centre Sismologique Euro-Méditerranéen. 8 Septembre 2023.

2 Haut-Commissariat au Plan du Royaume du Maroc, Rapport de situation post-séisme du 24 septembre 2023.

3 Marrouane Kabbaj. Maroc Hebdo. Reconstruction des zones affectées par le séisme d'Al-Haouz : La question à 120 milliards de dirhams. 30 septembre 2023.

de dirhams sur cinq ans, a été lancé pour moderniser les provinces touchées.

Le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG) et la société civile ont joué un rôle essentiel dans la réponse au séisme. De nombreuses entreprises ont mobilisé leurs ressources financières et logistiques, dans un élan de solidarité nationale, pour soutenir les efforts de secours, tandis que les ONG ont coordonné des interventions d'urgence et apporté un soutien psychologique aux populations. La collaboration entre les différents acteurs a permis de fournir des biens de première nécessité, tels que des tentes, de la nourriture, et des soins médicaux, à des milliers de familles affectées.

Reconstruction, résilience et soutien à l'activité économique

La reconstruction au lendemain du séisme ne vise pas seulement à réparer les dommages, mais aussi à renforcer la résilience économique de la région pour prévenir de futures catastrophes. Ce rapport identifie des voies potentielles pour développer la résilience économique des provinces les plus affectées par le séisme, en l'occurrence El Haouz et Chichaoua, ainsi que des stratégies sectorielles pour favoriser une reprise économique durable. La démarche adoptée intègre tout d'abord une évaluation des secteurs clés de l'économie locale, des consultations avec les autorités régionales ainsi que des parties prenantes des secteurs publics et privés, puis une analyse approfondie des chaînes de valeur locales qui ont le potentiel d'attirer des investissements afin de pouvoir stimuler la croissance régionale et de créer des emplois pour les couches les plus vulnérables de la population locale.

Ces analyses ont fait ressortir que le secteur des Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM) constitue un secteur à fort potentiel économique, notamment pour la disponibilité des ressources dans la région, pour son ruissellement positif sur les communautés affectées et enfin pour son potentiel d'exportation, répondant à une demande mondiale croissante. Aussi, le secteur des PAM est l'un des rares secteurs communs aux deux provinces les plus touchées (i.e la province d'Al Haouz et la province de Chichaoua) et représente l'un des seuls secteurs scalable en termes de développement des chaînes d'approvisionnement locales et de création de valeur ajoutée.

Les filières de la caroube et du cumin en particulier ont été

identifiées comme étant des filières dont le développement conduirait à une concrétisation rapide d'une croissance économique, au bénéfice de tout l'écosystème des provinces d'Al Haouz et de Chichaoua, et cela en respectant les principes de durabilité et en valorisant des ressources locales avec un potentiel de captation de la valeur ajoutée au niveau local.

Les critères de sélection de ces filières incluent leur potentiel de production, leur adaptation au climat local et leur capacité à générer des emplois durables. D'autres facteurs, comme la demande sur les marchés et le savoir-faire local, ont également été pris en compte pour garantir une intégration efficace des ressources locales dans l'économie. En outre, des recommandations sont formulées pour diversifier l'économie en soutenant l'innovation et la recherche, et en renforçant les secteurs traditionnels tels que l'agriculture et l'artisanat.

Recommandations transverses pour renforcer la résilience économique

Les recommandations pour soutenir le secteur privé en cas de séisme se déclinent en plusieurs phases, avec des actions spécifiques à court, moyen et long terme. À court terme (1-2 ans), il est essentiel de créer des fonds d'urgence pour aider les petites et moyennes entreprises (PME) à se remettre rapidement, de mettre en place des programmes de microcrédits et de subventions, et d'offrir des formations sur la gestion des crises. Il est également recommandé de déployer des centres de crise mobiles et d'effectuer des évaluations rapides des dommages industriels. À moyen terme (3-5 ans), il faut encourager l'adoption de polices d'assurance adaptées aux risques sismiques, aider les entreprises à élaborer des plans de continuité des opérations, et lancer des programmes de requalification professionnelle pour les travailleurs des secteurs touchés. Par ailleurs, la construction d'infrastructures antisismiques et le développement de cadres d'évaluation des risques pour les entreprises sont primordiaux. À long terme (plus de 5 ans), les priorités incluent l'intégration de la résilience dans les plans de développement urbain, la création d'un fonds de résilience durable pour financer des initiatives à long terme, et la mise en place de campagnes d'éducation et de sensibilisation sur la préparation aux séismes. Enfin, un cadre national pour promouvoir la résilience industrielle doit être élaboré. Ces actions impliquent la collaboration de diverses parties prenantes, incluant les ministères, les agences spécialisées et les partenaires privés. L'annexe 2.1 présente le tableau complet de ces recommandations.

Recommandations à court terme (1 – 2 ans)	Parties prenantes concernées
Financement : créer des fonds d'urgence accessibles pour les petites et moyennes entreprises afin de les aider à récupérer rapidement après le séisme et mettre en place des programmes de micro-crédits et de subventions ciblées pour les entreprises locales	- Ministère de l'Économie et des Finances, en coordination avec les institutions financières locales - Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise (Maroc PME) et institutions bancaires sous la supervision du ministère de l'Économie et des Finances. - Tamwilcom
Programmes de formation d'urgence : offrir des formations aux entreprises sur la gestion des risques et des crises pour améliorer leur réactivité en cas de futurs séismes.	- Chambres de Commerce et d'industrie et de services - OFPPT - Organismes de développement internationaux
Centres de crise mobiles : déployer des unités mobiles pour fournir des services administratifs, de soutien et de conseil directement dans les zones affectées.	Ministère de l'Intérieur et services déconcentrés
Évaluation rapide des dommages : effectuer des évaluations accélérées des dommages industriels pour une réponse rapide, ciblée et efficace.	- Ministère de l'Intérieur - Centres Régionaux d'Investissement (CRI) - Agence urbaine - HCP - Services déconcentrés
Développement de politiques d'assurance : encourager l'adoption de polices d'assurance adaptées aux risques sismiques pour les biens et les interruptions d'activité.	- Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) en collaboration avec les institutions financières - Ministère de l'Économie et des Finances.
Recommandations à moyen terme (3 – 5 ans)	Parties prenantes concernées
Plans de continuité des opérations : aider les entreprises à développer et à mettre en œuvre des plans de continuité des opérations robustes.	- Maroc PME - Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) - Organismes de développement internationaux
Programmes de requalification professionnelle : lancer des programmes de formation pour les travailleurs des secteurs les plus touchés, en se concentrant sur les compétences transférables et la reconversion professionnelle.	- Ministère de l'Inclusion économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences - Ministère de l'Industrie et du commerce - Ministère du Tourisme de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire

- Infrastructures résilientes : promouvoir la construction d'infrastructures "antisismiques" pour les nouvelles installations industrielles et commerciales, en utilisant des normes de construction qui résistent mieux aux tremblements de terre.

- Cadres d'évaluation des risques : élaborer des cadres et des outils pour évaluer les risques pour les entreprises et les parcs industriels.

- Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, en collaboration avec les associations industrielles.

- Comité National de Réduction des Risques de Catastrophes
- Agence urbaine
- Centres Régionaux d'Investissement

Recommandations pour les filières prioritaires retenues

Pour soutenir la reprise économique et renforcer la résilience dans les provinces d'El Haouz et Chichaoua, plusieurs recommandations stratégiques sont proposées pour les filières prioritaires identifiées, avec le but d'attirer davantage d'investissements privés. Les actions devront se concentrer à différents niveaux de la chaîne de valeur, avant que ne s'amorcent véritablement une large diversification. Une démarche a été donc développée qui repose sur quatre piliers qui se renforcent mutuellement, avec l'implication des acteurs publics et privés :

1. L'amélioration de la production et l'organisation du secteur ;
2. La valorisation de la production ;
3. L'amélioration des conditions de commercialisation ; et
4. Des mesures transverses applicables au secteur en général et valables pour diverses filières permettant d'assurer une meilleure formation du capital humain ainsi que le développement du marketing territorial.

Il est attendu qu'avec une stratégie de scale up sur ces deux filières, une croissance soutenue soit générée et qu'elle produise un cercle vertueux qui devrait s'étendre à d'autres filières du secteur dans lequel le secteur privé sera en mesure de saisir de nouvelles opportunités.

Pour la filière cumin

Mesures	Projets	Etapes	Parties prenantes concernées
Axe 1 : Améliorer la production et l'organisation du secteur du cumin dans la province de Chichaoua			
Améliorer les rendements des cultures de cumin	Inciter les agriculteurs au choix des semences performantes de cumin beldi, issues des variétés locales et des plantes similaires susceptible d'enrichir l'offre de la province	1. Sensibilisation des agriculteurs au choix des semences 2. Identification de plantes similaires pouvant compléter l'offre de la province (eg. <i>Trachyspermum ammi</i>) 3. Mise à disposition dans des circuits adéquats et avec des signes distinctifs les semences performantes	Office Régional De Mise En Valeur Agricole Du Haouz (ORMVAH)
Améliorer les rendements des cultures de cumin	Mettre en place une conduite culturale adaptée au contexte pédoclimatique de Chichaoua	1. Recensement des bonnes pratiques de culture du cumin en tenant compte du contexte pédoclimatique 2. Test sur terrain et ajustements des pratiques 3. Rédaction et diffusion du guide auprès des agriculteurs	Office National de Conseil Agricole (ONCA) Office Régional De Mise En Valeur Agricole Du Haouz (ORMVAH)
Augmenter le nombre de plants producteurs	Augmenter les superficies cultivées en cumin	1. Identification des terrains exploitables et de leur potentiel agricole 2. Acquisition des autorisations d'utilisation des terrains domaniaux 3. Distribution de plants pour la conduite d'opération de semis	Ministère de l'Agriculture Agence de Développement Agricole (ADA) Office National de Conseil Agricole (ONCA) Conseil de la région de Marrakech-Safi
Axe 2 : Valoriser la production de cumin dans la province de Chichaoua			
Favoriser le regroupement des acteurs	Appuyer la création de coopératives de transformation à Chichaoua	1. Sensibilisation des cultivateurs de cumin sur les bénéfices de l'organisation en coopératives et sur le processus de création 2. Lancement d'un programme d'appui à la création et à l'acquisition des moyens à travers un appel à manifestation d'intérêt. Le programme inclura également des conseils pour garantir la pérennité et l'autonomie des coopératives créées.	Office National de Conseil Agricole (ONCA)

Développer la certification « Bio » et la labellisation à travers des Signes Distinctifs d'Origine et de Qualité (SDOQ)	Etudier les possibilités de labellisation du cumin de la province de Chichaoua à travers un SDOQ ou une certification « biologique »	1. Caractérisation du cumin de la province de Chichaoua 2. Etudier la possibilité d'acquérir un IGP notamment celle du Cumin bel di 3. Identification des zones aptes à un mode de production « biologique » 4. Etablissement d'une feuille de route pour la labellisation et la certification qui mettront en évidence les améliorations et les actions à conduire en vue de leur obtention	Ministère de l'Agriculture Agence de Développement Agricole (ADA) IMANOR
Diversifier la gamme de produits à base de cumin (1/2)	Développer la R&D et l'innovation au sein de la filière	1. Identification des mécanismes de financement des projets de R&D et d'innovation 2. Développement de partenariat pour l'appui technique et l'accès aux équipements 3. Mise en place du processus d'accompagnement des projets de R&D et innovation (huile essentielle, hydrolat, etc.)	Agence Nationale Des Plantes Médicinales Et Aromatiques (ANPMA) Cluster MENARA Maroc PME Université Cadi Ayyad
Diversifier la gamme de produits à base de cumin (2/2)	Créer des unités 2ème transformation de cumin dans la Province de Chichaoua, autorisées sur le plan sanitaire	1. Appel à projet auprès des agriculteurs/coopératives pour le l'installation de petites unités de 1ère et 2ème transformation dont l'objectif est l'amélioration des revenus des ménages en particulier à travers une autonomisation des femmes dans les familles d'agriculteurs 2. Accompagnement des porteurs de projets jusqu'à concrétisation de leur projet. En particulier, ils devront être bien orientés pour la commercialisation de leurs produits sur la base des actions dédiés dans la stratégie.	Ministère de l'Agriculture CRI Marrakech-Safi Agence de Développement Agricole (ADA) INDH Ministère de l'Industrie et du Commerce
Favoriser l'adoption de bonnes pratiques sanitaires	Accompagner la mise à niveau sur le plan sanitaire des acteurs tout au long de la chaîne et leur autorisation sanitaire par l'ONSSA	1. Evaluation du niveau actuel de conformité 2. Elaboration d'un Guide de Bonnes Pratiques Sanitaires (GBPS)	Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) Office National de Conseil Agricole (ONCA) Agence Nationale Des Plantes Médicinales Et Aromatiques (ANPMA)

Axe 3 : Améliorer les conditions de commercialisation de cumin

Améliorer le positionnement des variétés locales de cumin	Mise en place d'un programme d'appui la commercialisation des produits issus de la variété locale donnant le "cumin beldi"	1. Soutien à l'identification et la prise en charge de relais commerciaux 2. Appui pour le référencement dans les chaînes de distribution 3. Accompagnement dans la prospection et au ciblage de clients	Ministère de l'Industrie et du commerce Morocco Foodex Fédération Marocaine des Plantes Aromatiques et Médicinales (FEPAM)
Faciliter l'écoulement des produits	Développer des partenariats commerciaux entre les coopératives, les sociétés des épices et la grande distribution	1. Evaluation des possibilités d'agrégation des coopératives 2. Etablissement de cahier des charges spécifiant les caractéristiques qualitatives notamment le taux d'impuretés, l'humidité, et la couleur 3. Amélioration de la part de cumin mis sous emballage directement par les coopératives pour la vente en détail 4. Etablissement des contrats bilatéraux spécifiant les quantités à livrer et les prix correspondants 5. Accompagnement à la concrétisation des accords et partenariats entre coopératives, la grande distribution et les sociétés des épices.	Agence de Développement Agricole (ADA) Office National de Conseil Agricole (ONCA)

Axe 4 : Mesures transverses

Assurer la formation et sensibilisation du capital humain	Mettre en place un dispositif de formation au profit des acteurs tout au long de la chaîne de valeur dans la valorisation du cumin	1. Ingénierie de formation en co-conception avec les membres du cluster 2. Mise en place de nouvelles filières (Ex : Phytothérapie, aromathérapie, etc.) au sein des organismes de formation locaux (OFPPT, Cadi Ayad, etc.)	Ministère de l'Agriculture Office National de Conseil Agricole (ONCA) Agence Nationale Des Plantes Médicinales Et Aromatiques (ANPMA) OFPPT Université Cadi Ayyad
--	--	---	---

Renforcer le dispositif de contrôle et d'analyse *	Créer un laboratoire d'analyse dédié aux PAM dans la région de Marrakech-Safi	1. Etude préalable auprès des acteurs pour identification spécifiques des besoins 2. Structuration et création de l'entité 3. Suivi de la mise en conformité des acteurs vis-à-vis des normes et exigence des acheteurs 4. En ce qui concerne le cumin, le laboratoire devra effectuer les analyses sur l'huile essentielle et l'hydrolat produit pour garantir leur conformité tout particulièrement en aromathérapie.	Ministère de l'Agriculture Agence Nationale Des Plantes Médicinales Et Aromatiques (ANPMA) Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) Université Cadi Ayyad
Appui à la compétitivité territoriale de la province	Développer des programmes de marketing territorial de la province de Chichoua afin de développer l'écotourisme local	1. Etude des potentialités et contraintes de la province en tant que destination écotouristique 2. Etablissement de circuits touristiques dans la province en capitalisant sur le positionnement de la région comme première destination touristique du Maroc 3. Elaboration d'une stratégie marketing de la province pour la promotion de l'éco-tourisme 4. Mobilisation de moyen pour l'exécution du programme	CRI Marrakech-Safi CRT Marrakech-Safi ONMT Conseil de la région de Marrakech-Safi

* Les résultats d'analyse sont nécessaires pour la commercialisation de tout produit mais également pour l'utilisation des produits en tant qu'intrant. Les échantillons sont aujourd'hui envoyés en France ou en Espagne, entraînant des coûts et des temps d'attentes importants. Plus le degré de transformation est élevé, plus le besoin en analyse est crucial

Pour la filière caroube

Mesures	Projets	Etapes	Parties prenantes concernées
Axe 1 : Améliorer la production et l'organisation du secteur			
Améliorer le potentiel de production du secteur du caroubier	Créer une pépinière de plants de caroubier sélectionnés avec un rendement élevé en graines ($\geq 24\%$), à accréditer par l'ONSSA	1. Aménagement du site et mise en place des équipements 2. Sélection des plants jusqu'à obtention des caractéristiques souhaitées 3. Acquisition des licences et des autorisations	Direction Provinciale de l'Agriculture (DPA) Chichaoua Office Régional De Mise En Valeur Agricole Du Haouz (ORMVAH) Office National de Conseil Agricole (ONCA) Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA)
	Développer un guide d'itinéraire de conduite culturale et de collecte adapté au contexte pédoclimatique de la province d'Al Haouz	1. Recensement des bonnes pratiques de culture et de collecte du caroubier en tenant compte du contexte pédoclimatique. A l'exemple de la préparation du sol et du choix de variété ou encore des techniques et moments de collecte garantissant la pérennité du couvert végétal. 2. Test sur terrain et ajustements des pratiques 3. Rédaction et diffusion du guide auprès des agriculteurs et collecteurs	Office Régional De Mise En Valeur Agricole Du Haouz (ORMVAH) Office National de Conseil Agricole (ONCA)

Améliorer le potentiel de production du secteur du caroubier	Augmenter les superficies et les densités de caroubier plantées en substituant cet arbre à la céréaliculture, en autorisant la plantation de caroubier en domaine forestier et ajoutant des arbres matures issus des pépinières dans les superficies existantes	1. Identification des cultures à faible densité et des terrains exploitables pour l'augmentation des superficies et évaluation de leur potentiel agricole 2. Campagne de sensibilisation pour l'augmentation des densités de plantation ou la substitution des céréalicultures par les plantations de caroubier 3. Acquisition des autorisations de planter des caroubiers dans des terrains forestiers de faibles superficies et/ou pour la mise à disposition des terrains domaniaux 4. Distribution de plants et conduite d'opération de semis	Ministère de l'Agriculture Agence de Développement Agricole (ADA) Agence Nationale des Eaux et Forêts (ANEF) Office National de Conseil Agricole (ONCA) Conseil de la Région de Marrakech-Safi
Consolider la gouvernance de la filière du caroubier dans la province d'Al Haouz	Appuyer la création de coopératives caroubières qui devront inclure à la fois les agriculteurs et les collecteurs et adopter un mode de fonctionnement adapté aux réalités locales	1. Sensibilisation des cultivateurs de caroubier et des cueilleurs sur les bénéfices de l'organisation en coopératives et sur le processus de création 2. Lancement d'un programme d'appui à la création et à l'acquisition des moyens à travers un appel à manifestation d'intérêt. Le programme inclura également des conseils pour garantir la pérennité et l'autonomie des coopératives créées.	Office National de Conseil Agricole (ONCA) Conseil de la Région de Marrakech-Safi

Axe 2 : Valoriser la production de caroube

Développer la certification « Bio » et la labellisation à travers des Signes Distinctifs d'Origine et de Qualité (SDOQ)	Etudier la possibilité de labellisation de la caroube de la province d'Al Haouz à travers un SDOQ ou une certification « biologique »	1. Caractérisation de la caroube de la province d'Al Haouz 2. Identification des zones aptes à un mode de production « biologique » 3. Etablissement d'une feuille de route pour la labélisation et la certification qui mettra en évidence les améliorations et les actions à conduire en vue de leur obtention	Ministère de l'Agriculture Agence de Développement Agricole (ADA) IMANOR
Diversifier la gamme de produits à base de caroube	Développer la R&D et l'innovation au sein de la filière	1. Identification des mécanismes de financement nationaux et internationaux des projets de R&D et d'innovation (Tatwir Innov-R&D, Tatwir Innov-IndusTech, etc.) 2. Développement de partenariat pour l'appui technique et l'accès aux équipements 3. Mise en place du processus d'accompagnement des projets de R&D et innovation tout particulièrement sur la production de sirop de caroube, de substitut de chocolat et autres confiseries	Agence Nationale Des Plantes Médicinales Et Aromatiques (ANPMA) Cluster MENARA Maroc PME Université Cadi Ayyad
Augmenter les volumes de caroubes transformés localement	Créer de nouvelles unités de 1ère et 2ème transformation de la caroube dans la Province d'Al Haouz, autorisées sur le plan sanitaire et tendre vers un modèle d'agrégation	1. Appel à projet auprès des agriculteurs/coopératives pour le l'installation de petites unités de 1ère transformation dont l'objectif est l'amélioration des revenus des ménages en particulier à travers une autonomisation des femmes dans les familles d'agriculteurs 2. Conduite d'action de promotion de la filière par le CRI de la région pour l'attraction des investissements dans la 2ème transformation.	Ministère de l'Agriculture CRI Marrakech-Safi Agence de Développement Agricole (ADA) INDH Ministère de l'Industrie et du Commerce

		3. Accompagnement des investisseurs et porteurs de projets jusqu'à concrétisation de leurs projets. En particulier, les détenteurs de petites unités de transformation devront être bien orientés pour la commercialisation de leurs produits sur la base des actions dédiés dans la stratégie notamment à travers un modèle d'agrégation.	
Favoriser l'adoption de bonnes pratiques sanitaires	Accompagner la mise à niveau sur le plan sanitaire des acteurs tout au long de la chaîne et leur autorisation sanitaire par l'ONSSA	1. Evaluation du niveau actuel de conformité 2. Elaboration d'un Guide de Bonnes Pratiques Sanitaires (GBPS) pour les produits de la caroube (pulpe, graine, farine, gomme, sirop,...), en conformité avec la réglementation nationale et les standards internationaux	Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) Office National de Conseil Agricole (ONCA) Agence Nationale Des Plantes Médicinales Et Aromatiques (ANPMA)

Axe 3 : Améliorer les conditions de commercialisation de la caroube

Développer l'export de la caroube et des produits dérivés	Elaborer une stratégie go-to-market favorisant l'accès aux marchés d'exportation	1. Etude des conditions d'accès aux marchés d'exportations et des facteurs de succès 2. Mobilisation des mesures d'encadrement existantes avec un éventuel ajout de mesures spécifiques pour : • Participation des acteurs aux rencontres B2B au Maroc et à l'étranger • Conseil et appui technique • Appui financier	AMDIE Ministère de l'Industrie et du commerce Morocco Foodex
--	--	---	---

Renforcer les liens et les partenariats commerciaux

Renforcer les liens et les relations de partenariat entre les unités de transformation et les coopératives caroubiers créés

1. Organisation des rencontres B2B entre producteurs et transformateurs
2. Etablissement des points de ventes pour la rencontre et l'écoulement des produits y compris des marchés solidaires à l'exemple de celui de l'Oasis
3. Appui à la mise en valeur des résultats d'analyse qualité pour favoriser l'écoulement des produits
4. Evaluation des possibilités d'agrégation
5. Encadrement des modes de commercialisation de la caroube (contrat long terme, vente aux enchère, vente libre, etc..)

Office National de Conseil Agricole (ONCA)
Agence de Développement Agricole (ADA)

Axe 4 : Mesures transverses

Assurer la formation et sensibilisation du capital humain

Mettre en place un dispositif de formation au profit des acteurs tout au long de la chaîne de valeur (agriculteurs, cueilleurs, coopérative) dans la valorisation de la caroube

1. Ingénierie de formation en co-conception avec les membres du cluster / coopératives, en tenant compte des besoins déjà identifiés :
 - Techniques de collecte des PAM spontanées (Ex: méthodes garantissant leur pérennité, moment de collecte, etc.)
 - Techniques et enjeux liés à extraction des huiles (Ex : problèmes de taux d'acidité détecté à l'export, etc.)
 - Développement des connaissances académiques sur les PAM (Ex: Phytothérapie, aromathérapie, etc.)
2. Mise en place de nouvelles filières au sein des organismes de formation locaux (OFPPT, Cadi Ayad, etc.)

Ministère de l'Agriculture
Office National de Conseil Agricole (ONCA)
Agence Nationale Des Plantes Médicinales Et Aromatiques (ANPMA)
OFPPT
Université Cadi Ayyad

Renforcer le dispositif de contrôle et d'analyse	Créer un laboratoire d'analyse dédié aux PAM dans la région de Marrakech-safi	1. Etude préalable auprès des acteurs pour identification spécifiques des besoins 2. Structuration et création de l'entité 3. Suivi de la mise en conformité des acteurs vis-à-vis des normes et exigence des acheteurs	Ministère de l'Agriculture Agence Nationale Des Plantes Médicinales Et Aromatiques (ANPMA) Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) Université Cadi Ayyad
Appui à la compétitivité territoriale de la province	Développer des programmes de marketing territorial de la province d'Al Haouz afin d'attirer d'une part les investisseurs internationaux et d'autre part de développer l'écotourisme local	En ce qui concerne l'investissement : 1. Etude des forces et faiblesse de la province en termes d'attractivité 2. Elaboration d'une stratégie marketing de la province pour l'investissement Mobilisation de moyen 3. Démarchage des investisseurs En ce qui concerne l'écotourisme : 1. Etude des potentialités et contraintes de la province en tant que destination écotouristique 2. Etablissement de circuits touristiques dans la province 3. Elaboration d'une stratégie marketing de la province pour la promotion de l'éco-tourisme 4. Mobilisation de moyen	AMDIE CRI Marrakech-Safi CRT Marrakech-Safi ONMT Conseil de la région de Marrakech-Safi
	Mettre à disposition un foncier industriel adéquat à l'installation d'unité de transformation de graine en gomme dans la province	1. Etude préalable pour la sélection d'une zone dans la province AL Haouz 2. Aménagement du site et mise en place des infrastructures et équipements	Ministère de l'Industrie et du Commerce Conseil de la région de Marrakech-Safi

Acronymes

ACAPS :	Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale	MDH :	Million de Dirhams
ADA :	Agence de Développement Agricole	MSF :	Médecins Sans Frontières
ANPMA :	Agence Nationale des Plantes Médicinales et Aromatiques	ODCO :	Office du Développement de la Coopération
BTP :	Bâtiment et Travaux Publics	OCP :	Office Chérifien des Phosphates
CAC :	Centrale Automobile Chérifienne	ONEE :	Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable
CGEM :	Confédération Générale des Entreprises du Maroc	ONCA :	Office National de Conseil Agricole
CNSS :	Caisse Nationale de Sécurité Sociale	ONSSA :	Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires
CRI :	Centre Régional d'Investissement	ONG :	Organisation Non Gouvernementale
EBF :	Emerging Business Factory	ORMVAH :	Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Haouz
EPMA :	Entreprises Personnes Morales Actives	PAM :	Plantes Aromatiques et Médicinales
FEPAM :	Fédération Marocaine des Plantes Aromatiques et Médicinales	PCA :	Plan de Continuité des Activités
FMI :	Fonds Monétaire International	PDR :	Programme de Développement Régional
GFDRR :	Dispositif Mondial pour la Réduction des Risques de Catastrophes	PIB :	Produit Intérieur Brut
GPBM :	Groupement Professionnel des Banques du Maroc	PPP :	Partenariat Public-Privé
HCEFLCD :	Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification	RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
HCP :	Haut-Commissariat au Plan	SECO :	Secrétariat d'Etat à l'économie Suisse
IFC :	International Finance Corporation (Société Financière Internationale)	SRAT :	Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
IFRC :	Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	TIC :	Technologies de l'Information et de la Communication
IMANOR :	Institut Marocain de Normalisation	TPE :	Très Petites Entreprises
INDH :	Initiative Nationale pour le Développement Humain	UE :	Union Européenne
MMDH :	Milliard de Dirhams	UM6P :	Université Mohammed VI Polytechnique
		US :	United States (États-Unis)
		UTC :	Temps Universel Coordonné (Coordinated Universal Time)



1

Avant-Propos

Contexte régional et objectifs du rapport

Dans le sillage du séisme survenu en septembre 2023, le Centre Régional d'Investissement de Marrakech-Safi (CRI MS) s'est engagé dans une initiative stratégique visant à soutenir et revitaliser le secteur privé dans les provinces les plus touchées de la région : Al Haouz et Chichaoua. Dans la continuité du partenariat établi en 2020 entre IFC et le CRI MS, ce dernier a sollicité l'expertise d'IFC afin de mener une étude approfondie sur l'impact économique du séisme et d'identifier les opportunités d'investissement qui pourront renforcer le secteur privé local, avec un accent particulier sur des chaînes de valeurs prioritaires. En réponse, et dans le cadre de cet engagement, un accord de coopération a été signé entre IFC et le CRI MS lors des Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque mondiale du Fonds Monétaire International (FMI) en octobre 2023 à Marrakech.

Le présent rapport s'inscrit donc dans cette dynamique et vise à l'évaluation de l'impact économique du séisme sur les provinces d'Al Haouz et Chichaoua ainsi que sur la Préfecture de Marrakech et dresse également quelques perspectives de résilience et de développement pour ces provinces puisque ces territoires sont ceux qui ont été les plus durement impactés.

Le séisme de septembre 2023 a mis en lumière les vulnérabilités structurelles de la région de Marrakech-Safi, mais a également ouvert des opportunités pour construire une économie plus résiliente et diversifiée. En adoptant une

approche inclusive et en investissant dans la reconstruction durable, la région peut transformer ce défi en une opportunité de croissance et de modernisation économique, tout en renforçant sa capacité à résister aux chocs futurs. Les recommandations stratégiques formulées dans ce rapport fournissent une feuille de route claire pour orienter les efforts de redynamisation du tissu économique au travers du secteur des PAM.

Portrait de la région Marrakech-Safi

Profil de la région et structure démographique

La région de Marrakech-Safi englobe la préfecture de Marrakech et les provinces d'Al Haouz, Chichaoua, El Kelâa des Sraghnas, Essaouira, Rhamna, Safi, et Youssoufia, couvrant une superficie de 39 167 km², soit 6% du territoire national⁴. Administrativement, elle se compose de 25 cercles et 251 communes, dont 90,83% (soit 228) sont rurales. Géographiquement, elle présente une diversité de paysages comprenant plaines, plateaux et montagnes, avec des sommets comme le Toubkal (4 167 m), constituant un réservoir d'eau alimentant plusieurs rivières importantes. Démographiquement, c'est une région majoritairement rurale, avec Marrakech et Safi concentrant 67% de la population urbaine. Économiquement, la région est dynamique avec un secteur industriel diversifié, une agriculture robuste, et un tourisme en forte croissance, notamment à Marrakech. La population est relativement jeune, avec 27,6% de personnes

4 Région Marrakech-Safi. Le Territoire. 2023.

de moins de 15 ans, et la majorité des habitants sont en âge de travailler (60,1%)⁵. Le taux d'analphabétisme dans cette région s'élève à environ 37,8%, ce qui est supérieur à la moyenne nationale de 32,2%⁶. De notables disparités existent entre les zones rurales et urbaines, avec un taux d'analphabétisme de près de 50% en milieu rural comparé à moins de 25% en milieu urbain. Les femmes sont particulièrement affectées par cette situation, avec un taux d'analphabétisme de 47,6% contre 28,1% chez les hommes. Dans les zones rurales, deux tiers des femmes sont analphabètes.

- La Préfecture de Marrakech, qui s'étend sur une superficie de 6 298 km², est au cœur de la région de Marrakech-Safi. Elle est bordée par les provinces d'Al Haouz au sud, de Rhamna au nord, et de Chichaoua à l'ouest. Marrakech, ville et chef-lieu régional, est un important centre économique, touristique et culturel. Elle bénéficie d'une infrastructure de transport développée, comprenant un aéroport international et un réseau ferroviaire qui relie Marrakech au reste du pays, et bientôt via une ligne à grande vitesse reliant Marrakech à Tanger en 2h45. Marrakech est un pilier central pour le développement économique de la région, attirant à la fois des investissements domestiques et étrangers.

- La province d'Al Haouz couvre une superficie de 6 212 km² et est frontalière à la Préfecture de Marrakech et à la province d'El Kélâa des Sraghna, au Sud, aux provinces d'Ouarzazate et de Taroudant, à l'Est, à la province d'Azilal et enfin à l'Ouest à la province de Chichaoua. Au niveau topographique, le territoire de la province est constitué de plaines appelées « Haouz » et de montagnes (74% de la superficie totale de la province) avec une altitude comprise entre 1 000 et 4 167 mètres (le point culminant est au Mont Toubkal).

- La province de Chichaoua quant à elle, avec une superficie de 6 872 km², est bordée par la Préfecture de Marrakech et la province de Youssoufia, le sud est limitrophe à la préfecture d'Agadir, l'est est adjacent aux provinces d'Al Haouz et de Taroudant, et l'ouest avoisine la province d'Essaouira.

FIG 1

Distribution de la population dans les provinces de Chichaoua, d'Al Haouz et la Préfecture de Marrakech



Source : Centre Régional d'Investissement Marrakech – Safi,⁷

De manière globale, la région comprend 928 120 ménages, répartis entre 444 856 en milieu urbain et 483 264 en milieu rural⁸. 32,6% des logements de la région ont été construits il y a plus de 50 ans, tandis que seulement 19,6% des logements ont moins de 10 ans. En particulier, dans les zones rurales, 45,5% des habitations ont plus de 50 ans, soulignant une prévalence de structures très anciennes.

Aperçu des infrastructures régionales

La région de Marrakech-Safi dispose d'un réseau routier de plus de 6 300 km, dont plus de 5 300 km sont revêtus, facilitant l'accès aux marchés et la circulation des biens et des services, y compris dans les zones rurales.⁹ Ce réseau se compose de routes nationales, régionales et provinciales et permet d'améliorer la connectivité entre les différentes zones de production et de consommation. De plus, la région dispose également d'un réseau ferroviaire de 304 km, représentant 14,4% du linéaire des voies ferrées du Maroc¹⁰. Cependant, certaines parties du réseau, notamment les routes en état de piste, représentent un défi et peuvent désavantager certaines zones dans l'exploitation de leur plein potentiel, particulièrement pour l'agriculture et l'artisanat, qui dépendent de chaînes d'approvisionnement rapides et fiables.

5 Haut-Commissariat au Plan (HCP). Présentation de la région de Marrakech-Safi. 2023.

6 Haut-Commissariat au Plan (HCP). Éducation et alphabétisation - Marrakech-Safi selon le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH). 2014.

7 Centre Régional d'Investissement Marrakech – Safi. 2023.

8 Haut-Commissariat au Plan (HCP). Conditions d'habitat - Région : Marrakech-Safi selon le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH). 2014.

9 Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau Synthèse du réseau routier de la région Marrakech-Safi. 2024

10 Région Marrakech-Safi. Infrastructure. 2024.

Économie régionale et secteurs productifs ¹¹

La Préfecture de Marrakech et les provinces d'Al Haouz et de Chichaoua, enregistrent une concentration géographique significative de l'activité économique au sein de la région Marrakech-Safi. Près de 80 % des Entreprises Personnes Morales Actives (EPMA) y sont localisées, dont la majorité sont des microentreprises et des très petites entreprises (TPE), représentant 97 % du total des entreprises. Sur le plan de l'emploi, 257 277 emplois ont été déclarés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), avec une forte concentration dans la Préfecture de Marrakech, qui représente 68,3 % de ces emplois. ¹²

En matière de financement bancaire, 86,3 % de l'encours

total des crédits et 78,9 % des entreprises étudiées sont également situés dans la préfecture de Marrakech. Cela reflète la concentration des activités économiques dans cette préfecture, qui est un véritable moteur économique régional, contribuant à hauteur de 84 % à la valeur ajoutée globale de la région. En 2021, les activités tertiaires, telles que le commerce, l'hébergement et la restauration, ont dominé l'économie régionale, représentant 67,9 % du PIB régional, contre une moyenne nationale de 51,9 %. Les activités agricoles, bien que représentant 15,4 % du PIB régional, sont particulièrement importantes dans les provinces d'Al Haouz et Chichaoua, où elles jouent un rôle central dans la création d'emplois et la stabilité économique locale. ¹³

FIG 2

Répartition géographique et catégorielle des entreprises dans la région de Marrakech-Safi : Évolution entre 2019 et 2021



Provinces	2019 En Nombre En %		2020 En Nombre En %		2021 En Nombre En %	
Marrakech	3148	78,8	4164	75,9	5227	76,9
Safi	283	7,1	507	9,2	571	8,4
Kelaa Sraghna	218	5,5	365	6,7	525	7,7
Essaouira	168	4,2	169	3,1	210	3,1
Yousseoufia	143	3,6	150	2,7	144	2,1
Chichaoua	22	0,6	129	2,4	122	1,8
Al Haouz	2	0,1	3	0,1	1	0,01
Rehamna	12	0,3	—	—	—	—
Total	3 996	100,0	5 487	100,0	6 800	100,0

Catégorie d'entreprises	Part des entreprises	
	2019	2020
Micro [0,3]	89,6	92,1
TPE] 3, 10]	6,4	5,0
PE]10,50]	3,2	2,4
ME]50, 175]	0,6	0,4
GE>175	0,2	0,2
Total	100,0	100,0

Source : Observatoire Marocain de la TPME, Étude sur le tissu entrepreneurial de la région Marrakech Safi, 2023 ¹⁴

¹¹ Seuls 3 secteurs productifs ont été évoqués dans le cœur du rapport mais l'économie régionale se caractérise par d'autres secteurs d'activités qui jouent un rôle fondamental et complémentaires à ceux exposés ci-haut. Ils sont disponibles en annexe 1 de ce rapport.

¹² Observatoire Marocain de la TPME. Étude sur le tissu entrepreneurial de la région Marrakech-Safi. 2023.

¹³ Ibid.

¹⁴ Observatoire Marocain de la TPME. Rapport annuel. 2023.

Agriculture

L'agriculture est un pilier économique essentiel dans la Préfecture de Marrakech et dans les provinces d'Al Haouz et Chichaoua, représentent environ 22,45% de la superficie totale des terres cultivées dans la région. Elle contribue de manière significative à l'emploi et aux revenus des populations locales, et employait en 2017, près de 42,49 % de la main-d'œuvre de la région Marrakech-Safi.¹⁵

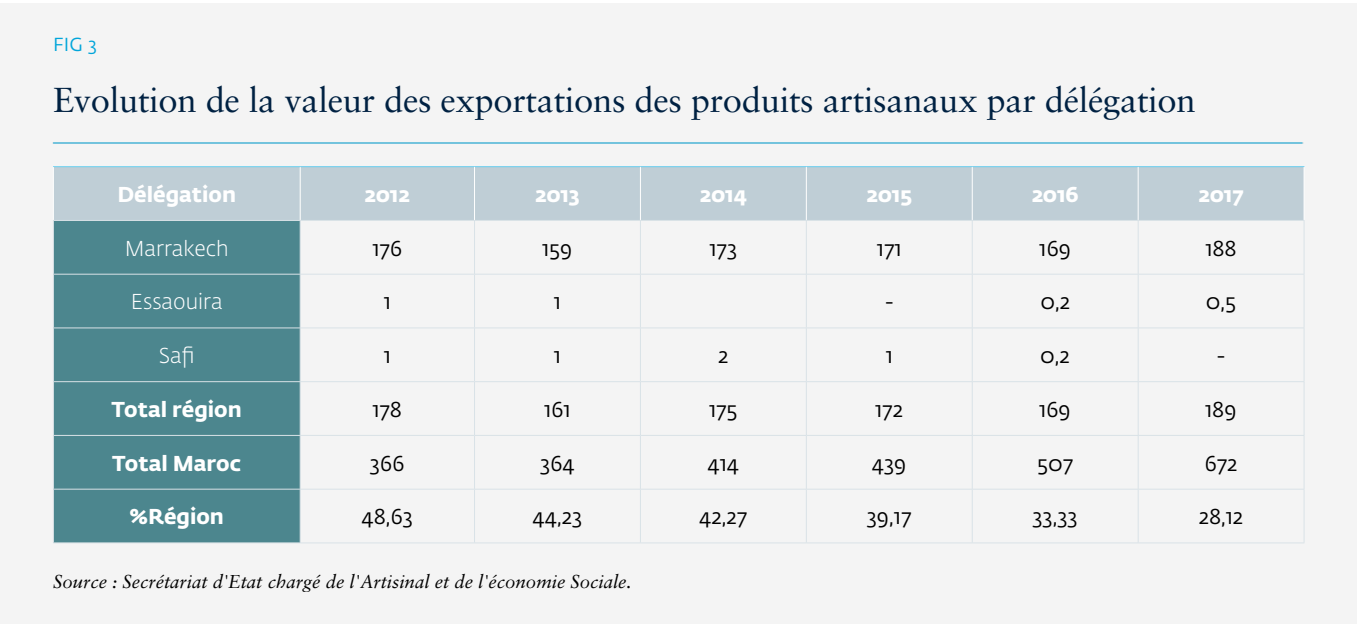
En 2022, le secteur agricole dominait dans la région de Marrakech Safi, représentant 62% des coopératives (sur une population de 6 000 coopératives avec plus de 96 000 membres).¹⁶ Ces dernières commercialisent des produits tant au niveau national qu'international. Parmi les produits commercialisés, on retrouve l'argan, l'huile d'olive d'El Kelaa des Sraghna, le couscous de Rhamna, le miel de Chichaoua ainsi que les plantes aromatiques et médicinales, les noix et les pommes d'Al Haouz.

Les Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM) jouent un rôle crucial dans l'économie agricole de la région, 2ème région exportatrice de PAM au Maroc avec 21,2 kilo tonnes (KT) et une forte dynamique locale. Bien que la production annuelle atteigne environ 140 000 tonnes, le potentiel de

développement est encore considérable.¹⁷ Ces plantes qui bénéficient d'un climat favorable et de vastes étendues de terres arables dans la région sont largement intégrées dans les systèmes agricoles, souvent en association avec d'autres cultures, et participent à la diversification des revenus agricoles. Ces cultures sont également particulièrement adaptées aux conditions de semi-aridité qui caractérisent la région.¹⁸

Artisanat

L'artisanat joue un rôle crucial dans l'économie locale. En effet, la région compte 288 petites et moyennes entreprises (PME) dans le secteur artisanal, avec des filières dominantes telles que le cuir (46%), les tapis (13%), et les meubles (10%). En tout, 75 000 artisans contribuent à cette activité économique.¹⁹ Les trois médinas historiques de Marrakech, Safi et Essaouira servent de centres névralgiques pour l'artisanat. En 2018, la ville de Marrakech contribuait à elle seule à 5,25 milliards de dirhams des revenus régionaux de l'artisanat²⁰. En ce qui concerne le label national de l'artisanat, la région de Marrakech-Safi se distingue par le nombre d'unités labellisées "Morocco Handmade" qui totalisait 121 entreprises sur une cohorte nationale de 350 unités artisanales.²¹



15 Haut-Commissariat au Plan. Monographie Régionale de Marrakech-Safi. 2018.
16 Office du Développement de la Coopération (ODCO) Statistiques. 2023.
17 Office National du Conseil Agricole (ONCA). Plantes aromatiques et médicinales. 2023.
18 Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, en partenariat avec l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID). Stratégie nationale de développement du secteur des Plantes Aromatiques et Médicinales au

Maroc". Rapport final. 2008.
19 Portail National des données ouvertes du Royaume du Maroc. Panorama de la région Marrakech-Safi. 2023.
20 Observatoire de l'Artisanat, Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, et de l'Économie Sociale et Solidaire. Panorama de l'Artisanat, 12e Édition. Juin 2022.
21 Label national de l'artisanat du Maroc.Lauréats du Label National de l'Artisanat.

Tourisme

La région Marrakech-Safi se positionne comme une destination touristique incontournable au Maroc, étant la première destination touristique du pays, avec près de 40% des nuitées réalisées dans les établissements d'hébergement touristique à l'échelle nationale. Cette notoriété a favorisé le développement d'un écosystème touristique complet, comprenant des hôtels, des agences de voyages, des guides

touristiques, des artisans et des prestataires de services, contribuant ainsi à la dynamique économique locale.²²

En 2023, la ville de Marrakech a enregistré près de 9 millions de nuitées dans les établissements hôteliers et touristiques, soit une hausse de 48 % par rapport à 2022. La province d'Al Haouz a également enregistré une hausse marquée du nombre de nuitées, passant de 440 000 en 2022 à 702 000 en 2023, soit une hausse de 60 %.²³

FIG 4

Evolution des nuitées entre 2022 et 2023 pour la province d'El Haouz et la Préfecture de Marrakech

Provinces	Nuitées		
	2022	2023	Variation 23/22
Marrakech	6 084 494	8 997 267	48%
El Haouz	438 545	702 292	60%
Total régional	7 046 589	10 411 519	48%

Source : Ministère du tourisme, de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire

Ici encore, l'une des industries liées au tourisme est celle des Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM), qui joue un rôle important non seulement dans l'agriculture locale, mais également dans le déploiement d'une offre touristique intégrée. En effet, les produits dérivés de ces plantes sont souvent utilisés dans les prestations de bien-être et de soin proposés dans les hôtels et spas de luxe, renforçant ainsi l'expérience touristique et créant des synergies entre l'agriculture et le tourisme, tout en ajoutant de la valeur au produit touristique régional. Cette synergie permet une plus grande visibilité et un meilleur accès aux marchés internationaux.

22 Observatoire du Tourisme, Maroc. Tableau de Bord National Juillet 2024. Juillet 2024.

23 Observatoire du Tourisme, Maroc. Tableau de Bord National Juillet 2023. Juillet 2023.



2

Impacts du séisme sur l'activité économique et la réponse des autorités, des entreprises, des organisations non gouvernementales (ONG) et de la société civile

Impacts liés aux catastrophes naturelles

Les catastrophes naturelles, notamment les séismes, perturbent profondément non seulement les populations locales mais aussi les économies nationales.

Ces événements provoquent des interruptions majeures des flux de personnes, de biens et de services, entraînant des dommages coûteux aux infrastructures physiques et des chaînes d'approvisionnement. Les coûts élevés de réparation et de reconstruction, combinés à la perte de revenus pour les ménages et les entreprises, créent une instabilité économique prolongée.²⁴

Des exemples comme les séismes de grande magnitude au Japon (magnitude 9,1) ou en Turquie (magnitude 6,4) montrent comment ces événements peuvent gravement perturber les flux de personnes, de biens, de services et de capitaux. Par exemple, le séisme de Kahramanmaraş en 2023 en Turquie, avec des destructions massives d'infrastructures et une dislocation de la chaîne d'approvisionnement, a provoqué des coûts directs estimés à plus de 34,2 milliards de

dollars US, soit environ 4 % du PIB turc.²⁵ De même, le grand séisme de l'Est du Japon de 2011, bien que modéré dans ses secousses terrestres, a vu ses effets amplifiés par un tsunami dévastateur, affectant les infrastructures, la production énergétique et les chaînes d'approvisionnement mondiales, tout en causant des pertes économiques de l'ordre de 210 milliards dollars US.²⁶

Ainsi, les impacts des séismes comprennent la destruction des actifs tels que les bâtiments et les routes, des interruptions des activités commerciales et des perturbations des chaînes d'approvisionnement, ce qui entraîne une baisse de la production et des pertes d'emplois. Indirectement, les séismes peuvent causer un ralentissement économique durable, une inflation due à la pénurie de biens et des déplacements de populations affectant les régions d'accueil. La reconstruction, bien que nécessaire, impose également une pression sur les finances publiques, tandis que les effets environnementaux, tels que les glissements de terrain, peuvent aggraver les impacts à long terme.²⁷

²⁴ Benson, C., & Clay, E. J. Understanding the Economic and Financial Impacts of Natural Disasters. Disaster Risk Management Series No. 4. The World Bank, 2004.

²⁵ The World Bank. Report on the Economic Impact of the 2023 Kahramanmaraş Earthquake. 2023.

²⁶ The World Bank. Learning from Megadisasters: Lessons from the Great East Japan Earthquake. 2014.

²⁷ Benson, C., & Clay, E. J. Understanding the Economic and Financial Impacts of Natural Disasters. Disaster Risk Management Series No. 4. The World Bank, 2004.

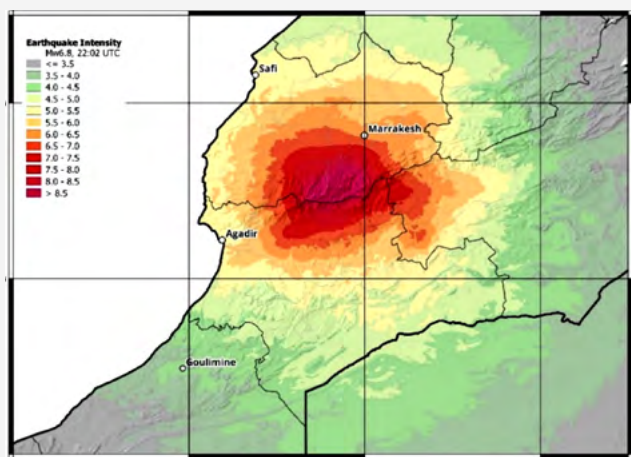
Caractéristiques du séisme d'Al Haouz

Le 8 septembre 2023 un séisme d'une magnitude de 6,8, dont l'épicentre a été situé à environ 75 km au sud-ouest de Marrakech, dans les montagnes du Haut Atlas, a secoué le Maroc. Cette zone montagneuse a enregistré une profondeur sismique d'environ 18,5 km. Les territoires les plus affectés ont été la ville de Marrakech, et les deux provinces d'Al Haouz et Chichaoua dans la région épicerale, ainsi que la province de Taroudant. Il s'agit du tremblement de terre le plus meurtrier au Maroc depuis celui d'Agadir en 1960.²⁸

À proximité de l'épicentre dans le Haut Atlas, le séisme a provoqué de nombreuses ruptures de terrain, incluant des glissements de terrain et des chutes de pierres le long des pentes montagneuses. Bien que l'impact direct de ces chutes de pierres ait été modéré du fait de la faible densité de population, les glissements de terrain ont causé des obstructions significatives. Par exemple, ils ont bloqué des routes importantes telles que la route R203 au sud de Tinnel et contribué à l'effondrement de structures anciennes à Talat N'Yaaqoub. Certains glissements ont également atteint le lit de l'Oued N'Fis, posant des risques de modifications du cours naturel de la rivière et impactant son débit. Ces glissements de terrain sont responsables de l'effondrement de la majorité du village d'Amerzgane.²⁹

FIG 5

Carte recréée du tremblement de terre MM (Modified Mercalli Intensity)



Source : Dispositif Mondial pour la Réduction des Risques de Catastrophes (GFDRR), La Banque Mondiale, 2023³⁰

Le tremblement de terre du 8 septembre 2023 a entraîné des répercussions profondes, affectant de manière variée les différentes régions touchées. Ce séisme, par son ampleur et sa violence, a perturbé non seulement les infrastructures physiques, mais aussi la vie sociale et économique des populations locales : ³¹

a) **Dommages importants dans les zones rurales et montagneuses** : les territoires montagneux et ruraux ont subi des dégâts considérables, les habitations y étant construites principalement de matières premières locales et par des méthodes ancestrales. Les provinces d'Al Haouz, Taroudant et Chichaoua ont été particulièrement éprouvées, en raison de la prédominance de ces techniques constructives traditionnelles couplées à une activité sismique intense.

b) **Dommages urbains, de mineurs à modérés** : Les agglomérations telles que Marrakech et Taroudant ont également été affectées, présentant des dommages majoritairement mineurs à modérés. Les édifices ont principalement souffert d'imperfections structurelles minimes, bien que des dommages plus sérieux aient été observés sur des bâtiments historiques, spécialement au sein des médinas.

c) **Dommages aux infrastructures dans les zones montagneuses** : Les infrastructures critiques telles que les voies de communication, les systèmes d'approvisionnement en eau et les réseaux électriques ont subi des dégradations notables dans les régions montagneuses, exacerbées par des glissements de terrain et des déplacements de terrain consécutifs au séisme.

Aperçu des dommages humains

Le séisme a largement impacté la région, touchant approximativement 2,8 millions de personnes et causant la mort de 2 946 individus. Les provinces d'Al Haouz et de Taroudant ont été les plus touchées, enregistrant respectivement 1 684 et 980 décès. ³²

Le ministère de la Santé et de la Protection sociale a rapporté plus de 18 000 blessés, dont plus de 1 100 sérieusement. Le séisme a touché environ 100 000 enfants, nécessitant une attention spécifique pour leur protection et assistance. De plus, le séisme a gravement perturbé les services éducatifs, avec de nombreuses écoles endommagées ou détruites et les routes d'accès bloquées.

28 Centre Sismologique Euro-Méditerranéen. M 6.8 - MOROCCO - 2023-09-08 22:11:02 UTC. 2023.
29 Haut-Commissariat au Plan. Profil sociodémographique de la zone sinistrée suite au tremblement de terre survenu au Maroc le 8 septembre 2023. Octobre 2023.
30 Banque Mondiale et Dispositif Mondial pour la Réduction des Risques de Ca-

tastrophes (GFDRR). Global Rapid Damage Estimation (GRADE): Tremblement de Terre de Al Haouz, Maroc. Octobre 2023.
31 Haut-Commissariat au Plan. Profil sociodémographique de la zone sinistrée suite au tremblement de terre survenu au Maroc le 8 septembre 2023. Octobre 2023.
32 Haut-Commissariat au Plan. Rapport de situation post-séisme. 24 septembre 2023.

La situation a entraîné des déplacements massifs, notamment à Marrakech et Taroudant où les populations ont augmenté de 33% et 45% respectivement, illustrant l'impact des déplacements internes causés par la destruction et la peur des répliques. Des camps de tentes militaires ont été rapidement établis pour abriter les déplacés, comme à Amizmiz où au moins 1 500 personnes ont trouvé refuge. Une aide humanitaire complète a été mobilisée pour fournir de l'eau potable, de la nourriture, des abris, un soutien psychosocial, et des nécessités de base dans les zones affectées.

Dommmages structurels et impact économique

Après un recensement des zones touchées par le séisme, le gouvernement marocain a rapporté que 163 communes (soit plus des deux tiers du total des communes dans les six provinces les plus affectées) et 2 930 villages (environ un tiers du total dans ces zones) ont été impactés par le tremblement de terre³³. Environ 60 000 bâtiments ont été endommagés, dont 32% totalement détruits (soit environ 19 200) et 68 % partiellement endommagés (environ 40 800).

Bâtiments

Les habitations traditionnelles en argile ou creusées dans les flancs des montagnes ont été presque complètement démolies. Dans la province d'Al Haouz, des villages tels que Douars El Derb, Moulay Brahim, Saniyat Yaacoub et Tinkest de Qiyadet Weryen ont été anéantis³⁴. Par exemple, au moins 250 bâtiments, principalement en terre et en pierre, ont été détruits dans le village de Tizi Natast. Les vieux quartiers, y compris des sites culturels et religieux, ont subi de graves dommages.

Les dommages aux bâtiments résidentiels et à leur contenu représentent plus de la moitié, soit 53 % du total, équivalant à 1,61 milliards de dollars US, dans les provinces et préfectures touchées. Ces dommages correspondent à environ 0,7 % de la valeur totale du parc immobilier résidentiel du Maroc, estimée à 227 milliards de dollars US.

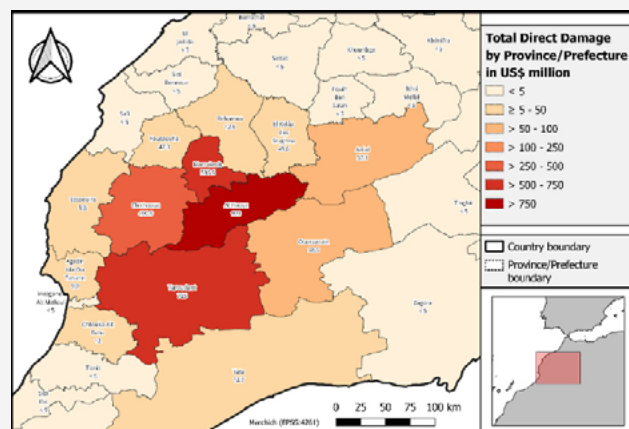
Les dommages aux bâtiments non résidentiels et à leur contenu représentent environ un quart du total des dommages. Les dommages aux bâtiments non résidentiels (commerciaux et publics) dans les provinces et préfectures touchées par le séisme s'élèvent à 804 millions de dollars US,

soit environ 0,4 % de la valeur totale exposée des bâtiments commerciaux, industriels, religieux et publics au Maroc, estimée à 201 milliards de dollars US, y compris le contenu.

Les dommages aux infrastructures représentent plus de 20 % des dommages totaux. Cela englobe les dommages aux routes, aux moyens de transport, à l'eau et à l'assainissement, aux réseaux électriques, aux télécommunications, aux infrastructures agricoles et autres sources. Les dommages aux infrastructures s'élèvent à 643 millions de dollars US, soit environ 0,5 % de la valeur totale exposée des infrastructures au Maroc, estimée à 130 milliards de dollars US.

FIG 6

Répartition spatiale des dommages totaux à l'échelle de la province/préfecture au Maroc



Source : GFDRL, La Banque Mondiale, 2023

Réseaux Routiers et Energie

Le séisme a perturbé 65 routes, couvrant une distance totale de 924 km. Cela inclut trois routes nationales (146 km), trois routes régionales, 14 routes provinciales et 49 routes non classées (465 km). Les provinces les plus touchées dans la région de Marrakech Safi sont celles de Al Haouz (21 routes), Chichaoua (14 routes), puis Taroudant (24 routes) et Ouarzazate (13 routes) pour les autres régions, totalisant respectivement 317 km, 212 km, 272 km et 51 km de routes

³³ Medias24. Aide, reconstruction, développement...Voici comment seront ventilés les 120 MM DH de l'après séisme. 22 septembre 2023.

³⁴ Telquel. Séisme d'Al Haouz : Listing des douars et habitants a moins de 100 km de l'épicentre. 11 septembre 2023.

endommagées. Depuis lors, des efforts de reconstruction ont été déployés, avec notamment la réhabilitation de 54 km de routes rurales et l'avancement des travaux de mise à niveau sur 64 km de la route nationale N7, y compris la route reliant « Tizi N'Tast » à « Tafingoult » et « Ouirgane » à « Tlat N'Yacoub » dans les provinces d'Al Haouz et Taroudant.³⁵

Le réseau de distribution d'électricité a été sévèrement touché, en particulier dans les provinces d'Al Haouz et de Chichaoua, affectant environ 1 071 villages et 113 000 résidents. L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) a déployé d'importants moyens pour rétablir les services, évitant des coupures de courant significatives à Marrakech, Taroudant et Chichaoua.³⁶

Encadré 1

Impact Économique d'après l'Étude Évaluation de l'Impact Économique du Tremblement de Terre d'Al Haouz : Dommages et Stratégie de Reconstruction du Policy Center For The New South³⁷

D'après une étude³⁸ publiée par le Policy Center of the New South en juin 2024, le Maroc aurait perdu environ 3 milliards de dirhams, suite au séisme d'Al-Haouz. L'étude a pour objectif d'évaluer les impacts économiques du séisme d'Al-Haouz en termes de pertes de production directes et indirectes aux niveaux national, régional et provincial à l'aide d'un modèle multisectoriel et multirégional pour le Maroc. Les résultats indiquent que cette catastrophe naturelle entraînerait une perte de 0,24 % du PIB du Maroc en 2023, avec une baisse de 1,3 % du PIB régional de Marrakech-Safi et une diminution de 10,2 % de l'activité économique dans la province d'Al-Haouz.

L'étude est la première à estimer l'ampleur des pertes de cette catastrophe naturelle. La province d'Al Haouz a été en tête de liste des territoires les plus durement touchées, avec environ 53% de la perte économique totale, soit l'équivalent de 1,2 milliard de dirhams, suivie de la province de Taroudant avec une perte estimée à 739 millions de dirhams, tandis que la Préfecture de Marrakech et les provinces de Chichaoua, Ouarzazate et Azilal auraient ensemble subi une perte estimée à environ 305 millions de dirhams.

Agriculture et Eau

Les activités agricoles et pastorales, essentielles pour la subsistance des habitants du Haut Atlas, ont été fortement perturbées. Les villages les plus touchés, situés dans des zones isolées et montagneuses, pratiquent principalement une agriculture de petite échelle. Le séisme a provoqué des dégâts immédiats aux bâtiments, y compris aux entrepôts agricoles, et a entraîné des pertes de bétail.

Les réseaux d'approvisionnement en eau ont été gravement affectés, notamment à Amizmiz, Moulay Brahim et Talat N'Yacoub. Les barrages d'Al Haouz n'ont pas été endommagés mais des canaux d'irrigation ont été obstrués ou endommagés par des glissements de terrain³⁹. Les producteurs ont

également constaté une modification du débit des sources d'eau souterraines, avec une augmentation ou une diminution du débit à certains endroits, ainsi que l'apparition de nouvelles sources d'eau.

Tourisme

En septembre 2023, Marrakech a enregistré une baisse des réservations, avec une réduction de 10 à 15 %, représentant une perte de 70 000 à 100 000 nuitées. Cette diminution a entraîné des pertes financières estimées entre environ 287 et 410 millions de dirhams. Cependant, cette perte ne représente qu'environ 0,78% à 1,11% du revenu total annuel du tourisme dans la région Marrakech-Safi pour 2023.⁴⁰

37 Eduardo, El Aynaoui, et al. Policy Center for the New South. Évaluation de l'impact économique du tremblement de terre d'Al Haouz : dommages et stratégie de reconstruction. Juin 2024.

38 Ibid.

39 Médias24. Séisme : des pertes au niveau du cheptel, des dégâts dans les infra-structures hydro-agricoles usées. 23 septembre 2023.

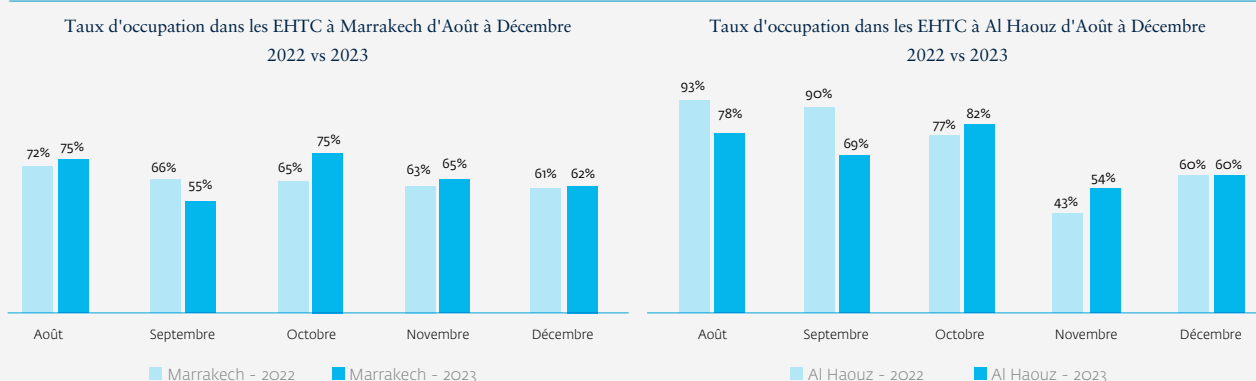
40 Le Monde. Au Maroc, l'impact contrasté du séisme sur le tourisme. 24 septembre 2023.

Plusieurs événements de grande envergure, dont la tenue des Assemblées Annuelles du Fonds Monétaire International et de la Banque mondiale ont permis de compenser une grande partie des annulations provoquées par le séisme. Cela

a non seulement accéléré les efforts de reconstruction, mais a également contribué à relancer rapidement les activités économiques et touristiques dans la région ⁴¹

FIG 7

Taux d'occupation dans les établissements d'hébergement touristique classés (EHTC) d'El Haouz et Marrakech entre 2022 et 2023



Source : Délégation Régionale du Tourisme

Artisanat

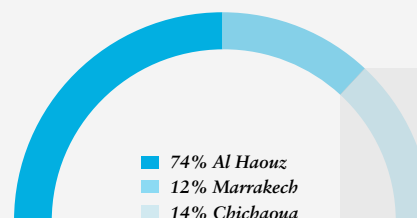
Le tremblement de terre a sinistré 2 800 ateliers employant 9 500 artisans, ce qui représente environ 12,7% de la totalité des 75 000 artisans de la région.⁴² Les dommages structurels aux ateliers et autres infrastructures ont perturbé la production et réduit les revenus.

Coopératives

Près de 337 coopératives ont été impactées par le séisme dans les provinces d'Al Haouz, de Chichaoua et la Préfecture de Marrakech. La majorité de ces coopératives sont actives dans l'agriculture, mais opèrent également dans l'artisanat et les services liés au tourisme régional. Cela représente environ 16,8% de l'ensemble des coopératives de la région Marrakech Safi.⁴³

FIG 8

Réparation des coopératives sinistrées dans les provinces d'Al Haouz, Chichaoua et la Préfecture de Marrakech



Source : Délégation Régionale de l'Office du Développement de la Coopération

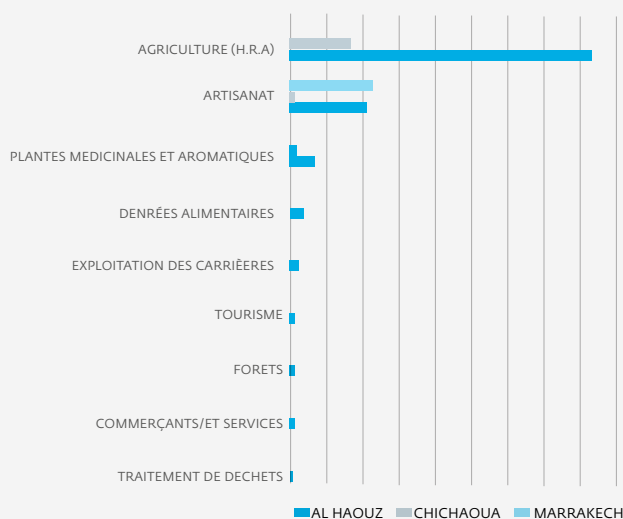
⁴¹ Ibid

⁴² L'Economiste. Tourisme, artisanat et post-séisme : Ammor détaille son programme. 1 Novembre 2023.

⁴³ Office de Développement de la Coopération. Les Coopératives en 2021 dans la région Marrakech-Safi. 2021

FIG 9

Nombre de coopératives sinistrées par secteur



Source : Délégation Régionale de l'Office du Développement de la Coopération (ODCO)

Mesures d'urgence et plans de reconstruction : réponse des autorités et du secteur privé au séisme

À la suite du séisme, les autorités marocaines, suivant les Hautes Directives de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, ont mis en place des mesures pour soutenir les régions touchées. Un fonds spécial de solidarité « 126 » a été créé pour aider les sinistrés et reconstruire les infrastructures. L'Agence de développement du Haut Atlas, chargée du suivi de la mise en œuvre effective du programme de reconstruction et de mise à niveau générale des régions sinistrées a également été créée en septembre 2023 par le décret-loi 2.23.870. Le programme de reconstruction et de mise à niveau a été doté de 120 milliards de dirhams pour moderniser les provinces affectées.

En parallèle, le statut de "Pupilles de la Nation" a été accordé aux enfants dont le père ou le principal soutien a trouvé la mort suite au séisme d'Al Haouz ou est décédé à la suite de

blesures dues séisme (loi n° 50.23). Enfin, des opérations de déblaiement et de relogement ont été mises en œuvre, ainsi que des programmes pour restaurer les infrastructures routières et hydrauliques, soutenir l'agriculture, et relancer le tourisme.

Fonds spécial et programme de réhabilitation post-séisme

Deux jours après le séisme, le fonds spécial de solidarité «126» a été instauré pour recueillir les contributions volontaires de solidarité des citoyens, des organismes privés et publics, ainsi que les dons d'organisations internationales ⁴⁴. Ce fonds, administré par une commission interministérielle incluant des représentants de divers ministères et organismes publics, se concentre sur l'assistance aux sinistrés, la reconstruction des habitations détruites, la réhabilitation des infrastructures endommagées et la mise en place de mesures de prévention et de réduction des risques sismiques. À la fin de l'année 2023, les contributions collectées atteignaient 19 milliards de dirhams ⁴⁵.

En parallèle, les autorités ont également lancé un programme de reconstruction et de mise à niveau des régions sinistrées, doté de 120 milliards de dirhams sur cinq ans ⁴⁶. Ce programme, destiné aux provinces de Marrakech, Al Haouz, Taroudant, Chichaoua, Azilal et Ouarzazate, vise, entre autres, deux objectifs : la reconstruction des habitations et la modernisation des infrastructures endommagées, ainsi que le développement des régions du Haut Atlas à travers des projets structurants et créateurs de valeur ajoutée pour les populations. Le financement provient du Fonds spécial pour la gestion des conséquences du séisme, du budget général de l'État, des contributions des collectivités locales, du Fonds Hassan II et des dons internationaux. Ce programme sera porté par l'Agence de Développement du Haut Atlas, agence mise en place par le gouvernement et mandatée pour réhabiliter les régions affectées par le séisme d'Al Haouz. Elle est chargée de coordonner les efforts de reconstruction et de développement dans les zones sinistrées, en complément des initiatives déjà en cours par les entreprises et les autorités locales. ⁴⁷ Le Directeur de celle-ci a été nommé par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI le vendredi 18 octobre 2024.

⁴⁴ Ministère de l'Économie et des Finances. Communiqué de presse sur la réponse financière au séisme d'Al Haouz. 18 septembre 2023.

⁴⁵ Bank Al-Maghrib. Séisme d'Al Haouz: réunion de la commission interministérielle. YouTube. 18 octobre 2023.

⁴⁶ Ministère de l'Économie et des Finances. Loi de Finances 2024. 2024.

⁴⁷ MAP Express. L'Agence de Développement du Grand Atlas sera chargée de parachever la réhabilitation des régions affectées par le séisme d'Al Haouz. 8 février 2024.

Reconstruction, relogement et réhabilitation des infrastructures

Une opération de déblaiement des édifices publics et des logements dans 2 687 douars a été entreprise, pour un coût total de 300 millions de dirhams dans le cadre d'une convention de partenariat entre le Ministère de l'Équipement et de l'Eau et le Ministère de l'Intérieur ⁴⁸. Cela a été fait en parallèle d'aides directes allant de 80 à 140 000 dirhams allouées aux habitants dont les logements ont été impactés⁴⁹. Les constructions de logements se sont multipliées avec un nombre de bâtis en cours de travaux qui s'élève à 3 000 unités. Au total, et ce jusqu'en janvier 2024, 57 596 ménages ont reçu une aide financière mensuelle de 2 500 dirhams, tandis que plus de 44 000 ménages ont bénéficié d'une première tranche de 20 000 dirhams pour la reconstruction de leurs logements entièrement ou partiellement détruits ⁵⁰.

Les infrastructures routières, également affectées, font l'objet d'un programme d'urgence de 810 millions de dirhams pour restaurer les dégâts et comprend notamment la mise à niveau de deux tronçons de la route nationale N7 ⁵¹. Ce programme a prévu également la réouverture des routes et pistes rurales sur un total de 624 kilomètres, couvrant 300 douars dans 4 provinces.

Programme d'urgence agricole

Les autorités ont lancé des programmes d'urgence de reconstruction, de réhabilitation et de mise à niveau agricole dans les provinces d'Al Haouz, Chichaoua et Taroudant ⁵². Ce programme doté d'une enveloppe budgétaire de 262 millions de dirhams cible plusieurs axes pour accélérer la réparation des dégâts et la reprise de l'activité agricole dans les communes les plus affectées par le séisme, bénéficiant à environ 49 300 personnes. Ce programme comprend notamment :

- L'appui aux filières animales à travers la distribution d'environ 352 000 quintaux d'orge à titre gratuit, bénéficiant à environ 37 000 éleveurs des communes territoriales les plus impactées, pour un budget de 134 millions de dirhams.

- Le remplacement d'environ 22 000 têtes de bétail perdues et la vaccination de tout le cheptel (bovins, ovins, caprins et camélins) dans les deux provinces d'Al Haouz et Chichaoua, pour une enveloppe budgétaire de 5,8 millions de dirhams.
- La réparation et la reconstruction de 26 unités de valorisation au profit de 34 coopératives ou groupements de produits de terroir, réalisés dans le cadre de projets d'agriculture solidaire.
- Le désenclavement des exploitations et des parcelles à travers la réparation des dégâts enregistrés sur les pistes agricoles, couvrant un linéaire de 11 km.
- La mise à niveau et la réhabilitation des abattoirs, ainsi que l'aménagement et la réhabilitation des hangars, étables et abris pour animaux.

Programme d'urgence hydraulique

Un projet de construction du barrage "Tassa Ouirgane", dans la province d'Al Haouz, d'un montant de 449,6 millions de dirhams a été lancé pour renforcer l'infrastructure hydraulique ⁵³. Avec une capacité de 3 millions de m³, ce barrage contribuera au développement local, à la valorisation des produits du terroir et à l'encouragement du tourisme écologique. Par ailleurs, dans le cadre des efforts de relance, 201 seguias, couvrant une distance totale de 65 kilomètres, seront restaurées. Ces seguias, endommagées par l'événement sismique, assureront à nouveau l'irrigation d'environ 1 400 hectares de terres agricoles. De plus, un plan complet de réhabilitation des infrastructures hydrauliques de petite et moyenne taille est mis en œuvre, couvrant une longueur totale de 126 kilomètres. Ce projet, doté d'un budget global de 53 millions de dirhams, vise à revitaliser les filières arboricoles dans les régions touchées, en particulier l'olivier, le pommier, l'amandier, le noyer et les cultures maraîchères.

Réhabilitation des forêts et aménagement des bassins versants

Plusieurs programmes de réhabilitation des forêts et d'aménagement des bassins versants ont été lancés pour la période 2024 - 2028 avec un budget de 2,7 milliards

48 Le Chef du Gouvernement. Le Chef du gouvernement préside la 7ème réunion de la Commission interministérielle chargée du déploiement du programme d'urgence de réhabilitation et d'aide à la reconstruction des logements détruits par le séisme. 21 novembre 2023.

49 Le Chef du Gouvernement. Distribution de la deuxième tranche des aides financières aux familles touchées suite au séisme d'Al-Haouz et distribution de la première tranche de l'aide financière relative à la reconstruction des logements effondrés totalement ou partiellement. 31 octobre 2023.

50 Ibid

51 Le Chef du Gouvernement. Le Chef du gouvernement préside la 7ème réunion de la Commission interministérielle chargée du déploiement du programme d'urgence de réhabilitation et d'aide à la reconstruction des logements détruits par le séisme. 21 novembre 2023.

52 H24info. Al Haouz: 262 millions DH dédiés à la réhabilitation agricole des zones touchées. 17 octobre 2023.

53 Maroc.ma. Séisme d'Al Haouz: réunion de la commission interministérielle chargée du déploiement du programme de reconstruction. 2 février 2024.

de dirhams⁵⁴. Ces programmes visent la protection et la restauration des écosystèmes naturels dans les provinces d'Al Haouz, Chichaoua, Taroudant, Ouarzazate et Azilal. Ils comprennent des actions telles que le reboisement, la régénération des forêts et le renforcement des infrastructures pour assurer la durabilité environnementale et la résilience des écosystèmes face aux changements climatiques. Deux programmes sont à noter : l'un pour le développement et la valorisation du Parc national de Toubkal d'une valeur de 900 millions de dirhams ; l'autre pour la lutte contre les effets du froid avec la mobilisation de 10 000 tonnes de bois de chauffage dans les zones sinistrées, ainsi que la distribution de 5 800 fours améliorés pour les familles vivant dans 191 douars répartis dans 38 communes des provinces de Taroudant, Al Haouz et Chichaoua.

Le programme de réhabilitation des forêts et d'aménagement des bassins versants est étroitement lié à la valorisation des Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM) dans les zones touchées par le séisme, telles que Al Haouz et Chichaoua. Ce programme offre une opportunité de renforcer la culture des PAM, qui constitue une source de revenus importante pour les populations rurales. En les intégrant dans les efforts de reboisement, cela permet non seulement de restaurer les écosystèmes dégradés mais également de promouvoir une agriculture durable, tout en augmentant la production et la commercialisation de ces plantes pour le marché national et international. De plus, les infrastructures mises en place dans le cadre de ce programme pourront faciliter l'accès à des techniques modernes de culture et d'extraction, stimulant ainsi l'industrie des PAM et contribuant à la diversification économique des régions touchées.

Plan d'urgence pour le secteur touristique

Le plan d'urgence pour le secteur touristique dans les zones affectées par le séisme au Maroc mobilise plus d'un milliard de dirhams⁵⁵. Une enveloppe de 711 millions de dirhams a été présentée en novembre 2023 par le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire qui est dédiée à la reconstruction de 767 unités touristiques, principalement dans la Préfecture de Marrakech, et des provinces de Al Haouz.⁵⁶ En parallèle, 367 millions de dirhams soutiendront 152 projets de développement dans divers secteurs, notamment le tourisme rural, l'agrobusiness et l'artisanat. Ce plan vise à restaurer les infrastructures et à relancer l'activité économique dans les zones sinistrées.

Réhabilitation des ateliers sinistrés de l'artisanat

Des fonds de 300 millions de dirhams ont été alloués pour la réhabilitation des ateliers sinistrés, et 81 millions de dirhams pour soutenir les unités du secteur de l'économie sociale et solidaire.⁵⁷ Un budget global de 78 millions de dirhams a été alloué au soutien des ateliers d'artisanat, avec un premier versement de 10 millions de dirhams en faveur de 1 047 artisans. Les versements de la deuxième tranche, d'un montant de 1 million de dirhams, ont été initiés, bénéficiant à 105 artisans qui ont bénéficié des mesures financières mises en place en réponse au séisme en 2023.⁵⁸

Mobilisation des entreprises, des ONG et de la société civile

À la suite du séisme, une mobilisation de divers acteurs a été observée, mettant en lumière la solidarité et la coopération entre entreprises, organisations non-gouvernementales (ONG) et communautés locales.

⁵⁴ Médias24. 2,7 MMDH pour la réhabilitation des forêts et l'aménagement des bassins versants dans les zones touchées par le séisme d'Al Haouz. 16 février 2024.

⁵⁵ Le360. Tourisme: en infographies, voici les détails du plan d'urgence pour le secteur dans les zones affectées par le séisme. 2 novembre 2023.

⁵⁶ L'Economiste. Tourisme, Artisanat et post-séisme: Ammor détaille son programme. 1 novembre 2023.

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ Le Chef du gouvernement. Le Chef du gouvernement préside la 11ème réunion de la Commission interministérielle chargée du déploiement du programme de reconstruction et d'aménagement des zones sinistrées par le séisme d'Al Haouz. 2 septembre 2024.

Encadré 2

Réponse du Centre Régional d'Investissement Marrakech-Safi

Dès le lundi 11 septembre 2023, le Centre Régional d'Investissement Marrakech-Safi a entrepris de recenser les conséquences du séisme ayant frappé la région au travers d'une enquête d'impact.

L'objectif était de prendre mesure de l'impact des événements sur les entreprises opérantes, et plus spécifiquement dans les provinces d'Al Haouz et Chichaoua, et la préfecture de Marrakech. Ainsi 214 entreprises ont été contactées en one-to-one au téléphone et d'autres ont été invitées à renseigner un questionnaire en ligne, entre le 11/09/2023 et le 15/09/2023.

Sur les 214 entreprises ayant répondu au questionnaire et ayant été contactées par le CRI,

- 88 se situent au niveau de la Préfecture de Marrakech,
- 83 se situent au niveau de la Province d'Al Haouz,
- 43 se situent au niveau de la Province de Chichaoua.

Sur les 214 entreprises répondantes à l'enquête, 32 ont signalé leur perte de clientèle (la grande majorité de ces entreprises opèrent dans le secteur du tourisme et ont subi un grand nombre d'annulation pour les mois suivants le séisme). 28 entreprises ont remonté des dommages structurels, 25 ont partagé la perturbation de leurs opérations, 15 ont vu leurs équipements être endommagés et 4 ont perdu certains membres de leurs ressources humaines. Par ailleurs, 167 opérateurs ont déclaré avoir souffert de plusieurs dommages simultanément, en particulier : dommages structurels, perturbation des opérations, pertes de stocks et pertes de clientèle.

Par ailleurs, le CRI MS a entrepris de réaliser un diagnostic approfondi du développement socio-économique des provinces touchées par le séisme (Al Haouz et Chichaoua) et a réanalysé la base de données des projets d'investissement en cours.

Enfin, il a produit une banque de projets d'investissement sectorialisée et ce, afin d'entreprendre un exercice de prospection d'investisseurs potentiels régionaux, nationaux et internationaux pouvant être force de création d'emplois pérennes au niveau des provinces d'Al Haouz et de Chichaoua.

La banque de projets identifiait plus de 120 projets potentiels, dans des secteurs clés, tels que les plantes aromatiques et médicinales, le tourisme rural, l'agroalimentaire, l'artisanat, l'industrie légère et la chimie, les matériaux de construction ou encore dans le secteur du commerce et des services. Les secteurs prioritaires choisis sont :

- o Les plantes aromatiques et médicinales,
- o Le tourisme rural,
- o L'industrie agro-alimentaire,
- o L'artisanat,
- o L'industrie légère et la chimie,
- o Les matériaux de construction,
- o Commerce de proximité et services,

Encadré 3

Réponse de la CGEM Marrakech-Safi

De nombreuses coopératives ont subi des dommages importants aussi bien au niveau de leurs locaux que de leur équipement de travail. Face à cette situation, la CGEM, au travers du Cluster Menara, et en partenariat avec la GIZ, a initié un programme d'urgence visant à réhabiliter et réinsérer les entrepreneurs touchés par le séisme, couvrant les régions de Tahanaout, Moulay Brahim et Amizmiz. Ce programme vise à accompagner 15 coopératives à travers trois missions fondamentales :

1. Identification, communication, tournée régionale, sourcing, information et sensibilisation des coopératives.
2. Formation, coaching, one to one et accompagnement personnalisé des coopératives.
3. Aide à la mise à niveau des locaux affectés et à la remise en état/ou à l'acquisition de moyens techniques de production.

Ce partenariat entre le Cluster Menara et la GIZ Maroc vise à transformer positivement la vie quotidienne de ces coopératives touchées, contribuant ainsi à leur reconstruction et à la revitalisation de leurs activités économiques.

Encadré 4

Réponse de l'Association des Entreprises de Sidi Ghanem (AESG)

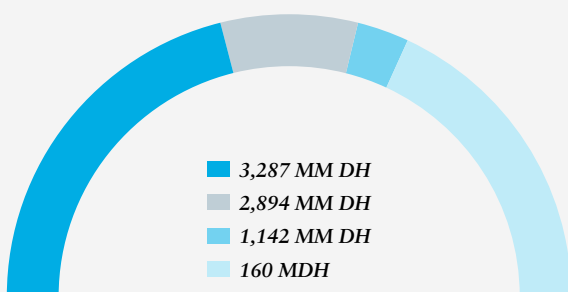
Face au séisme, l'AESG a su répondre avec une réactivité exemplaire, mettant en œuvre un plan d'actions solidaire mobilisant l'ensemble de ses membres.

Dès les premières heures après la catastrophe, l'AESG s'est distinguée par son rôle de coordinateur central dans l'organisation de la collecte et la distribution des ressources nécessaires pour répondre aux besoins des populations sinistrées. La mobilisation des entreprises membres a permis d'apporter une aide immédiate, tant sur le plan matériel qu'humain, affirmant ainsi l'engagement de l'association à soutenir la résilience de la région.

Ces initiatives de solidarité ont été orchestrées avec rigueur et efficacité, illustrant la capacité de l'AESG à fédérer les forces vives du secteur privé dans un effort commun, en partenariat avec la Wilaya de la Région Marrakech-Safi, ainsi que de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité.

FIG 10

Répartition des contributions financières au Fonds spécial séisme au Maroc



Source : Le Brief, Septembre 2023 ⁵⁹

Entreprises

Le secteur privé a apporté une contribution financière significative au fonds de secours et de reconstruction, avec des participations importantes de groupes comme Al Mada, l'OCP, le Groupement Professionnel des Banques du Maroc et d'autres grandes entreprises marocaines. En plus de ces contributions financières, des ressources matérielles, telles que des denrées alimentaires, des vêtements, des médicaments et du matériel de construction, ont été fournis pour soutenir les efforts de secours. Les entreprises ont également mobilisé des ressources logistiques, en mettant à disposition leurs flottes de véhicules et infrastructures pour acheminer les aides vers les zones sinistrées, tout en garantissant des réseaux de communication essentiels pour coordonner les interventions. ⁶⁰

Encadré 5

Mobilisation de l'OCP et de ses partenaires lors du séisme

En réponse au séisme, OCP a déployé plusieurs initiatives pour soutenir les régions touchées. Voici un aperçu des actions clés et des chiffres de la réponse d'OCP :

1. Contributions financières et mobilisation de ressources :

- OCP a fait un don de 1 milliard de dirhams au fonds spécial pour le séisme « 126 » pour soutenir les efforts de secours.
- Mise en place de 3 camps de secours et d'aide stratégiquement positionnés pour fournir un soutien immédiat aux communautés sinistrées.

2. Interventions sur le terrain :

- 2 centres de gestion sur le terrain ont été établis pour coordonner les opérations de secours.
- 54 pompiers d'OCP ont été mobilisés pour des opérations de recherche et de sauvetage.
- 410 employés volontaires d'OCP ont participé activement aux efforts d'aide, renforçant les opérations sur le terrain.
- Utilisation de 230 véhicules de service pour assurer la logistique et la distribution des aides de premiers secours.

3. Soutien médical et humanitaire :

- Plus de 350 douars ont bénéficié de soins médicaux et de distribution alimentaire, atteignant ainsi les communautés les plus isolées.
- 16 100 patients ont été pris en charge par des unités médicales mobiles, comprenant des médecins, des infirmiers et des psychologues qui ont fourni des soins d'urgence, des traitements des blessures et un soutien psychologique.
- Installation de 134 blocs sanitaires pour améliorer les conditions d'hygiène dans les zones affectées.

4. Initiatives de reconstruction et de développement communautaire :

- En collaboration avec des partenaires tels que JESA, UM6P, Act4Community, et la Fondation OCP, des

⁵⁹ LeBrief.ma. Fonds spécial séisme : des contributions majeures à la hauteur de l'enjeu". 15 septembre 2023.

⁶⁰ Policy Center for the New South. Le comportement solidaire en cas de catastrophe naturelle : la réponse du Maroc suite au séisme d'Al Haouz. 27 octobre 2023.

initiatives ont été lancées pour remplacer les infrastructures éducatives endommagées avec 468 modules scolaires, comprenant des salles de classe, des bureaux et des unités d'hébergement.

- Distribution de 10 000 paniers alimentaires pour répondre aux besoins immédiats des familles touchées.
- Soutien direct à 97 coopératives affectées, regroupant 701 membres, pour aider à relancer les activités économiques locales.

Encadré 6

Réponse de Emerging Business Factory (EBF)

Emerging Business Factory (EBF) a accordé une attention particulière à la durabilité de ses initiatives, veillant à ce que ses efforts dépassent largement la phase d'urgence pour contribuer activement à la relance économique et sociale des zones sinistrées à la suite du séisme. Ainsi, EBF s'est engagé à assurer la sécurité et le bien-être de ses 260 porteurs de projets directement ou indirectement impactés. En étroite collaboration avec la Société Marocaine d'Ingénierie Touristique (SMIT), EBF a élaboré un plan d'accompagnement spécifique, incluant des formations adaptées aux besoins de ces entrepreneurs dans le contexte post-séisme.

Dans le cadre d'un partenariat avec la Near East Foundation, EBF a également lancé un programme de soutien aux femmes rurales « Connecting Rural Economies », touchant 20 coopératives féminines affectées par le séisme. Ce programme vise à faciliter leur accès aux marchés, à encourager l'innovation, et à garantir des solutions de financement durables. Une formation a également été mise en place, permettant à 20 membres des coopératives de transmettre leurs compétences à plus de 200 femmes rurales, contribuant ainsi à renforcer la résilience de ces communautés.

En parallèle, EBF s'est associé avec l'ONG italienne ISCOS (Institut Syndical pour la Coopération Coopération et le Développement) pour développer un programme d'accompagnement et de coaching en création d'entreprise. Ce projet a pour objectif de soutenir les jeunes porteurs d'initiatives entrepreneuriales dans les zones rurales de la région Marrakech-Safi. Une étude documentaire a permis d'identifier les secteurs économiques les plus prometteurs ainsi que les zones d'intervention prioritaires, afin de sensibiliser ces jeunes à l'entrepreneuriat, de renforcer leurs compétences entrepreneuriales et de les accompagner dans le développement de projets viables.

A propos d'EBF : *Emerging Business Factory (EBF) est un incubateur et coworking space spécialisé dans le digital et la création de startups innovantes.*

Organisations non-gouvernementales

Les ONG, tant nationales qu'internationales, ont joué un rôle crucial dans les interventions d'urgence et la coordination des secours après le séisme. Elles ont rapidement distribué de la nourriture, de l'eau, des abris temporaires et des soins médicaux aux populations sinistrées. Parmi elles, la Croix-Rouge marocaine s'est mobilisée sur place, offrant hébergement d'urgence, kits de cuisine, articles d'hygiène et eau potable, tandis que Médecins Sans Frontières a déployé des cliniques mobiles pour fournir des soins médicaux.⁶¹ Plus de 200 bénévoles ont apporté un soutien psychosocial aux

personnes traumatisées.⁶² En parallèle, des organisations comme CARE Maroc ont mis en place des programmes de soutien psychologique pour aider les populations affectées à surmonter le traumatisme.⁶³ La coordination des efforts a également été essentielle, avec des plateformes de communication mises en place pour éviter la duplication des actions et optimiser les ressources. La Banque Alimentaire, en collaboration avec le ministère de la Solidarité et de la Famille, a organisé des opérations d'aide dès les premières heures après le séisme, s'intégrant dans un dispositif de solidarité national qui incluait les forces de défense et de sécurité pour évaluer les besoins et acheminer les aides.⁶⁴

61 Médecins Sans Frontières, Tremblement de terre au Maroc : Que fait MSF? 9 Septembre 2023.

62 Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Morocco earthquake : IFRC and Moroccan Red Crescent response to date. 2023.

63 CARE France. Maroc: distributions auprès des populations affectées par le séisme. 2023.

64 TelQuel, Séisme d'Al Haouz: Comment s'organise le dispositif d'aide mis en place au Maroc 9 septembre 2023.

Encadré 7

Mobilisation de Global Diversity Foundation

1. Soutien d'urgence – 3 mois après le séisme :

Dans l'immédiat après-séisme, la Global Diversity Foundation (GDF) a soutenu plus de 3 000 personnes avec des aides alimentaires, et 150 familles qui ont reçu des kits d'hiver, soit environ 600 personnes. Grâce à des achats de la GDF et des dons de partenaires, plus de 130 tentes ont été distribuées. Au printemps, 50 familles ont bénéficié d'abris en bois temporaires en complément des kits d'hiver distribués.

2. Soutien aux moyens de subsistance :

- Distribution de semences

Dès le troisième mois, GDF a fourni des semences aux agriculteurs des communes d'Imegdale, Ijoukak, Talat N'Yaacoub et Ighil. En novembre 2023, 60 tonnes d'orge, 2 tonnes de fèves, 800 kg de pois, ainsi que des semences de carottes et de navets ont été distribuées, soutenant 2 650 agriculteurs dans près de 100 villages. En mars 2024, 24,1 tonnes de maïs, 77 kg de courgettes, et des graines de citrouille ont été fournies à 2 731 agriculteurs. Ces distributions ont permis de restaurer la biodiversité agricole locale et d'encourager la résilience.

- Support à l'élevage

GDF a construit 26 abris temporaires pour le bétail, soutenant 44 familles dans plusieurs villages. En juin 2024, 39 abris supplémentaires ont été lancés pour 27 familles. De plus, trois caravanes vétérinaires ont traité plus de 1 000 animaux et 1 600 animaux ont été vaccinés.

3. Éducation :

GDF a mis en place des écoles temporaires pour 250 élèves à Imegdale et Ighil. Il est prévu de construire 10 salles de classe dans les villages les plus touchés. En septembre 2024, des fournitures scolaires ont été distribuées à près de 1 000 élèves du primaire.

4. Collaboration avec les coopératives :

Les partenariats de GDF avec les coopératives ont été essentiels pour organiser la distribution de l'aide. En août 2023, GDF a formé 10 présidents de coopératives féminines dans la planification de la sécurité et en santé mentale.

A propos de GDF : *La Global Diversity Foundation est une organisation caritative enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles. Le réseau mondial de GDF rassemble plus de 600 membres – dont des activistes, des artistes, des praticiens et des universitaires – de plus de 90 pays. Au Maroc, GDF s'appuie sur une équipe de 19 membres.*

Société civile

La réponse de la société civile a été spontanée et largement soutenue par des contributions individuelles et communautaires. Des initiatives ont été prises pour collecter et acheminer des ressources vers les zones sinistrées.

- Collecte de dons et organisation de convois humanitaires : la société civile s'est mobilisée spontanément pour collecter des dons et organiser des convois humanitaires à destination des zones sinistrées. Des campagnes de collecte de vêtements, de nourriture et de produits de première nécessité ont été lancées sur les réseaux sociaux et dans les quartiers, mobilisant un large éventail de citoyens. Des initiatives locales ont également permis d'organiser des

convois humanitaires pour acheminer les dons collectés vers les zones les plus touchées.⁶⁵

- Hébergement des sinistrés : de nombreux citoyens ont ouvert leurs portes aux familles sinistrées, leur offrant un refuge temporaire et un soutien moral. Cette solidarité spontanée a permis de répondre aux besoins immédiats d'hébergement à la suite du séisme.⁶⁶
- Participation aux opérations de secours : des volontaires issus de la société civile ont participé activement aux opérations de secours. Ils ont notamment aidé à déblayer les décombres, à distribuer de l'aide et à soutenir les efforts de recherche et de sauvetage.⁶⁷

⁶⁵ Mina Elkhodari. L'Opinion. Séisme d'Al Haouz: La société civile à pied d'œuvre dans l'élan de solidarité. 12 Septembre 2023.

⁶⁶ Maroc Diplomatique, Face à l'épreuve: l'action et la solidarité citoyenne en plein

déploiement. 12 Septembre 2023.

⁶⁷ Mina Elkhodari. L'Opinion. Séisme d'Al Haouz: La société civile à pied d'œuvre dans l'élan de solidarité. 12 Septembre 2023.



3

Opportunités pour renforcer et dynamiser le tissu économique local

Renforcement de la résilience économique

La résilience économique désigne la capacité d'une économie à résister aux chocs, à s'adapter aux défis imprévus et à favoriser une reprise rapide et durable des activités. En l'espèce, les impacts dévastateurs du séisme d'Al Haouz ont mis en évidence des désavantages endogènes, qu'ils soient économiques, sociaux ou infrastructurels, qui constituaient avant même le séisme, des freins à une économie locale dynamique. Ainsi, afin de soutenir le secteur privé, il est apparu primordial de renforcer la compétitivité des provinces et du secteur privé local en identifiant des secteurs à forte valeur ajoutée, à même de jouer le rôle de locomotive dans le développement économique et social des territoires.

À l'échelle internationale, le Groupe Banque mondiale a soutenu plusieurs économies au lendemain de catastrophes naturelles afin de renforcer la résilience et le développement économique (Istanbul Seismic Risk Mitigation Project ISMEP

en Turquie, Learning from Megadisasters, Japon, 2014). Ces expériences et les analyses approfondies en ayant découlé, ont démontré qu'il était possible d'atténuer les effets des catastrophes en procédant à un travail de planification et de préparation efficace. Le cadre général de ces mesures de planification pour promouvoir la résilience des activités économiques face aux catastrophes est présenté en annexe 2.

Le présent rapport ne s'attarde pas sur le cadre général des mesures de planification en raison de la connaissance déjà accumulée lors des expériences internationales passées, lesquelles pourraient s'appliquer directement dans le contexte du séisme d'Al Haouz, mais celui-ci se consacre aux pistes de revitalisation du tissu économique. Par conséquent, cette étude a eu pour objectif d'identifier un ou plusieurs secteurs locomotifs, de concevoir une stratégie de développement de celui-ci et ce, afin de stimuler le secteur privé des territoires affectés à court et moyen terme.

Une analyse approfondie des chaînes de valeur locale et une évaluation des secteurs clés de l'économie des provinces affectées d'Al Haouz et Chichaoua ont fait ressortir que le secteur des Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM) est un secteur à fort potentiel économique, notamment pour la disponibilité des ressources dans la région, pour son ruissellement positif sur les communautés affectées et pour son potentiel de commercialisation à l'export, répondant à une demande mondiale croissante.

Par ailleurs, le secteur des PAM est ressorti parmi les rares secteurs communs aux deux provinces les plus touchées et représente l'un des seuls secteurs scalable en termes de développement des chaînes d'approvisionnement locales et de création de valeur ajoutée.

L'approfondissement du diagnostic réalisé à l'aide des échanges avec les acteurs de l'écosystème a permis de circonscrire les stratégies de développement aux filières de la caroube et du cumin lesquelles conduiraient à une concrétisation rapide d'une croissance économique, au bénéfice de tout l'écosystème des provinces d'Al Haouz et de Chichaoua.

Le choix de ces deux filières s'est établi au terme d'une analyse comparative entre les différentes PAM endémiques

prenant en compte le potentiel de production, l'adaptation au climat local et la capacité à générer des emplois durables. D'autres facteurs, comme la demande sur les marchés et le savoir-faire local, ont également été pris en compte pour garantir une intégration efficace des ressources locales dans l'économie.

Contexte du secteur des PAM au Maroc

Culture et collecte

Le Maroc dispose d'une grande diversité de plantes aromatiques et médicinales, composées d'épices, d'aromates et de condiments. Elles se répartissent en deux catégories : les PAM spontanées (sauvages, qui contribuent à 90% de la production de PAM dans les pays en développement) et les PAM cultivées. On recense 4 200 espèces au Maroc dont près de 800 espèces exploitées. La production des PAM au Maroc est essentiellement assurée par les plantes spontanées (représente 97% à 98% des volumes commercialisés) tandis que la part des PAM cultivées demeure très faible. Parmi les principales PAM cultivées au Maroc, on retrouve les câpres, la caroube, le cumin, le fenouil, le géranium, la coriandre, le piment, la lavande, la rose, le jasmin, la verveine, la menthe et le safran.

Encadré 8

Typologie des pays producteurs de PAM

On distingue trois types de pays producteurs de PAM et produits dérivés :

- Les pays industrialisés qui produisent à grande échelle et occupent une place de choix sur la scène internationale des PAM et disposent d'avantages comparatifs certains liés à la maîtrise de la technologie. Ils tirent profit d'une agriculture intensive soutenue par une forte activité recherche et développement (~50%) ;
- Les pays soutenus par un important marché intérieur (Chine, Inde, ...) et qui profitent généralement d'une main d'œuvre bon marché et d'une activité de recherche développement dynamique (~35%) ;
- Les pays tournés essentiellement vers le marché international et disposant à leur tour, de main d'œuvre à faible coût et de biomasse abondante à l'état spontané, dont le Maroc fait partie. (~15%).

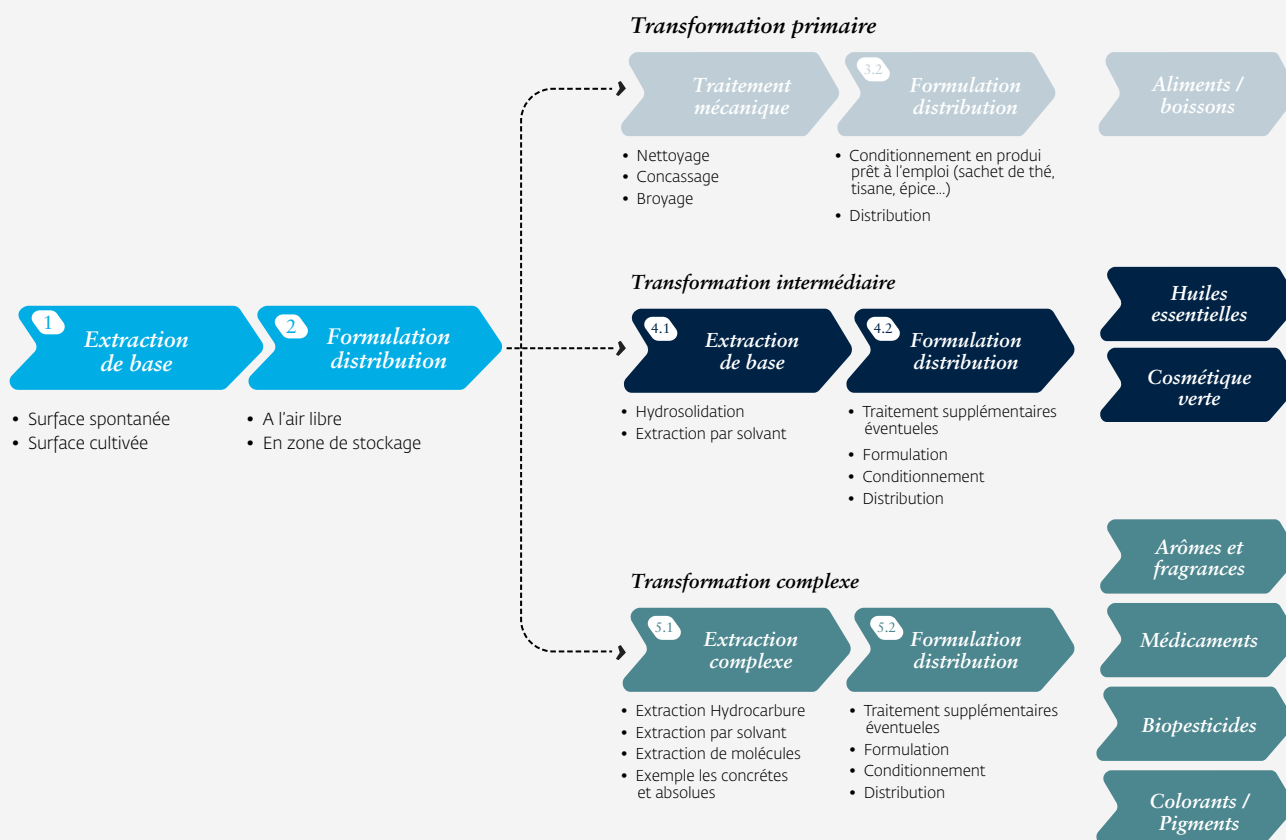
Transformation

La chaîne de valeur de la filière des PAM comprend différentes étapes allant de la production à la transformation;

associant à chacune des étapes une catégorie de débouchés. On peut distinguer trois transformations dans la chaîne : primaire, intermédiaire et complexe.

FIG 11

Chaîne de valeur des PAM et catégories de débouchés

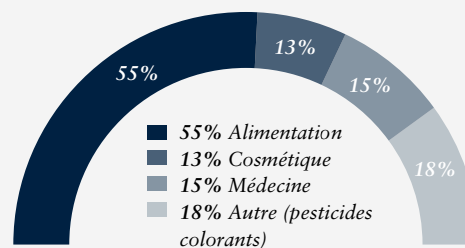


Source : Etude NAOS menée pour le compte du Cluster Menara

Les PAM produites au Maroc s'élèvent à 140 Kilotonnes (KT) dont 75% sont destinées à l'export (dont 15% d'argan), avec un taux de transformation de 15 à 20%. Sur les 60% de la production exportée, un volume de 67 KT est constitué de graines et plantes séchées. Près de 100 espèces sont ainsi exportées sous forme de plantes séchées. Plus de 20 espèces (la lavande, le jasmin, la caroube, le thym, la rose, etc.) sont exploitées pour la production d'huiles essentielles ou d'autres extraits aromatiques dédiés essentiellement à l'industrie de parfumerie et cosmétique, ainsi que pour la formulation des arômes et la préparation des produits d'hygiène.

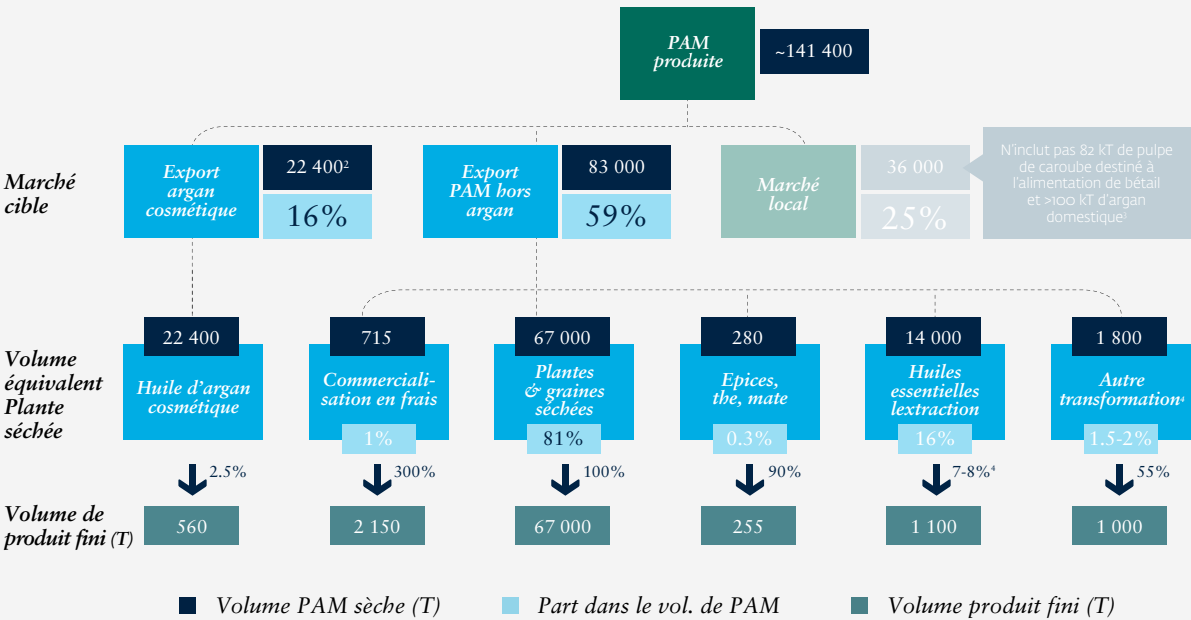
FIG 12

Répartition des exportations de PAM par débouchés



Source : Etude NAOS menée pour le compte du Cluster Menara

FIG 13
Distribution des 141 KT de PAM produites au Maroc

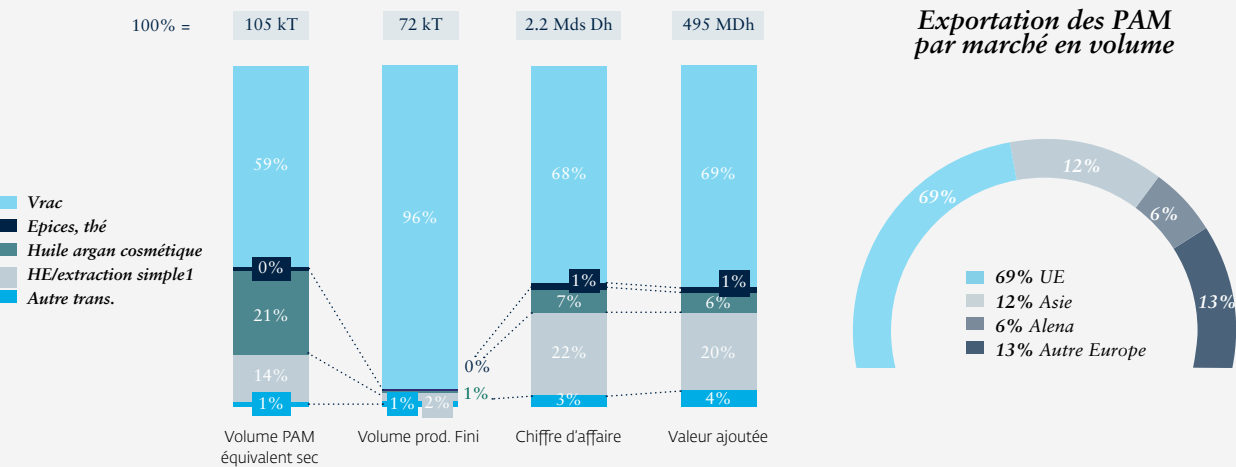


Source : Etude NAOS menée pour le compte du Cluster Menara

Commercialisation et export

La commercialisation des PAM (production nationale) génère un chiffre d'affaires global à l'export de 2,2 milliards de dirhams et est majoritairement constituée de produits en vrac.

FIG 14
Répartition des volumes des PAM à l'export et marchés à l'export



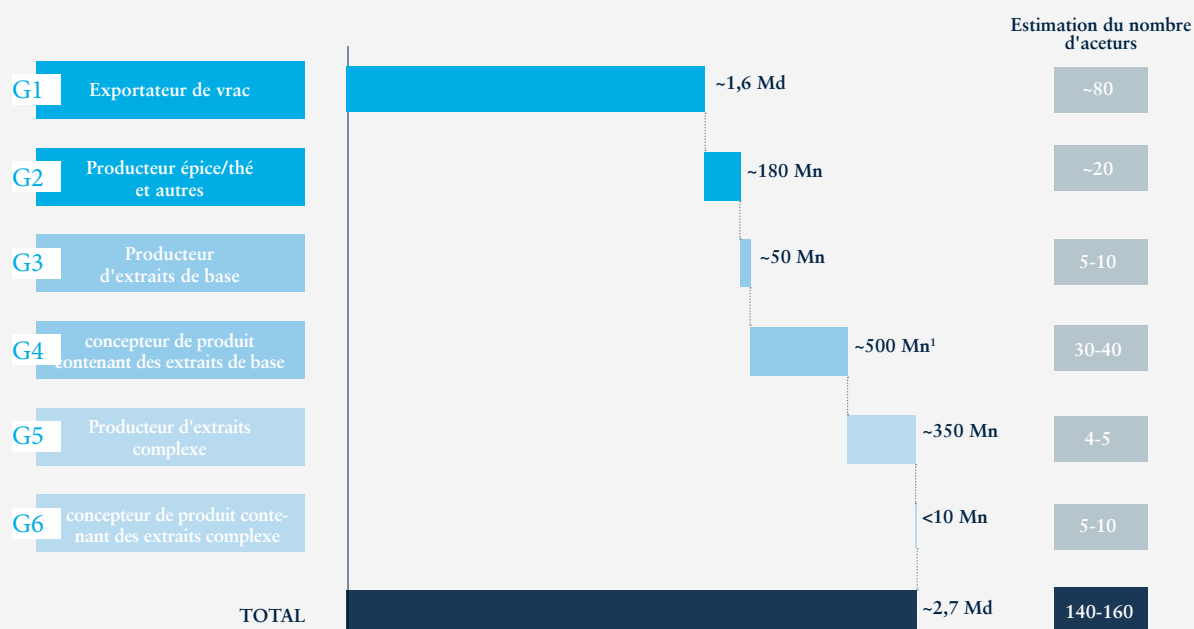
Source : Etude NAOS menée pour le compte du Cluster Menara

Le secteur des PAM au Maroc est structuré autour d'opérateurs et d'unités de production de petites tailles. Parmi elles on peut citer :

1. Les sociétés étrangères ou filiales de groupes étrangers spécialisées dans la production de molécules naturelles, d'infusettes et dérivés de PAM (peu nombreuses) ;
2. Les sociétés agro-industrielles marocaines qui essayent de couvrir tous les maillons de la filière depuis la culture en passant par la transformation jusqu'à la commercialisation. Leur nombre est également
3. Les sociétés spécialisées dans l'extraction des huiles essentielles et la commercialisation des plantes séchées que ce soit de culture (verveine, bouton de roses, fleur d'oranger, sauge, feuille de vigne rouge, feuille d'olivier, fleur de cactus, racine d'iris) ou spontanées (romarin, myrte, menthe pouliot, mauve, ...) ;
4. Les coopératives spécialisées dans la valorisation de PAM et de leurs dérivés.

FIG 15

Estimation du chiffre d'affaires du secteur par typologie d'opérateurs



Source : Etude NAOS menée pour le compte du Cluster Menara

Freins et opportunités de développement du secteur

Le secteur des PAM au Maroc doit surmonter plusieurs obstacles qui freinent son plein potentiel. En matière de production et sourcing, le secteur pâti de la rareté des ressources, du non-respect des normes de qualité en matière de collecte et transformation, de la surexploitation ou encore du manque de traçabilité et certification de la production. Similairement, le secteur est aussi freiné en aval de la culture et collecte, lors des phases de transformation. Les opérateurs

rencontrent des difficultés d'accès au financement et des lacunes dans l'expertise technique nécessaire à la production industrielle. Ils font par ailleurs face à des barrières dans la certification des produits, rendant les produits non recevables sur les marchés internationaux. Mis bout à bout, ces difficultés freinent la compétitivité des produits marocains et leur attractivité.

FIG 16

Freins entravant le développement du secteur



Source : Analyse d'IFC et du CRI MS basée sur l'étude terrain réalisée par le cabinet Grant Thornton

Le secteur des PAM dans la région Marrakech-Safi et dans les provinces d'Al Haouz et Chichaoua

Aperçu des PAM dans la région Marrakech-Safi

La région de Marrakech-Safi représente près de 11% de la production totale de PAM au Maroc. Cette production est principalement constituée de menthe, de caroube, de cumin et de thym, qui ensemble, représentent 79% de la production régionale. En outre, la région de Marrakech-Safi contribue à hauteur de 17% des exportations totales de PAM marocaines en volume. Avec une centaine d'acteurs, la région de Marrakech-Safi dispose d'un potentiel important dans le secteur des PAM, générant plus de 650 millions de dirhams, soit près de 30% du chiffre d'affaires national. A noter toutefois que ce potentiel est partiellement valorisé, le taux de transformation étant faible, d'environ 7%. La région se positionne surtout en fournisseur de matières premières brutes, non valorisées. Du fait de son climat aride ou semi-aride sévissant dans plusieurs de ses provinces, de la récurrence des années de sécheresse et de la surexploitation du patrimoine des PAM, la région souffre d'une réduction du couvert végétal, comprenant celui des PAM.

Les acteurs de la région de Marrakech-Safi ambitionnent de capter le fort potentiel du secteur des PAM et ont lancé en

2019 le 1er écosystème territorial du Maroc qui englobe toute la valorisation de la chaîne des PAM, Cluster Menara via son initiative de la Marrakech Health et Beauty Valley. La Région de Marrakech-Safi compte ainsi plusieurs success stories, aussi bien des producteurs d'épices, thés et tisanes (tel que Siti-Tea, leader mondial du thé haut de gamme) que d'acteurs dans l'industrie cosmétique (tel que Laboratoire Ircos, Nectarôme, Les Sens de Marrakech) se démarquant par un niveau d'expertise élevé. Pour tirer parti des ressources régionales et de la dynamique en cours, le cluster Menara a lancé une stratégie avec un plan d'action en cours de formalisation, comprenant quatre axes principaux : Soutien à la production de plantes (plantation, formation des coopératives, logistique, certification) ; Développement de champions régionaux et attraction d'investisseurs (subventions, foncier industriel, exportation) ; Développement de compétences (formation industrielle, experts) ; Soutien à l'innovation et à la R&D, notamment grâce à la Cité de l'Innovation de Marrakech.

Aperçu des PAM dans la province d'Al Haouz

La province d'Al Haouz comprend les communes territoriales d'Ijoukak et Tlat N'yaakoub, qui sont des régions forestières qui abritent un ensemble d'espèces telles que le chêne vert, les genévriers, le cyprès d'Atlas. C'est un territoire où la culture du caroubier est l'une des plus importante dans la région

Marrakech-Safi. Le ministère de l'agriculture a récemment lancé deux projets de plantation du caroubier dans la province, dans plusieurs communes, en deux tranches. La première partie a porté sur la plantation de 400 hectares dans la commune de Tazart, tandis que la deuxième partie (1774 hectares) s'est déroulée dans les communes d'Abadou et Tazart.

Aperçu des PAM dans la province de Chichaoua

Environ un sixième de la superficie totale de la province de Chichaoua est couvert par des forêts, avec une superficie d'environ 106 000 hectares, principalement situées dans les régions montagneuses. Dans le cadre de son programme de préservation et de restauration de la forêt, le service forestier de Chichaoua a réalisé la plantation de 400 hectares de pin d'Alep et de caroubier, tandis que 100 hectares sont prévus pour les espèces reboisées, conformément au plan de gestion de la forêt de M'tougga. Le thym est abondant à partir de 1300 mètres d'altitude, notamment à sidi Ghanem, Lalla Aziza, etc., tandis que l'armoise blanche est abondamment présente à Timilt, Asseratou et Imindounit. L'armoise blanche et le thym sont les PAM spontanées les plus répandues dans la province, tandis que les PAM cultivées sont principalement composées

de cumin, de fenouil et de piment.

Sélection de filières à haut potentiel à Chichaoua et à El Haouz

Cette étude a circonscrit ses travaux sur les deux provinces affectées dans la région Marrakech -Safi et en faisant le choix d'axer ses recommandations de redynamisation économique sur un secteur commun aux 2 provinces, elle s'est focalisée sur une filière en particulier pour chacune des provinces.

Afin de sélectionner rationnellement les filières à haut potentiel à explorer dans chacune des provinces, des critères de sélection ont été définis en fonction de divers facteurs. Ces critères incluent le potentiel de production, l'adaptation au climat local, l'intérêt économique, le savoir-faire local, la demande sur les marchés, l'organisation professionnelle, le potentiel de valorisation, l'usage fourrager, et le potentiel d'employabilité. Chaque critère est justifié par sa pertinence pour la région, en vue de favoriser un développement durable inclusif et économique, tout en garantissant des revenus décents pour les acteurs locaux.

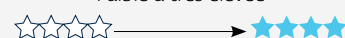
FIG 17

Critères appliqués aux PAM dans la province d'Al Haouz

Critère / PAM	Caroube	Thym	Lavande
Potentiel de production	★★★★☆	★★★★☆	★★★★☆
Potentiel de rendement	★★★★★	★★★★☆	★★★★☆
Adaptation de la plante aromatique au contexte pédoclimatique de la province	★★★★★	★★★★★	★★★★★
Intérêt économique	★★★★★	★★★★☆	★★★★☆
Savoir-faire local	★★★★☆	★★★★☆	★★★★☆
Demande sur les marchés national et international	★★★★★	★★★★☆	★★★★☆
Organisation professionnelle	★★★★☆	★★★★☆	★★★★★
Niveau de valorisation actuel	★★★★☆	★★★★☆	★★★★☆
Potentiel de valorisation	★★★★★	★★★★☆	★★★★☆
Usage fourrager	★★★★★	★★★★☆	★★★★☆
Potentiel d'employabilité	★★★★★	★★★★☆	★★★★☆

■ PAM principalement spontanée ■ PAM principalement cultivée

Faible à très élevée



Source : Analyse d'IFC et du CRI MS basée sur l'étude terrain réalisée par le cabinet Grant Thornton

Le caroubier présente un fort potentiel pour la province d’Al Haouz avec sept atouts majeurs par rapport aux critères de priorisation. Les arguments en faveur du caroubier se trouvent à la fois en amont et en aval de la chaîne de valeur :

• En amont de la chaîne de valeur :

D’une part, le caroubier nécessite peu d’irrigation, demande une faible conduite culturale et peu d’entretien, et offre une grande longévité. Ces caractéristiques en font une culture attrayante pour les agriculteurs de la région. Par ailleurs, il crée un consensus dans la province, répondant aux besoins des agriculteurs tant dans les plaines que dans les zones montagneuses, favorisant ainsi son adoption à grande échelle. Le caroubier présente également un intérêt économique certain pour les populations locales au regard des prix de vente de ses produits et sous-produits. De plus, il joue un rôle crucial dans la lutte contre l’érosion des sols, offrant ainsi des

avantages environnementaux significatifs pour la région.

• En aval de la chaîne de valeur :

D’autre part, la caroube connaît une demande mondiale croissante, notamment pour ses dérivés tels que la gomme de caroube, utilisée comme additif naturel (E410), offrant ainsi un fort potentiel à l’export. De plus, l’activité de transformation de la caroube présente un intérêt économique notable, avec des prix attractifs sur le marché. La filière de la caroube est également prioritaire sur le plan industriel dans l’écosystème de la chimie verte, étant éligible à de nombreuses incitations et soutiens gouvernementaux. Enfin, le Maroc se positionne comme le 4ème producteur mondial de caroube, avec une forte exportation de cette plante, conférant à la région de Marrakech-Safi un rôle important en tant que plateforme d’exportation pour la caroube produite dans la province.

FIG 18
Critères appliqués aux PAM dans la province de Chichaoua

Critère / PAM	Cumin	Thym	Armoise blanche	Fenouil	Piment
Potentiel de production	★★★★☆	★★★★☆	★★★★☆	★★★★☆	★★★☆☆
Potentiel de rendement	★★★★★	★★★★☆	★★★★☆	★★★★☆	★★★☆☆
Adaptation de la plante aromatique au contexte pédoclimatique de la province	★★★☆☆	★★★★★	★★★★☆	★★★☆☆	★★★★★
Intérêt économique	★★★★★	★★★★☆	★★★★★	★★★☆☆	★★★☆☆
Savoir-faire local	★★★★★	★★★☆☆	★★★★★	★★★★★	★★★★★
Demande sur les marchés national et international	★★★★★	★★★★☆	★★★☆☆	★★★☆☆	★★★☆☆
Organisation professionnelle	★★★☆☆	★★★★★	★★★★★	★★★★★	★★★★★
Niveau de valorisation actuel	★★★★★	★★★★★	★★★★★	★★★★★	★★★★★
Potentiel de valorisation	★★★★★	★★★★☆	★★★☆☆	★★★☆☆	★★★★★
Usage fourrager	★★★★★	★★★★☆	★★★★☆	★★★★★	★★★★★
Potentiel d'employabilité	★★★★★	★★★★☆	★★★★★	★★★★☆	★★★★★

■ PAM principalement spontanée ■ PAM principalement cultivée

Source : Analyse d’IFC et du CRI MS basée sur l’étude terrain réalisée par Grant Thornton

☆☆☆☆ → Faible à très élevée → ★★★★★

Le cumin, une espèce maîtrisée par les agriculteurs de la province de Chichaoua, présente un potentiel prometteur pour diverses applications, notamment en amont et en aval de la chaîne de valeur.

- En amont de la chaîne de valeur :

Premièrement, la qualité supérieure reconnue du cumin Beldi de la province offre un avantage concurrentiel à l'échelle internationale. De plus, sa culture peu exigeante en eau et ne nécessitant pas le recours à des intrants chimiques ou pesticides en fait une option attrayante, répondant aux critères d'une production 100% BIO. La plante s'adapte également bien à l'aridité du climat et aux conditions pédoclimatiques locales, ce qui facilite sa culture et sa gestion pour les agriculteurs. En outre, le savoir-faire ancestral de la population locale constitue un atout précieux pour assurer une culture efficace et durable.

- En aval de la chaîne de valeur :

D'autre part, le cumin offre un intérêt économique très important, avec un meilleur rendement que d'autres plantes de la province telles que le fenouil. Il présente également un potentiel de valorisation et de diversification de la gamme de produits, notamment avec la production d'huile essentielle, de mélanges d'épices, entre autres. De plus, les vertus thérapeutiques du cumin, telles que ses propriétés carminatives, antispasmodiques et anti-inflammatoires, restent largement inexploitées, offrant ainsi des opportunités pour le développement de produits innovants. Par ailleurs, l'intérêt marqué de l'État pour le développement de la filière renforce son attractivité et son potentiel de croissance à la lumière du projet stratégique sous l'appellation « Génération Green 2020-2030 ». Enfin, la demande croissante du marché national absorbe toute la production locale, avec des importations en constante augmentation, ce qui garantit un débouché sûr pour les producteurs locaux.



4

Stratégie et recommandations pour le développement de la filière caroube dans la province d'Al Haouz

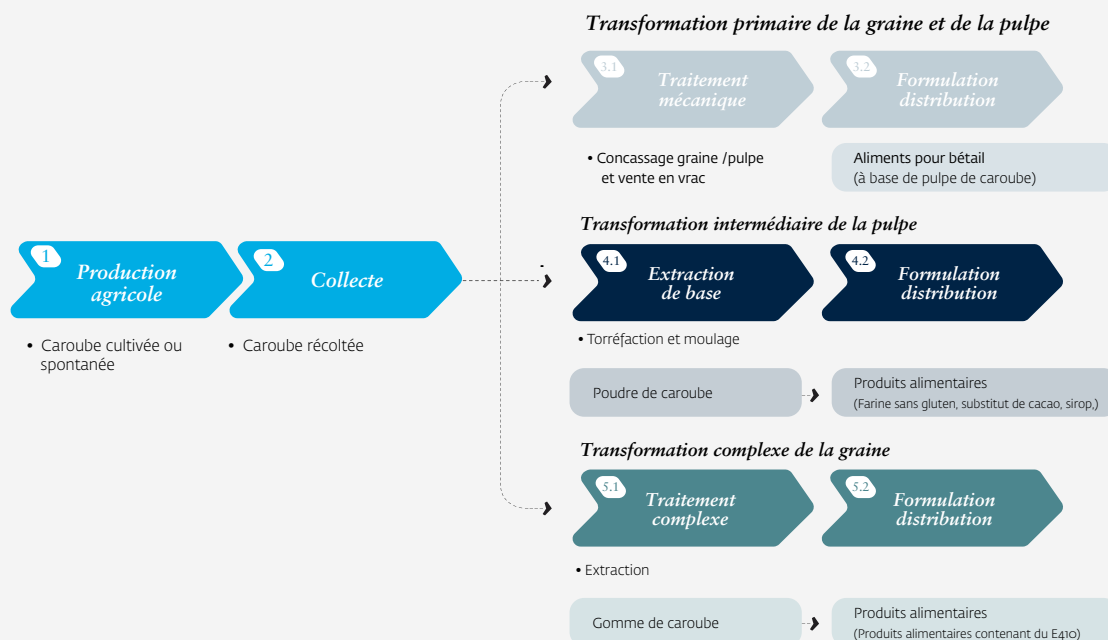
Présentation de la chaîne de valeur du caroubier

L'analyse de la chaîne de valeur est essentielle afin d'illustrer et

de comprendre les étapes par lesquelles passe le produit avant d'arriver au consommateur final. La chaîne de valeur de la caroube se présente comme suit :

FIG 19

Chaîne de valeur de la filière de la caroube



Source : Analyse d'IFC et du CRI MS basée sur l'étude terrain réalisée par le cabinet Grant Thornton

Dans le domaine de l'alimentation humaine, la pulpe de caroube émerge comme une ressource polyvalente, riche en fibres alimentaires, en sucres et en composés bioactifs bénéfiques pour la santé. Ainsi, elle trouve notamment sa place dans la fabrication de chocolat en tant que substitut de la poudre de cacao, offrant des avantages nutritionnels. De plus, ses dérivés comme la farine et le sirop de caroube sont utilisés dans diverses applications, notamment dans la production de produits sans gluten et comme additif alimentaire.

Dans le domaine de l'alimentation animale, l'élevage s'appuie également sur la pulpe de caroube. En effet, la pulpe de caroube possède des valeurs énergétiques spécifiques qui constituent des éléments importants de l'alimentation du cheptel, en particulier en période hivernale. De plus, le caroubier, en tant qu'arbre mellifère, contribue également à la production apicole locale, offrant un miel prisé des consommateurs.

Diagnostic du maillon « Production »

Le caroubier occupe une superficie significative dans la province d'Al Haouz, avec 700 hectares de culture existants, renforcés par 2174 hectares supplémentaires plantés depuis 2018 dans le cadre de la stratégie "Green Generation 2020-2030". Cette expansion vise à augmenter la production annuelle de caroube, estimée à plus de 5 500 tonnes, tout en générant 50 000 journées de travail par an. Les agriculteurs bénéficient de subventions pour l'achat de plants, financées par le Fonds de Développement Agricole, couvrant jusqu'à 60% du coût avec un plafond de 6 000 dirhams par hectare. Le caroubier cultivé peut être certifié biologique sans période de transition, à condition de respecter des pratiques agricoles exemptes d'engrais chimiques et de traitements phytosanitaires.

Cependant, la filière caroube fait face à plusieurs défis. Le coût élevé notamment de la certification biologique, qui peut atteindre 12 à 15 000 dirhams par an, est un obstacle pour de nombreuses coopératives, limitant ainsi la production labellisée bio. De plus, l'absence de vergers modernes, de pépinières dédiées et d'un itinéraire de conduite culturale adapté réduit le rendement. Les aléas climatiques provoquent également des fluctuations interannuelles de la récolte. Pour

les caroubiers du domaine forestier, la cueillette est souvent réalisée par des collecteurs locaux qui vendent ensuite les produits à des intermédiaires, introduisant des marges supplémentaires de 5 à 10 dirhams par kilogramme, pouvant parfois dépasser cette valeur.

Diagnostic du maillon « Stockage »

Après la récolte, les gousses entières de caroube sont stockées, dans l'attente de leur transformation ou de leur commercialisation. Les unités de stockage de caroube doivent être autorisées sur le plan sanitaire, au même titre que les unités de valorisation de la caroube.

Lors du stockage, la caroube peut être attaquée par plusieurs insectes, et notamment la pyrale des caroubes (*Ectomyelois ceratoniae* Z). Afin de préserver l'intégrité de la caroube en cours de stockage, la fumigation est autorisée avec le phostoxin, à base de phosphore d'aluminium 56%. Il en va de même pour les gousses concassées. L'utilisation d'autres biocides, en cours de stockage, n'est pas autorisée.

Diagnostic du maillon « Transformation »

Les unités de transformation de la caroube doivent être autorisées sur le plan sanitaire, conformément à l'arrêté du ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime n°244-13 du 4 rabii I 1434 (16 janvier 2013).

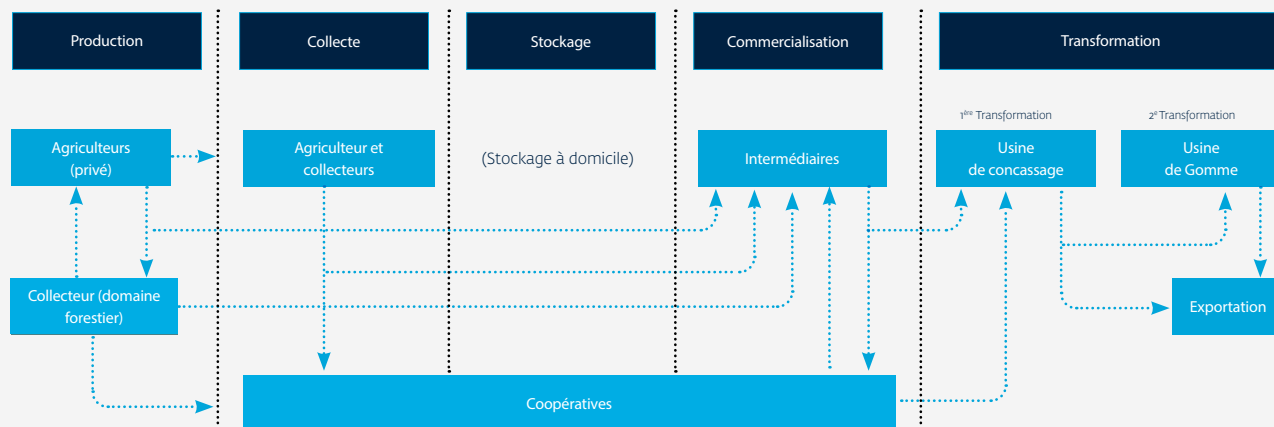
Il existe une unité de concassage à Tamesloht (Province d'Al Haouz), chargée de l'extraction de la pulpe (80 à 85%) et des graines (20 à 25%). À l'export, les graines sont vendues à 300 dirhams / kg, tandis que les pulpes sont écoulées sur le marché local pour l'alimentation animale, à raison de 2,6 dirhams / Kg. La marge nette des unités de concassage, à la suite de la vente des graines, varie entre 20 et 50 dirhams / kg, selon le prix d'achat des gousses de caroube et leur teneur en graines.

Cartographie des acteurs institutionnels et privés

L'établissement d'une cartographie des acteurs permet de recenser, de classer les acteurs clés du marché, et de visualiser les relations entre les intervenants de la chaîne, les organisations de soutien et d'autres acteurs du marché.

FIG 20

Cartographie des principaux acteurs de la filière caroube dans la province d'Al Haouz



Source : Analyse d'IFC et du CRI MS basée sur l'étude terrain réalisée par le cabinet Grant Thornton

Organismes d'appui et accompagnement (scientifique, technique, financier, etc) publics et privés



Les sociétés de transformation de la caroube disposent de leurs propres commissionnaires qui s'approvisionnent en caroube dans tout le Haut Atlas. Les agriculteurs et collecteurs restent isolés et ne disposent pas de pouvoir de négociation, toutefois, on observe l'émergence d'organisations professionnelles qui structurent la filière telle que l'Association Boughanem pour le Développement et la Coopération Agricole, qui jouent un rôle d'interface entre le ministère de l'agriculture et les agriculteurs bénéficiaires. Cette dernière est en mesure de jouer un rôle déterminant dans la création de coopératives pour l'encadrement des agriculteurs et la gestion d'unités de transformation futures.

Les services d'appui, quant à eux, sont nombreux et peuvent se subdiviser comme suit :

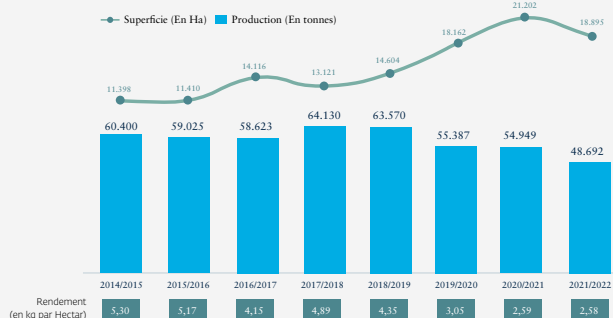
- Services d'appui en matière de conseil agricole et recherche et développement : ANEF, ONCA, ORMVAH, INRA, ANDPMA, ENAM, IAV, etc.
- Services d'assistance technique : DPA El Haouz, DRA Marrakech-Safi, ADA, INDH, etc.
- Services bancaires et de financement : CAM, Autres banques et organismes de microfinancement
- Services de Consulting / Marketing / Commercialisation : Bureaux d'étude, ADA, DRA -Marrakech-Safi, etc.

Analyse concurrentielle (offre nationale et internationale) sur la filière du caroubier

Production marocaine de caroube

FIG 21

Evolution de la production et de la superficie au Maroc



Source : Ministère de l'Agriculture (Maroc)

La production de la caroube a stagné durant ces 10 dernières années, bien que l'on observe un léger recul et ce malgré une superficie qui a pratiquement doublé sur la même période. Cela peut s'expliquer par des défaillances relatives à la conduite culturale ou à la durée nécessaire pour que les nouvelles plantations de caroubiers atteignent un bon niveau de rendement. En effet, ce dernier varie grandement selon l'âge de l'arbre, lequel ne commence à fructifier qu'à partir de la 5^{ème} ou 6^{ème} année.

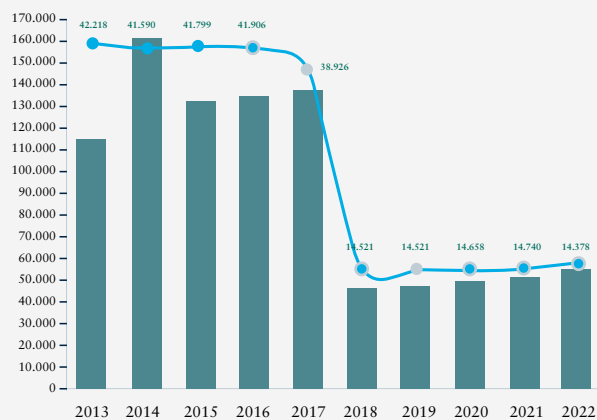
Production mondiale de caroube

La production mondiale de la caroube s'élève à 56 423 tonnes en 2023 soit deux fois moins qu'en 2013, en raison d'une superficie dédiée en recul constant, divisée par 2,7 en l'espace de 10 ans (figure 1 ci-dessous). Actuellement, cette production est concentrée principalement sur le bassin méditerranéen et dominée par deux pays que sont la Turquie et le Maroc qui représentent près de 84% de l'activité. Le Maroc ayant perdu son statut de leader en 2022 au profit de son concurrent turc (figure 2 ci-dessous) ⁶⁹

FIG 22

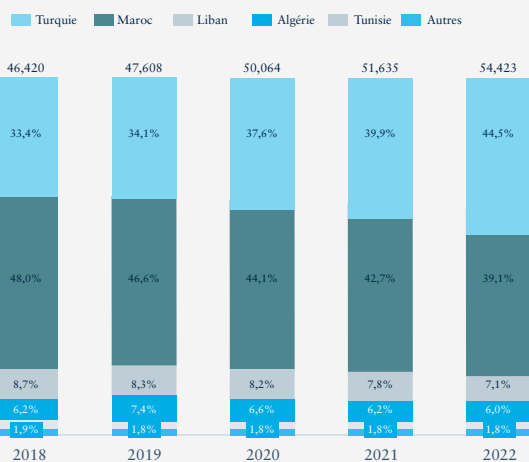
Evolution de la production et de la superficie récoltée de caroube dans le monde

Evolution de la production de la superficie récoltée de caroube dans le monde



Source : FAO

Principaux producteurs de caroube dans le monde



Source : FAO

⁶⁹ Avertissement : Ces chiffres sont à prendre avec précaution en raison d'un risque de fiabilité de la base de données de la FAO. En effet, à partir de 2017, les chiffres de certains pays producteurs ne sont plus disponibles tels que l'Espagne, l'Italie

ou encore Chypre. Il est aussi à préciser que les données mises à disposition par la FAO ne correspondent pas à celle publiées par le ministère de l'Agriculture.

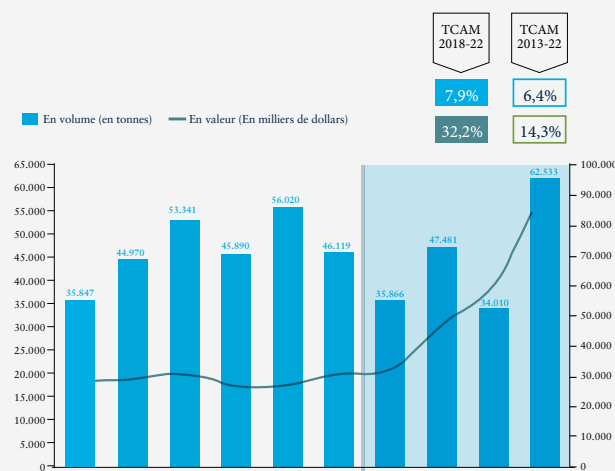
Le retrait en 2017 de l'entreprise Cargill du Maroc a négativement impacté le segment de la gomme de caroube, dont les exportations ont été divisées par deux en 8 ans. En effet, l'américain était présent au Maroc à travers deux usines à Essaouira et Fès, dont l'activité consistait en la transformation de graines de caroube en gomme qui était destinée aux marchés de l'agroalimentaire, des soins d'hygiène et du secteur industriel. Toutefois, en raison de problèmes de rentabilité, la multinationale a mis fin à ses activités

Analyse de la demande (nationale et internationale) sur la filière du caroubier⁷⁰

Evolution des importations mondiales de caroube

FIG 23

Evolution des importations de caroube dans le monde



Source : Trademap

Les importations en valeur se sont fortement accélérées à partir de 2018

Les importations de caroube en volume évoluent en dents de scie, en raison de l'irrégularité marquée de la production, que l'on attribue généralement à une mauvaise pollinisation, à des déficiences en soins culturaux et aux conditions climatiques. L'année 2022 est caractérisée par une forte demande émanant principalement du Vietnam et des pays producteurs que sont le Maroc (+ 6 377 T), l'Italie (+ 1 440 T) et l'Espagne (+ 3 281 T*). On observe des importations en valeur qui progressent à un rythme beaucoup plus soutenu (+32,2%/an) sur la période

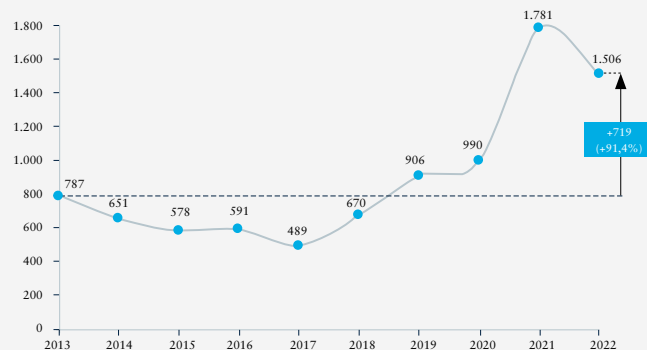
⁷⁰ Avertissement : Les chiffres analysés proviennent de sources officielles, toutefois, du fait de la nature du sujet traité et de la difficulté de traçabilité et de classification des PAM, de nombreux chiffres sont à prendre avec précaution en

2018-2022, en raison d'un prix à l'import qui a doublé en 10 ans passant de 787 dollars US / tonne à 1 506 dollars US / tonne (voir figure 24).

*Par rapport à l'année précédente / T : Tonnes

FIG 24

Evolution du prix de la caroube à l'export



Source : Trademap

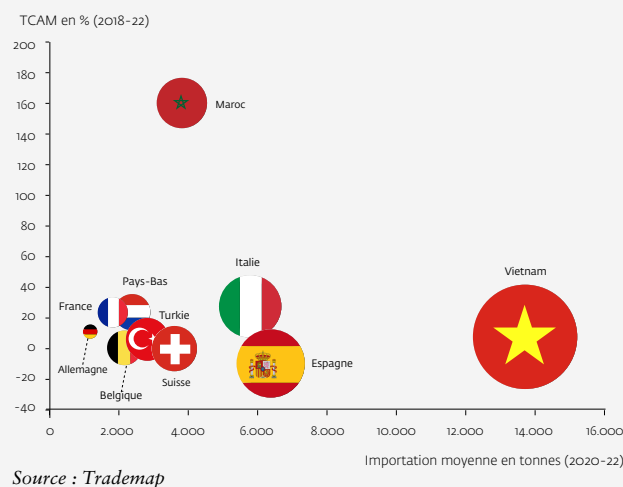
Les dix premiers pays importateurs représentent près de 89% de la demande mondiale en 2022. Les principaux bassins de consommation se situent au Vietnam, au Maroc et dans les pays européens (Turquie y compris). Toutefois, le Maroc est le pays dont les importations ont le plus progressé durant la période 2018-2022, au rythme de +159,2%/an, (voir figure 25) et se classe au 2ème rang des importateurs. Cette situation peut s'expliquer par :

- L'activité de réexportation. Le Maroc importe de la matière 1^{ère} en vue de la transformer pour ensuite la réexporter sous forme de gomme ou de farine.

raison d'un risque de fiabilité. Les chiffres Trademap diffèrent de ceux disponibles auprès de l'Office des Changes et ce malgré l'utilisation des mêmes codes SH, affectant le rapport ci-dessous. Il est aussi à noter que les chiffres de l'Office des Changes pour l'année 2023 sont arrêtés au mois de septembre.

- Le refus de nombreuses coopératives marocaines de valorisation de s'approvisionner auprès des intermédiaires en 2022 afin de ne pas alimenter la bulle spéculative. En effet, les gousses de caroube avaient atteint un prix de 70 dirhams le kilogramme, en raison d'une forte demande en provenance de l'étranger, notamment de l'Union Européenne, dépassant largement l'offre.

FIG 25
Principaux importateurs de caroube dans le monde



Evolution des importations marocaines de caroube

Les importations marocaines ont suivi une tendance fortement haussière sur la période 2020-2022. Cette situation est imputable à une demande émanant d'une part des produits valorisés tels que les graines de caroube et d'autres produits dérivés (hors farine et semoule) et d'autres part aux caroubes à l'état brut (Voir figure 27). Toutefois, on observe un retour à la normale à partir de 2023 avec des volumes importés sous le seuil des 2 000 tonnes, bien que l'on remarque des importations en valeur qui demeurent élevés, et ce en raison de la dépendance du Royaume de l'importation de produits valorisés. En effet, bien que les graines de caroube ne constituent que 57% des importations de caroube en 2023, ces derniers s'élèvent à 104 millions de dirhams (soit près de 90% des importations totales et 92% des importations sous régime de l'admission temporaire), suggérant un déficit voire une absence d'unités dédiés à la transformation de la caroube en graines au Maroc.

En effet, malgré le fort potentiel de production au niveau national, les unités de transformation ont recours à l'importation de certains dérivés des caroubes pour faire face au déficit d'approvisionnement et qui sont par la suite, exportés vers l'Europe.

FIG 26
Importation marocaine de caroube par type de regime

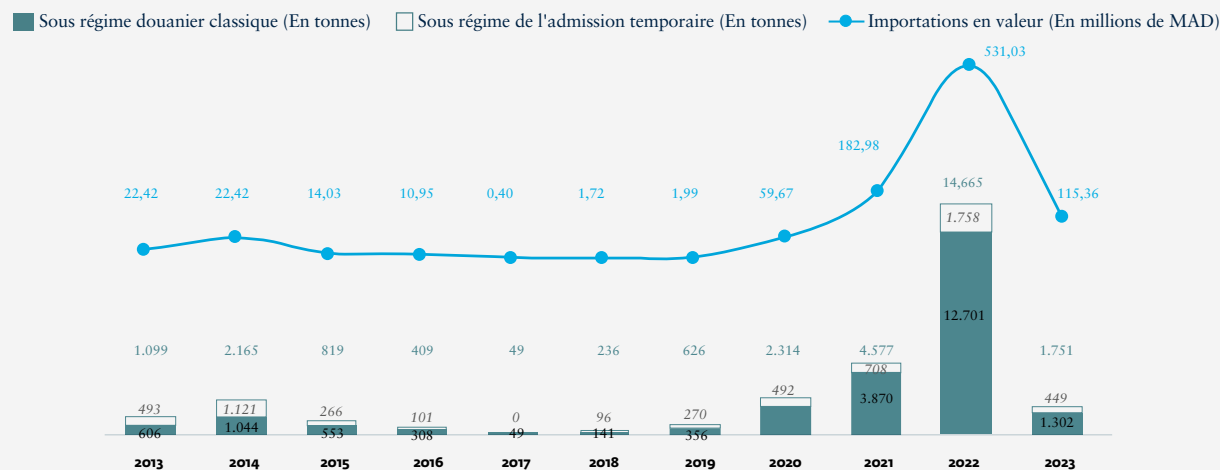
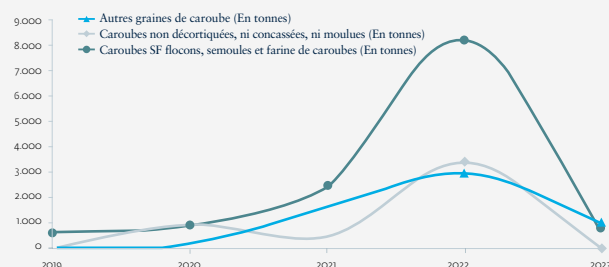


FIG 27

Principaux produits de la caroube importés par le Maroc



Source : Office des changes

Principaux débouchés de la filière et drivers de la demande

La gousse de caroube, fruit du caroubier, se compose d'une cosse, appelée pulpe de caroube, et d'une graine.

Ces deux composants présentent des sous-produits abondamment utilisés en alimentation humaine comme en alimentation animale : la farine de pulpe de caroube, la farine de graines de caroube et la protéine de germe de caroube.

– La pulpe de gousse de caroube

Elle contient une forte proportion de sucre (glucose, saccharose, fructose) dont la teneur varie entre 35% à 50% selon la région géographique de la récolte : les gousses d'Espagne présentant un taux plus élevé que les autres. De ces sucres est issue une valorisation traditionnelle, communément consommée dans les pays de l'Orient tels que la Syrie et le Liban : la mélasse de caroube. Elle est utilisée comme sirop en alimentation humaine et comme produit énergisant en alimentation animale.

De récentes recherches ont montré qu'il est possible de produire une mélasse transparente, qui après une transformation, génère un agent antidiabétique, le Pinitol.

De cette même pulpe, lors du process d'extraction des sucres, la mélasse donne un produit résiduel, très prisé pour sa haute teneur en fibres, connu pour exercer un effet régulateur sur la fonction intestinale.

La pulpe de caroube est aussi utilisée comme un substitut au cacao, après un process de torréfaction qui en change l'aspect, la couleur ainsi que le goût. Contrairement à celui-ci, la pulpe de caroube ne contient ni théobromine, ni caféine, deux

alcaloïdes à l'action excitante sur l'organisme. Elle contient toutefois une quantité élevée de polyphénols, pour lesquels le chocolat est très prisé. La pulpe est particulièrement recherchée dans les domaines des chocolats à faible teneur en sucres, biologiques, et à grande valeur ajoutée.

– La farine de graines de caroube :

L'usage de la caroube ne se limite pas à sa pulpe. En effet, la graine renferme un galactomannane, dont la structure des chaînes, en fait un épaississant très utilisé dans le domaine agro-alimentaire, connu sous le code normalisé E 410.

La farine de graines de caroube est appréciée pour 2 propriétés majeures : son effet épaississant obtenu à partir d'une faible quantité et pour son effet gélifiant.

Extrêmement employée dans la fabrication des glaces, dont elle améliore la texture, la tenue dans le temps à la température, la tenue à l'acidité tout en réduisant les effets de cristallisation de l'eau.

Grâce à la synergie qu'elle développe avec d'autres polysaccharides issus d'autres produits végétaux ou d'origine marine il est possible d'en faire un gel qui améliore l'élasticité. De ce fait, elle est très utilisée dans le domaine des préparations de pâtes de fruits, des sauces, des gels à l'eau, etc.

– La protéine de germe de caroube :

Lors de la préparation de la gomme de caroube, à partir de la graine, est généré un sous-produit très riche en protéines : le germe. Celui-ci, selon les régions, peut présenter de 35% à plus de 50% de taux de protéines. Il est très utilisé dans le domaine de l'alimentation de bétail au niveau mondial, et très particulièrement dans le domaine avicole au Maroc.

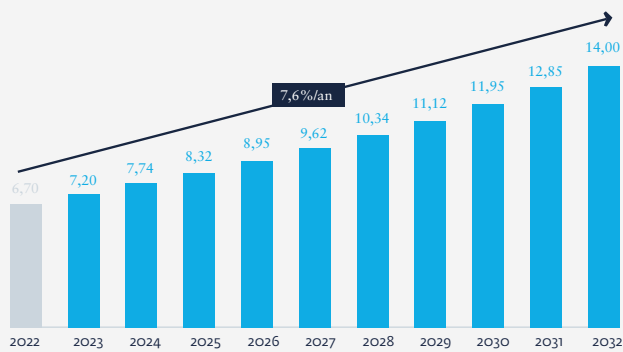
Appréciée du fait qu'elle ne contient pas de gluten, la protéine de germe de caroube est de plus en plus introduite dans l'alimentation humaine.

Tendances observées à l'international

Tendance 1 : La farine de caroube, obtenue à partir de gousses de caroube broyées, est de plus en plus utilisée comme alternative sans gluten à la farine de blé. Le marché du sans gluten est en forte croissance et pourrait entraîner une plus grande valorisation de la caroube en farine

FIG 28

Taille du marché des aliments sans gluten dans le monde (en Mds de Dollars)



Source : STATISTA

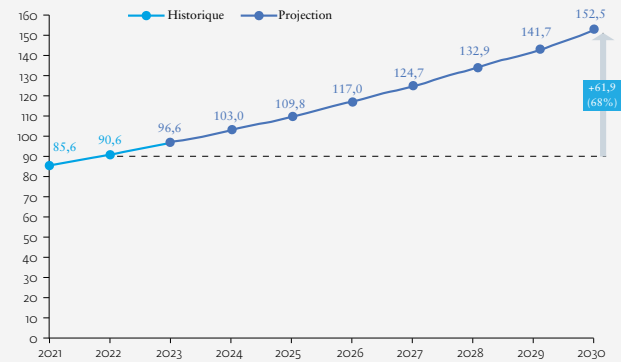
Le marché mondial des aliments sans gluten devrait connaître une croissance significative sur les dix prochaines années, passant de 6,7 milliards de dollars US en 2022 à 14 milliards de dollars US en 2032.

Tendance 2 : La caroube est de plus en plus utilisée comme un ingrédient essentiel dans la production de snacks sains.

Un marché évalué en 2022 à 90,6 milliards de dollars US et qui devrait croître à un rythme de 6,6% par an.

FIG 29

Taille du marché du snacking sains dans le monde



Source : STATISTA

La caroube est un produit de substitution au chocolat puisqu'elle est naturellement sucrée, riche en fibres, pauvre en cholestérol et sans caféine. Elle est souvent associée à des noix, des graines et des fruits secs pour fabriquer des en-cas nutritifs.

Encadré 9

Production de biocarburant à partir de caroube au Portugal

En 2013, un programme de recherche est lancé entre l'Université d'Algarve (UALg) et des industries de transformation de caroube de la même région afin d'évaluer le potentiel d'utilisation de la caroube comme biocarburant car le pays ibérique doit répondre aux exigences européennes d'intégration de biocarburant (utilisé en combinaison avec l'essence). En effet, tous les États membres se sont engagés à faire passer la part des biocarburants dans les transports à 10% d'ici 2020.

La caroube contient une pulpe constituée de près de 40% de sucres et de 35% d'amidon. Fermentés, ces sucres et l'amidon permettent de produire du bioéthanol et du CO₂. La fermentation dite « alcoolique » est réalisée avec la levure *Saccharomyces Cerevisiae* qui présente un bon rendement théorique : pour 1 g de pulpe de caroube, 0,51 g de bioéthanol pourrait théoriquement être produit. L'objectif que s'est fixé le laboratoire est de mettre au point un process de production viable, dans la perspective d'une production semi-industrielle.

Synthèse du diagnostic

Analyse SWOT

Production	Transformation	Commercialisation
Forces		
- Le caroubier est un arbre ayant une longue durée de vie, pouvant atteindre jusqu'à 500 ans. Le caroubier est un arbre n'exigeant pas beaucoup d'irrigation, avec une faible conduite culturale et peu d'entretien et qui possède en même temps une grande longévité. - Le caroubier crée le consensus dans la province puisqu'il répond à la fois aux besoins des agriculteurs situés dans les plaines et dans les zones plus montagneuses. - L'existence de variétés de caroube à haut rendement en graines (24% à 26%). - Le Maroc est le 4ème producteur mondial de caroube, qui constitue la 1ère PAM exportée par le Maroc (32KT/72KT).	- La présence au sein de la province d'unités de concassage (Société Comherbeplante). - L'existence d'un cadre normatif national qui définit les caractéristiques qualitatives des gousses de caroube NM 08.1.136 : « Caroube-Spécifications ».	
Faiblesses		
- Une mauvaise conduite culturale et un faible recours aux semences et engrais. - L'absence de pépinière pour la production de plants sélectionnés de caroubier. - L'absence d'encadrement des agriculteurs. - La fluctuation interannuelle des récoltes. - La surexploitation du caroubier dans le domaine forestier, renforcée par des méthodes de récolte non durables (arrachages,...).	- La province d'Al Haouz ne possède pas actuellement de coopératives dédiées à la filière de la caroube. - Le faible niveau de valorisation dans la province. - Le non-respect de la réglementation en vigueur en matière de récolte et de stockage.	- La faible intégration entre l'amont et l'aval industrie agroalimentaire. - La domination des circuits d'approvisionnement et de distribution par les intermédiaires, avec une faible part des revenus revenant aux agriculteurs.

Opportunités		
• L'importance accordée à la filière en termes d'extension des superficies plantées (Plan Maroc Vert et Génération Green) • La caroube et ses dérivés possèdent de nombreux bienfaits sanitaires et thérapeutiques qui stimule sa demande et son potentiel à l'export	• La filière de la caroube est prioritaire sur le plan industriel dans l'écosystème Chimie verte (PAI & Banque de projets) éligible à de nombreuses incitations • L'Association Boughanem pour le Développement et la Coopération Agricole qui joue un rôle d'interface entre le ministère de l'agriculture et les agriculteurs bénéficiaires.	
Menaces		
• Le réchauffement climatique intensifie l'irrégularité des récoltes		• L'existence substituts gomme de (E410) compétitifs

Enjeux majeurs impactant le développement de la filière

Sur la base des constats issus du diagnostic de secteur de la caroube dans la province d'Al Haouz, il ressort que huit enjeux majeurs impactent le développement de cette filière :

1. L'insuffisance de la production de caroube à l'amont agricole et forestier
2. La production de caroube est irrégulière d'une année à l'autre, en fonction des aléas climatiques, ce qui impacte négativement le revenu des agriculteurs et les approvisionnements des unités de transformation
3. La faiblesse de la production de caroube « Bio » et le manque de labellisation à travers des Signes Distinctifs d'Origine de Qualité (SDOQ)

4. L'organisation professionnelle timide de la filière,
5. La captation d'une plus-value importante par les intermédiaires
6. L'insuffisance de la valorisation de la caroube dans la province d'Al Haouz
7. La faible diversification des produits de transformation de caroube (pulpe, graines, farine, flocons, gomme, sirop de caroube, ...)
8. Les difficultés de commercialisation, avec un nombre limité de circuits de commercialisation.

In fine, le caroubier représente une opportunité stratégique pour la province d'Al Haouz, tant du point de vue agronomique qu'économique, grâce à ses multiples avantages et à sa position favorable sur le marché mondial des PAM.

Stratégie proposée pour le développement de la filière

La stratégie proposée pour le développement de la caroube dans la province d'Al Haouz a pour objectif l'augmentation

des superficies plantées, l'amélioration du rendement et l'amélioration des taux de 1^{ère} et 2^{ème} transformation dont l'atteinte sera conditionnée par la planification et la réalisation de projets générant des gains progressifs.

Feuille de route de la stratégie

Objectif 1		2022		2029		Soit 500 Ha de caroubier forestier et 800 Ha de caroubier cultivé supplémentaires
Augmenter les superficies plantées de caroubier de 1 300 Ha	Superficie plantée [Ha]	2 874	4 174			
	Superficie récoltée [Ha]	700	2 874			
Objectif 2						Soit une amélioration annuelle de 10% dès 2024
Améliorer le rendement du caroubier cultivé de 77%	Rendement caroubier cultivé [T/Ha]	2,11	3,75			
Objectif 3						Taux de transformation cibles des gousses issues de la province d'El Haouz
Améliorer les taux de 1 ^{ère} et 2 ^{ème} transformation des produits	% gousses produites concassées	70%	80%			
	% graines produites transformée en gomme	50%	71%			
	% graines produites transformée en gomme	0%	100%			
Moyens requis		Impact				
Investissement à réaliser	209 M MAD	Quantité de gousses produites		9 634 T contre 1481 T en 2022		
Capacité 1 ^{ère} transformation installée	8 000 T/an	CA additionnel		522 M MAD		
Capacité 2 ^{ème} transformation installée	7 000 T/an dont 1079 T produit grâce à la province	Emplois directs et indirects créés		2 627 emplois		

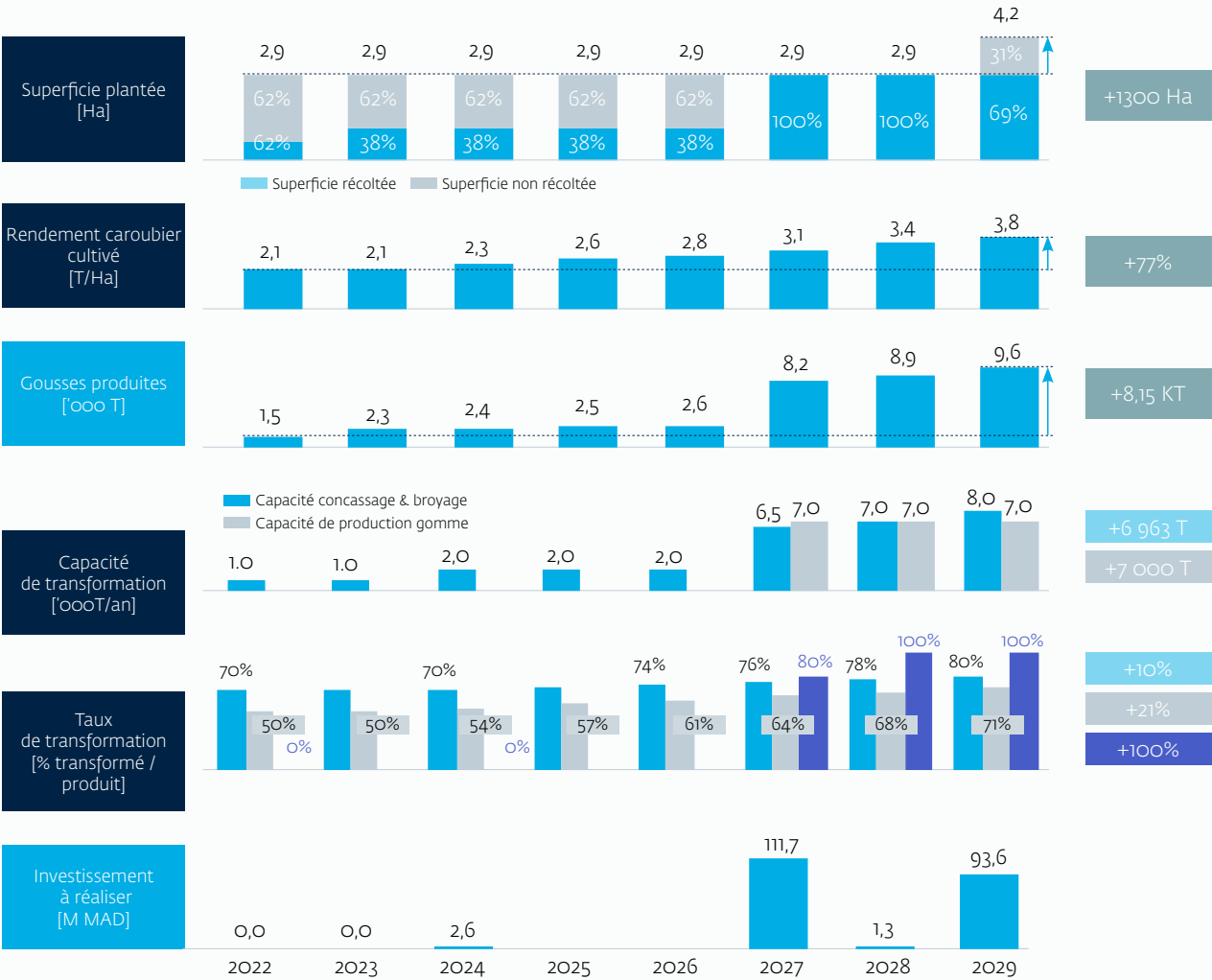
Déploiement de la stratégie de la filière caroube

L'atteinte des résultats attendus par la mise en œuvre de la stratégie de développement de la filière caroube est conditionnée par la planification et la réalisation de projets qui sont décrits sur le schéma ci-après. En effet, un travail de projection à horizon 2029 a été réalisé pour déclinier pour chaque année à venir les axes à suivre en termes de superficies plantées et d'investissements induits. Selon le modèle développé, il ressort que les opérations de plantations conduites en 2018 et 2022 permettront une augmentation des superficies récoltées durant la période 2024 - 2029.

L'augmentation des capacités de concassage et de broyage s'appuiera sur le développement de petites unités dans une logique d'augmentation du revenu des familles d'agriculteurs. Ainsi 14 unités supplémentaires de concassage et de broyage d'une capacité de traitement de 500T/an sont prévues pour atteindre la capacité globale cible. Le montant total des investissements à réaliser se porte à 209,2 M MAD dont :

- 43% destinés à l'amont agricole
- 9% destinés au maillon de 1ere transformation
- 48% destinés au maillon de 2eme transformation

Déploiement de la stratégie de développement de la filière caroube



Source : Analyse d'IFC et du CRI MS basée sur l'étude terrain réalisée par le cabinet Grant Thornton

Recommandations pour la filière caroube

Mesures	Projets	Etapes	Parties prenantes concernées
Axe 1 : Améliorer la production et l'organisation du secteur			
Améliorer le potentiel de production du secteur du caroubier	Créer une pépinière de plants de caroubier sélectionnés avec un rendement élevé en graines ($\geq 24\%$), à accréditer par l'ONSSA	1. Aménagement du site et mise en place des équipements 2. Sélection des plants jusqu'à obtention des caractéristiques souhaitées 3. Acquisition des licences et des autorisations	Direction Provinciale de l'Agriculture (DPA) Chichaoua Office Régional De Mise En Valeur Agricole Du Haouz (ORMVAH) Office National de Conseil Agricole (ONCA) Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA)
	Développer un guide d'itinéraire de conduite culturale et de collecte adapté au contexte pédoclimatique de la province d'Al Haouz	1. Recensement des bonnes pratiques de culture et de collecte du caroubier en tenant compte du contexte pédoclimatique. A l'exemple de la préparation du sol et du choix de variété ou encore des techniques et moments de collecte garantissant la pérennité du couvert végétal. 2. Test sur terrain et ajustements des pratiques 3. Rédaction et diffusion du guide auprès des agriculteurs et collecteurs	Office Régional De Mise En Valeur Agricole Du Haouz (ORMVAH) Office National de Conseil Agricole (ONCA)

Améliorer le potentiel de production du secteur du caroubier	Augmenter les superficies et les densités de caroubier plantés en substituant cet arbre à la céréaliculture, en autorisant la plantation de caroubier en domaine forestier et ajoutant des arbres matures issus des pépinières dans les superficies existantes	1. Identification des cultures à faible densité et des terrains exploitables pour l'augmentation des superficies et évaluation de leur potentiel agricole 2. Campagne de sensibilisation pour l'augmentation des densités de plantation ou la substitution des céréalicultures par les plantations de caroubier 3. Acquisition des autorisations de planter des caroubiers dans des terrains forestiers de faibles superficies et/ou pour la mise à disposition des terrains domaniaux 4. Distribution de plants et conduite d'opération de semis	Ministère de l'Agriculture Agence de Développement Agricole (ADA) Agence Nationale des Eaux et Forêts (ANEF) Office National de Conseil Agricole (ONCA) Conseil de la Région de Marrakech-Safi
Consolider la gouvernance de la filière du caroubier dans la province d'Al Haouz	Appuyer la création de coopératives caroubières qui devront inclure à la fois les agriculteurs et les collecteurs et adopter un mode de fonctionnement adapté aux réalités locales	1. Sensibilisation des cultivateurs de caroubier et des cueilleurs sur les bénéfices de l'organisation en coopératives et sur le processus de création 2. Lancement d'un programme d'appui à la création et à l'acquisition des moyens à travers un appel à manifestation d'intérêt. Le programme inclura également des conseils pour garantir la pérennité et l'autonomie des coopératives créées.	Office National de Conseil Agricole (ONCA) Conseil de la Région de Marrakech-Safi

Axe 2 : Valoriser la production de caroube

Développer la certification « Bio » et la labellisation à travers des Signes Distinctifs d'Origine et de Qualité (SDOQ)	Etudier la possibilité de labellisation de la caroube de la province d'Al Haouz à travers un SDOQ ou une certification « biologique »	1. Caractérisation de la caroube de la province d'Al Haouz 2. Identification des zones aptes à un mode de production « biologique » 3. Etablissement d'une feuille de route pour la labélisation et la certification qui mettra en évidence les améliorations et les actions à conduire en vue de leur obtention	Ministère de l'Agriculture Agence de Développement Agricole (ADA) IMANOR
Diversifier la gamme de produits à base de caroube	Développer la R&D et l'innovation au sein de la filière	1. Identification des mécanismes de financement nationaux et internationaux des projets de R&D et d'innovation (Tatwir Innov-R&D, Tatwir Innov-IndusTech, etc.) 2. Développement de partenariat pour l'appui technique et l'accès aux équipements 3. Mise en place du processus d'accompagnement des projets de R&D et innovation tout particulièrement sur la production de sirop de caroube, de substitut de chocolat et autres confiseries	Agence Nationale Des Plantes Médicinales Et Aromatiques (ANPMA) Cluster MENARA Maroc PME Université Cadi Ayyad
Augmenter les volumes de caroubes transformés localement	Créer de nouvelles unités de 1ère et 2ème transformation de la caroube dans la Province d'Al Haouz, autorisées sur le plan sanitaire et tendre vers un modèle d'agrégation	1. Appel à projet auprès des agriculteurs/coopératives pour le l'installation de petites unités de 1ère transformation dont l'objectif est l'amélioration des revenus des ménages en particulier à travers une autonomisation des femmes dans les familles d'agriculteurs 2. Conduite d'action de promotion de la filière par le CRI de la région pour l'attraction des investissements dans la 2ème transformation.	Ministère de l'Agriculture CRI Marrakech-Safi Agence de Développement Agricole (ADA) INDH Ministère de l'Industrie et du Commerce

		3. Accompagnement des investisseurs et porteurs de projets jusqu'à concrétisation de leurs projets. En particulier, les détenteurs de petites unités de transformation devront être bien orientés pour la commercialisation de leurs produits sur la base des actions dédiés dans la stratégie notamment à travers un modèle d'agrégation.	
Favoriser l'adoption de bonnes pratiques sanitaires	Accompagner la mise à niveau sur le plan sanitaire des acteurs tout au long de la chaîne et leur autorisation sanitaire par l'ONSSA	1. Evaluation du niveau actuel de conformité 2. Elaboration d'un Guide de Bonnes Pratiques Sanitaires (GBPS) pour les produits de la caroube (pulpe, graine, farine, gomme, sirop,...), en conformité avec la réglementation nationale et les standards internationaux	Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) Office National de Conseil Agricole (ONCA) Agence Nationale Des Plantes Médicinales Et Aromatiques (ANPMA)

Axe 3 : Améliorer les conditions de commercialisation de la caroube

Développer l'export de la caroube et des produits dérivés	Elaborer une stratégie go-to-market favorisant l'accès aux marchés d'exportation	1. Etude des conditions d'accès aux marchés d'exportations et des facteurs de succès 2. Mobilisation des mesures d'encadrement existantes avec un éventuel ajout de mesures spécifiques pour : • Participation des acteurs aux rencontres B2B au Maroc et à l'étranger • Conseil et appui technique • Appui financier	AMDIE Ministère de l'Industrie et du commerce Morocco Foodex
--	--	---	---

Renforcer les liens et les partenariats commerciaux

Renforcer les liens et les relations de partenariat entre les unités de transformation et les coopératives caroubiers créés

1. Organisation des rencontres B2B entre producteurs et transformateurs
2. Etablissement des points de ventes pour la rencontre et l'écoulement des produits y compris des marchés solidaires à l'exemple de celui de l'Oasis
3. Appui à la mise en valeur des résultats d'analyse qualité pour favoriser l'écoulement des produits
4. Evaluation des possibilités d'agrégation
5. Encadrement des modes de commercialisation de la caroube (contrat long terme, vente aux enchère, vente libre, etc..)

Office National de Conseil Agricole (ONCA)
Agence de Développement Agricole (ADA)

Axe 4 : Mesures transverses

Assurer la formation et sensibilisation du capital humain

Mettre en place un dispositif de formation au profit des acteurs tout au long de la chaîne de valeur (agriculteurs, cueilleurs, coopérative) dans la valorisation de la caroube

1. Ingénierie de formation en co-conception avec les membres du cluster / coopératives, en tenant compte des besoins déjà identifiés :
 - Techniques de collecte des PAM spontanées (Ex: méthodes garantissant leur pérennité, moment de collecte, etc.)
 - Techniques et enjeux liés à extraction des huiles (Ex : problèmes de taux d'acidité détecté à l'export, etc.)
 - Développement des connaissances académiques sur les PAM (Ex: Phytothérapie, aromathérapie, etc.)
2. Mise en place de nouvelles filières au sein des organismes de formation locaux (OFPPT, Cadi Ayad, etc.)

Ministère de l'Agriculture
Office National de Conseil Agricole (ONCA)
Agence Nationale Des Plantes Médicinales Et Aromatiques (ANPMA)
OFPPT
Université Cadi Ayyad

Renforcer le dispositif de contrôle et d'analyse	Créer un laboratoire d'analyse dédié aux PAM dans la région de Marrakech-safi	1. Etude préalable auprès des acteurs pour identification spécifiques des besoins 2. Structuration et création de l'entité 3. Suivi de la mise en conformité des acteurs vis-à-vis des normes et exigence des acheteurs	Ministère de l'Agriculture Agence Nationale Des Plantes Médicinales Et Aromatiques (ANPMA) Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) Université Cadi Ayyad
Appui à la compétitivité territoriale de la province	Développer des programmes de marketing territorial de la province d'Al Haouz afin d'attirer d'une part les investisseurs internationaux et d'autre part de développer l'écotourisme local	En ce qui concerne l'investissement : 1. Etude des forces et faiblesse de la province en termes d'attractivité 2. Elaboration d'une stratégie marketing de la province pour l'investissement Mobilisation de moyen 3. Démarchage des investisseurs En ce qui concerne l'écotourisme : 1. Etude des potentialités et contraintes de la province en tant que destination écotouristique 2. Etablissement de circuits touristiques dans la province 3. Elaboration d'une stratégie marketing de la province pour la promotion de l'éco-tourisme 4. Mobilisation de moyen	AMDIE CRI Marrakech-Safi CRT Marrakech-Safi ONMT Conseil de la région de Marrakech-Safi
	Mettre à disposition un foncier industriel adéquat à l'installation d'unité de transformation de graine en gomme dans la province	1. Etude préalable pour la sélection d'une zone dans la province AL Haouz 2. Aménagement du site et mise en place des infrastructures et équipements	Ministère de l'Industrie et du Commerce Conseil de la région de Marrakech-Safi



5

Stratégie et recommandations pour le développement de la filière cumin dans la province de Chichaoua

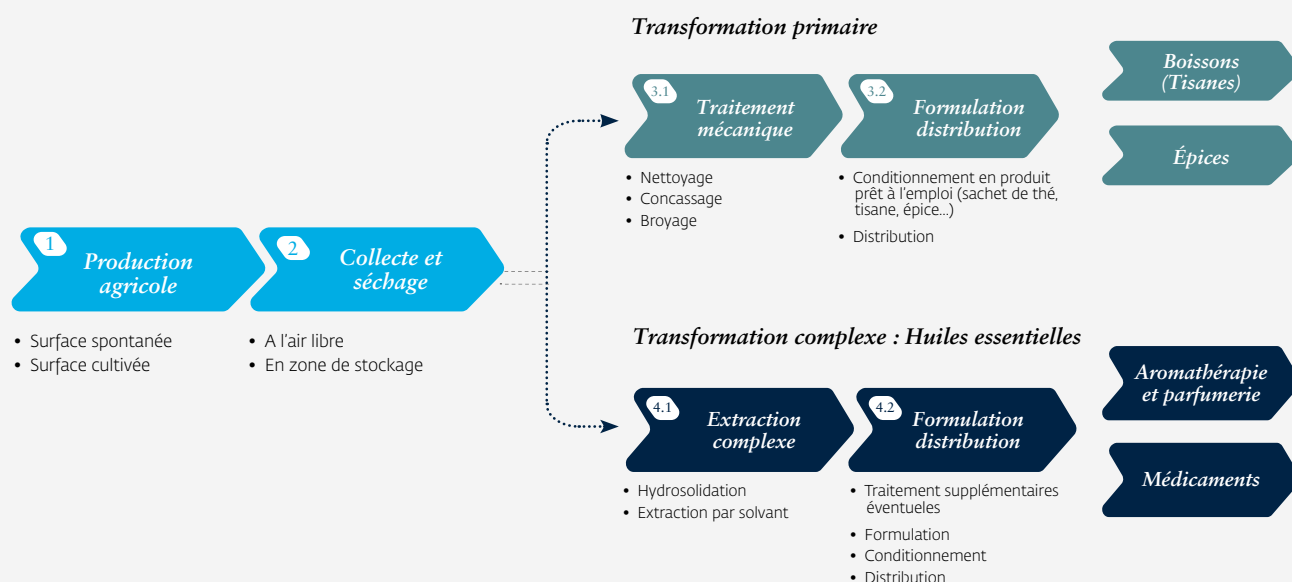
Présentation de la chaîne de valeur du cumin

Le cumin est une épice qui se présente sous forme de graines séchées de couleur brun clair. Il est aussi utilisé dans des mélanges d'épices comme le curry, chili, le ras el hanout, etc. Du fait, de ses nombreuses propriétés,

notamment des propriétés digestives, anti-inflammatoires et antimicrobiennes, l'épice peut être utilisée dans la production de certains médicaments ou compléments alimentaires. Enfin, l'huile essentielle de cumin est appréciée en aromathérapie et en cosmétique.

FIG 30

Chaîne de valeur de la filière cumin



Source : Analyse d'IFC et du CRI MS basée sur l'étude terrain réalisée par le cabinet Grant Thornton

Diagnostic du maillon « Production »

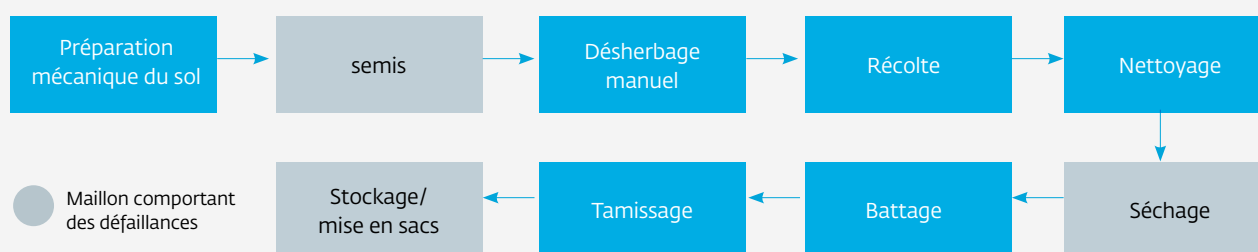
Dans la province de Chichaoua, la production de cumin beldi s'élève à 200 tonnes et se classe comme la 2ème province productrice dans la région de Marrakech-Safi, derrière celle de Rhamna (262,5 tonnes en moyenne). Le cumin est conduit traditionnellement en culture « bour » (pluviale) qui s'étend sur une superficie de 800 hectares pour un rendement moyen de 0,25 T / Ha. Ce rendement est considéré comme étant limité et insuffisant, puisqu'il ne reflète aucunement les potentiels de productivité de cette culture. Le faible rendement est attribuable à la fois à une conduite culturale inadaptée et à une faible utilisation des semences dont le taux ne dépasse pas 1,5%. Or, bien que le cycle du cumin soit court (60 à 80 jours), ce qui réduit les besoins en nutriments, il n'en demeure pas moins nécessaire d'avoir recours à un minimum

de fertilisation, en fonction de la composition du sol et des besoins de la plante.

Bien que le cumin beldi soit parfaitement adapté à la région, sa culture a régressé du fait de la compétitivité prix du cumin importé, qui est deux fois moins cher que le produit local. En effet le prix moyen de vente du cumin local est de 150 dirhams, supérieur de 60% à celui du cumin importé vendu à 60 Dh/Kg. Cet écart s'explique par le positionnement du cumin marocain qui se distingue par son Indication Géographique Protégée (IGP) "Cumin Beldi" le rendant plus cher et plus demandé. La présence d'un grand souk régional de commercialisation de cumin à « Sid L'Mokhtar » incite les agriculteurs à continuer de produire du cumin malgré les difficultés rencontrées.

FIG 31

Chaine de production du cumin



Source : Analyse d'IFC et du CRI MS basée sur l'étude terrain réalisée par le cabinet Grant Thornton

1. Le semis a lieu deux fois par an (manuellement et à raison de 15 kg / HA), le premier est réalisé en décembre et le deuxième en janvier. Ce décalage est voulu pour éviter la perte de la totalité de la récolte, en cas d'insuffisance de pluie. La semence utilisée n'est pas traitée et n'est pas certifiée.
2. La récolte est réalisée de mai à juillet, avec une récolte opérée en 2 temps. Pour déterminer la date de récolte, les agriculteurs se basent sur la couleur verte des grains, à noter que la récolte doit se faire avant maturité pour éviter la chute des graines.
3. Le cumin est séché naturellement à l'ombre chez l'agriculteur. La durée de séchage varie de 5 à 7 jours selon la température.
4. La vente de la production se fait par les agriculteurs soit directement aux coopératives, aux intermédiaires, ou aux

grossistes au niveau des souks hebdomadaires.

Diagnostic du maillon « Transformation »

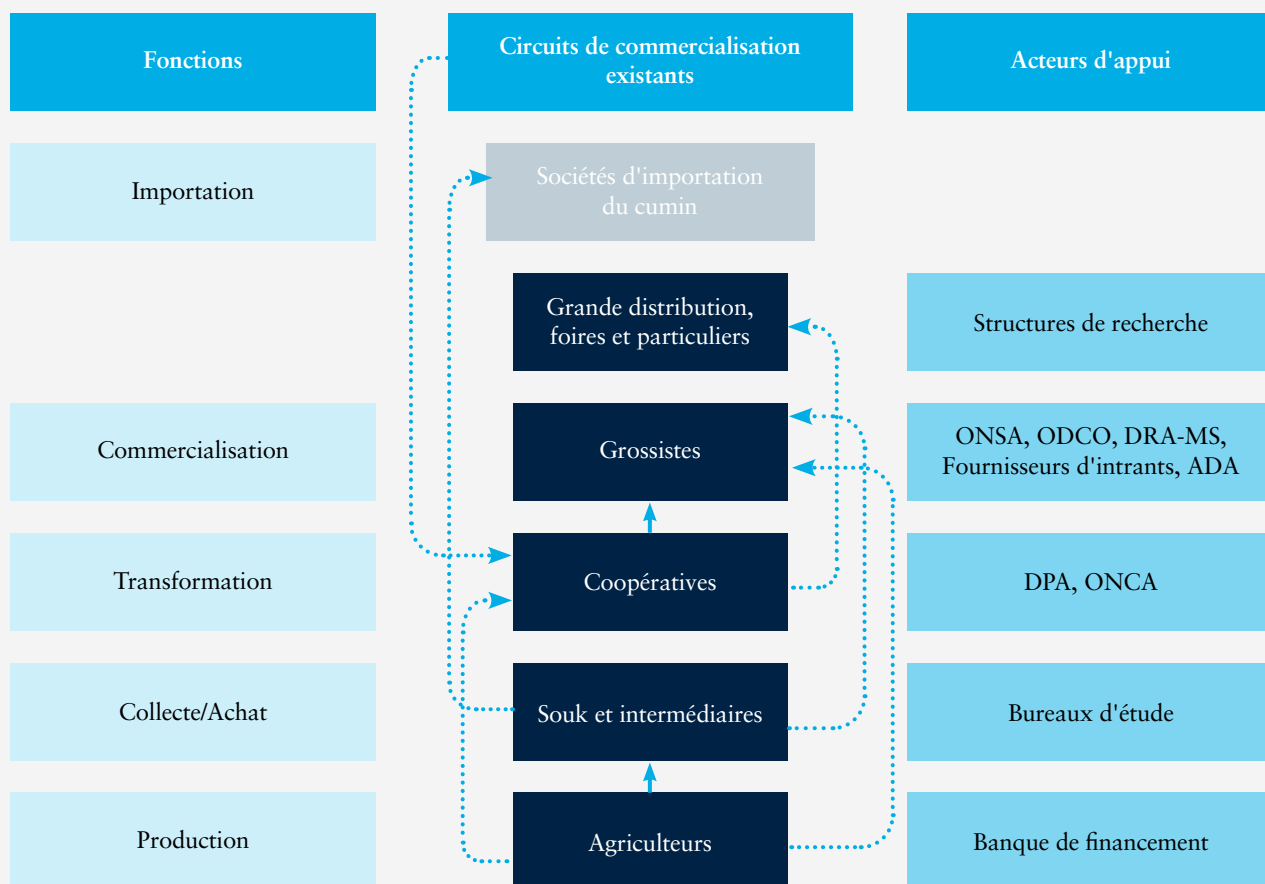
Après la récolte, le battage et le nettoyage, le cumin est commercialisé. La seule forme actuelle du produit est la graine sèche, toutefois, on assiste à l'émergence d'un début de valorisation notamment la production d'huile essentielle et d'huile végétale de cumin. La vente du cumin se fait aux souks hebdomadaires dans un 1er temps puis à Casablanca et Marrakech à un prix de 150 dirhams / Kg. Les prix varient d'une année à l'autre et cette évolution n'est pas maîtrisée par les coopératives.

Il est important de souligner que la majorité des coopératives de la région ne disposent pas de l'autorisation sanitaire de l'ONSSA et manquent d'équipements adéquats pour la production d'un cumin de qualité supérieure.

Cartographie des acteurs institutionnels et privés

FIG 32

Cartographie des acteurs de la filière du cumin



Source : Analyse d'IFC et du CRI MS basée sur l'étude terrain réalisée par le cabinet Grant Thornton

Analyse concurrentielle (offre nationale et internationale) sur la filière du cumin

Production marocaine de cumin

La production du cumin s'étend sur plusieurs provinces du territoire national notamment Chichaoua, El Kelâa des Sraghna, Rhamna et Youssoufia, ainsi que Figuig. Le cumin est également cultivé dans les provinces d'Al Haouz et Essaouira. La superficie totale de cumin cultivé dans la Région Marrakech-Safi avoisine 4000 hectares, avec une production

locale avoisinant 812,5T/an, soit un rendement moyen de 0,25T/ha. La seule forme actuelle du produit est la graine sèche, toutefois, des unités de valorisation de la production d'huile de cumin voient le jour.

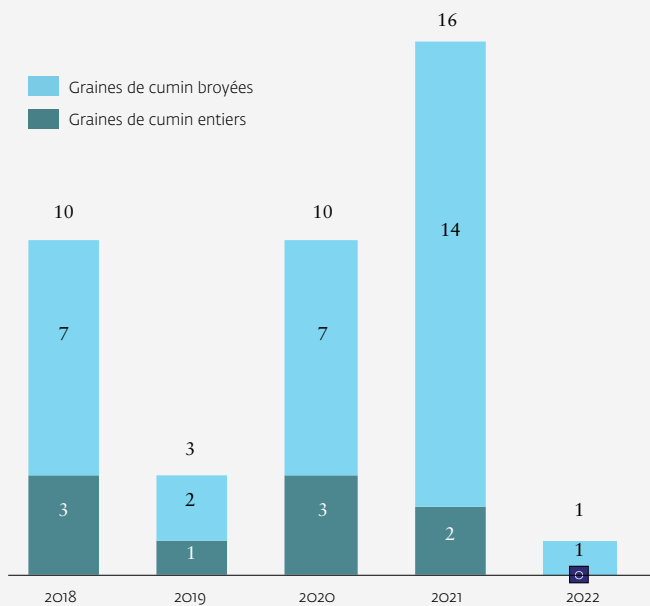
Par ailleurs, les besoins du Royaume en cumin ne sont pas satisfaits par la production locale inférieure à 1000T/an, alors que la consommation nationale est estimée à 5500T/an. Ainsi, le différentiel est importé principalement d'Inde et d'Egypte, à un prix 2 fois moins élevé.

FIG 33

Exportations marocaines de cumin dans le monde

Evolution des exportations marocaines de cumin par type :

Graines de cumin broyées
Graines de cumin entiers



Source : Trademap

Les exportations marocaines sont très peu significatives et ont chuté depuis 2021 passant de 16 tonnes à moins d'une tonne contre près de 2 000 tonnes importés la même année. Le cumin est un produit sur lequel le Maroc enregistre un déficit commercial important, et ce malgré le fort potentiel de production locale. Ce déséquilibre s'explique principalement par la faible production nationale, en partie à cause des conditions climatiques et des faibles rendements qui limitent la disponibilité du cumin beldi, un produit de niche au prix élevé. En parallèle, la concurrence internationale, notamment des grands producteurs comme l'Inde, la Turquie et l'Egypte, exerce une forte pression sur les prix. Ces pays, grâce à une production à grande échelle et des coûts de production réduits, inondent le marché marocain qui lui pâtit d'un manque d'investissement dans les infrastructures agricoles et de surfaces cultivées limitées.

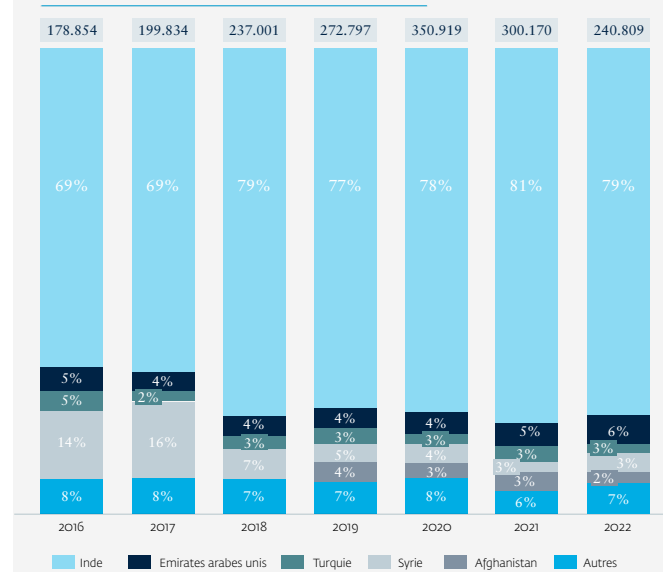
Production mondiale de cumin

L'Inde domine largement l'approvisionnement mondial de cumin avec une part de marché de 79% (+10 points par rapport à 2016) et cela s'explique à la fois par une production importante de 663 KT et le recul des exportations syriennes. A noter également que les Emirats Arabes Unis se positionnent de plus en plus en tant que place commerciale pour le cumin.

Le Maroc, quant à lui, se classe au 76^{ème} rang des exportateurs, au vu de sa faible production (900 T en moyenne) et de sa forte demande nationale.

FIG 34

Principaux exportateurs de cumin dans le monde



Source : [en tonnes] – Trademap

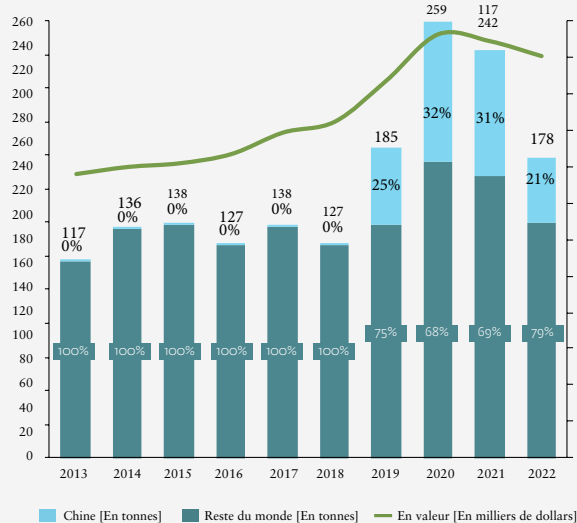
Analyse de la demande (nationale et internationale) sur la filière du cumin

Taille du marché régional, national et mondial

La demande de cumin a quasiment doublé sur une période de 10 ans, imputable principalement à la Chine dont les besoins ont augmenté à un rythme de 327,6% par an depuis 2018, suivi des Etats-Unis et des Emirats, selon TradeMap. La demande accrue de la Chine pour cette épice s'explique par une production chinoise en berne (en raison des conditions climatiques inadaptées à sa culture) face à un intérêt grandissant pour l'épice en raison de la popularité de la cuisine du Nord-Est chinois et dont le cumin est un ingrédient central. Le voisin indien constitue le fournisseur quasi-exclusif de la Chine.

FIG 35

Evolution des importations mondiales de cumin

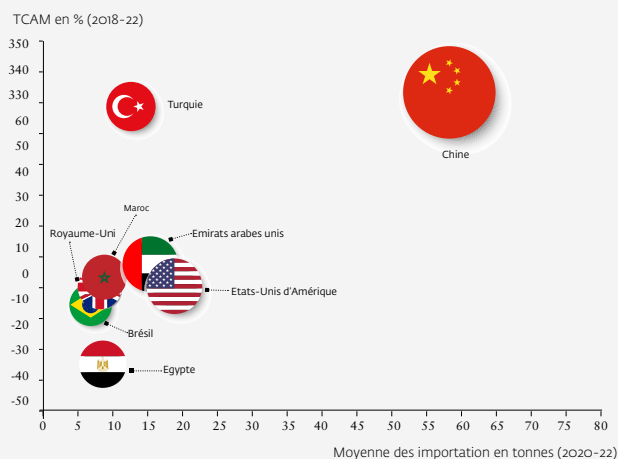


Source : Trademap

Le cumin est principalement utilisé comme épice par la plupart des pays importateurs. Son succès aux Etats-Unis est principalement attribuable à son utilisation dans les cuisines issues des minorités (Mexique, Asie du Sud, Moyen-Orient,...). Au Maroc, le cumin a également pour principal débouché

FIG 36

Principaux importateurs de cumin dans le monde



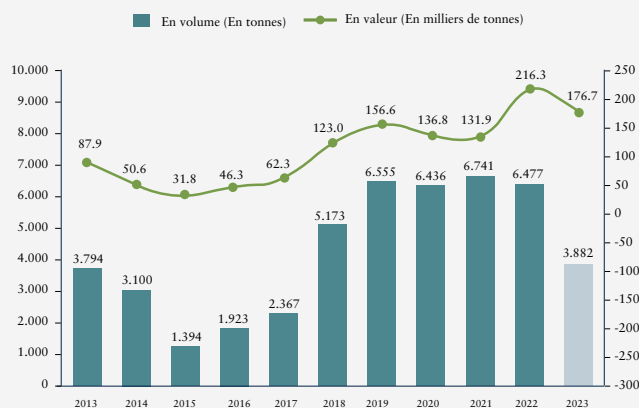
Source : Trademap

l'alimentaire où il jouit d'une place incontournable dans la cuisine nationale. Les importations marocaines croissent à un taux de 9,7% par an soit supérieur au TCAM mondial qui est de 8,8% et se classe au rang de 9^{ème} importateur au monde en volume et 7^{ème} en valeur en 2022.

Evolution des importations marocaines

FIG 37

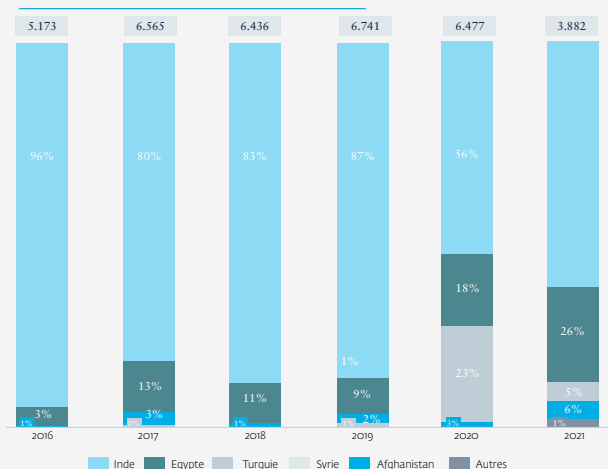
Evolution des importations marocaines de cumin



Source : Offices des changes

FIG 38

Principaux fournisseurs de cumin au Maroc



Source : Offices des changes

Principaux débouchés de la filière et drivers de la demande

♦ Cumin à usage thérapeutique :

Le cumin a de nombreuses propriétés médicinales liées aux principes actifs contenus dans son huile essentielle. Les graines de cumin contiennent entre 3 et 5 % d'huiles essentielles, riche en monoterpènes et en cumin aldéhyde. Actuellement, le cumin est principalement utilisé dans les formulations de compléments alimentaires et de médicaments destinés à améliorer la digestion et à soulager les problèmes gastro-intestinaux tels que les ballonnements, les crampes abdominales et la dyspepsie. De nombreuses études ont démontré que le cumin avait un fort potentiel d'utilisation dans d'autres domaines médicaux tels que maîtrise du cholestérol et de la glycémie.

♦ Cumin à usage cosmétique :

Outre ses propriétés thérapeutiques, le cumin est également une épice particulièrement bénéfique en cosmétique et pour les traitements de peau et de cheveux. La vitamine E que contient le cumin, associée à la vitamine C, est un puissant antioxydant qui combat les radicaux libres, responsables du vieillissement prématuré de l'épiderme. Aussi, les propriétés antiseptiques et anti-inflammatoires du cumin en font un produit idéal pour traiter l'acné et protéger contre les infections et les inflammations.

Dans l'industrie cosmétique, le cumin est principalement utilisé sous forme d'huile essentielle dans la parfumerie et l'aromathérapie. En parfumerie, le cumin est soumis à un processus de traitement et de transformation pour révéler

ses qualités aromatiques. Grâce à des méthodes telles que la distillation à la vapeur d'eau ou l'extraction par solvant, les graines de cumin sont traitées pour extraire leur huile essentielle. Cette huile est un ingrédient précieux dans la formulation de parfums, utilisée notamment dans « Déclaration Haute Fraîcheur » de Cartier.

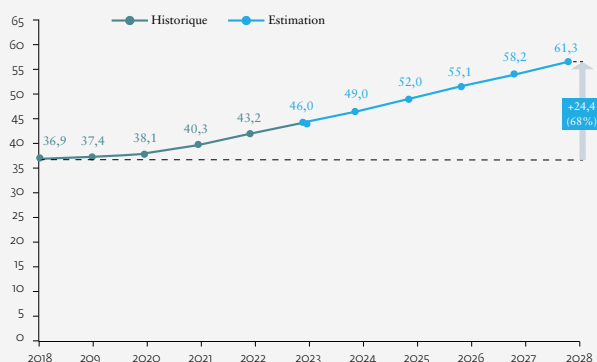
♦ Cumin à usage alimentaire

Tendances observées à l'international

Le marché du cumin s'établissait à 43,2 milliards de USD en 2022 et devrait croître de 24,4% en moyenne pour atteindre 61,3 milliards de USD d'ici 2028.

FIG 39

Taille du marché du cumin dans le monde



Synthèse du diagnostic

Analyse SWOT

Production	Transformation	Commercialisation
Forces		
• La culture est peu exigeante en eau et ne nécessitant pas le recours à des intrants chimiques ou de pesticides • La plante s'adapte bien à l'aridité du climat et conditions pédoclimatiques de la province • La province possède un savoir-faire local		La qualité supérieure reconnue du cumin Beldi de la province
Faiblesses		
• Des techniques culturales peu développées • Les variétés de cumin importés qui polluent génétiquement les populations locales de cumin • Le faible rendement (0,25 tonne/hectare)	• La faible organisation professionnelle • La faible valorisation du produit • La méconnaissance des normes de production relatives aux produits élaborés	• La multiplicité des intermédiaires et la faible intégration entre l'amont et l'aval • La prépondérance de la vente en vrac, sans valeur ajoutée
Opportunités		
• Possibilité d'introduire partiellement des variétés à fort potentiel de valorisation (Ex Cumin d'Inde)	• Les vertus thérapeutiques du cumin non encore exploitées • Le potentiel de valorisation et de diversification de la gamme de produits à base de cumin (huile essentielle, huile végétale, mélange d'épices,)	• La forte demande locale • Le prix élevé du cumin beldi • L'intérêt de l'Etat marocain pour la filière, qui se traduit par des projets et des plans de développement
Menaces		
• La sécheresse et les aléas climatiques • La concurrence du cumin importé, à bas prix		• La prédominance du commerce informel

Enjeux majeurs impactant le développement de la filière

Sur la base des constats issus du diagnostic de la filière du cumin dans la province de Chichaoua, il ressort que sept enjeux majeurs impactent son développement.

- 1. Pollution génétique des populations locales de cumin
- 2. Absence d’une conduite culturale du cumin, adaptée au contexte pédoclimatique de la province
- 3. Production domestique de cumin insuffisante, et ne couvre pas les besoins du marché intérieur.
- 4. Faible valorisation des produits de transformation du cumin (poudre, huile essentielle, huile végétale, mélange d’épices, …)
- 5. Manque de la labellisation à travers les Signes Distinctifs d’Origine et de Qualité (SDOQ) dans la province de Chichaoua

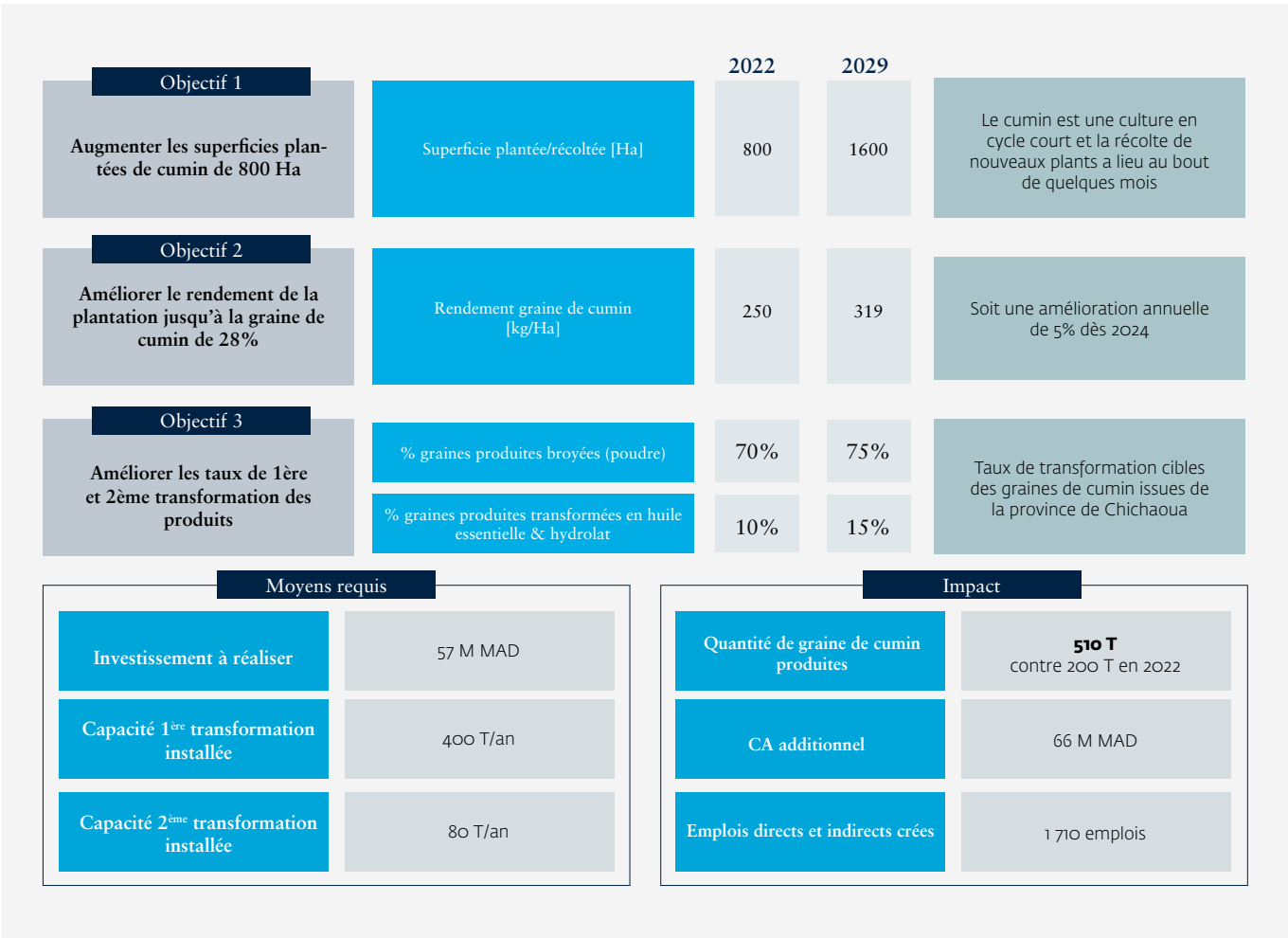
- 6. Faible organisation entre l’amont et l’aval
- 7. Forte concurrence du cumin importé

In fine, le cumin représente une opportunité stratégique pour la province de Chichaoua, tant du point de vue agronomique qu’économique, grâce à ses propriétés uniques, son potentiel de valorisation et sa demande soutenue sur le marché national.

Stratégie proposée pour le développement de la filière

La stratégie proposée pour le développement de la filière cumin à Chichaoua a pour objectif l’augmentation des superficies plantées, l’amélioration du rendement et l’amélioration des taux de 1ère et 2ème transformation dont l’atteinte sera conditionnée par la planification et la réalisation de projets générant des gains progressifs.

Feuille de route de la stratégie

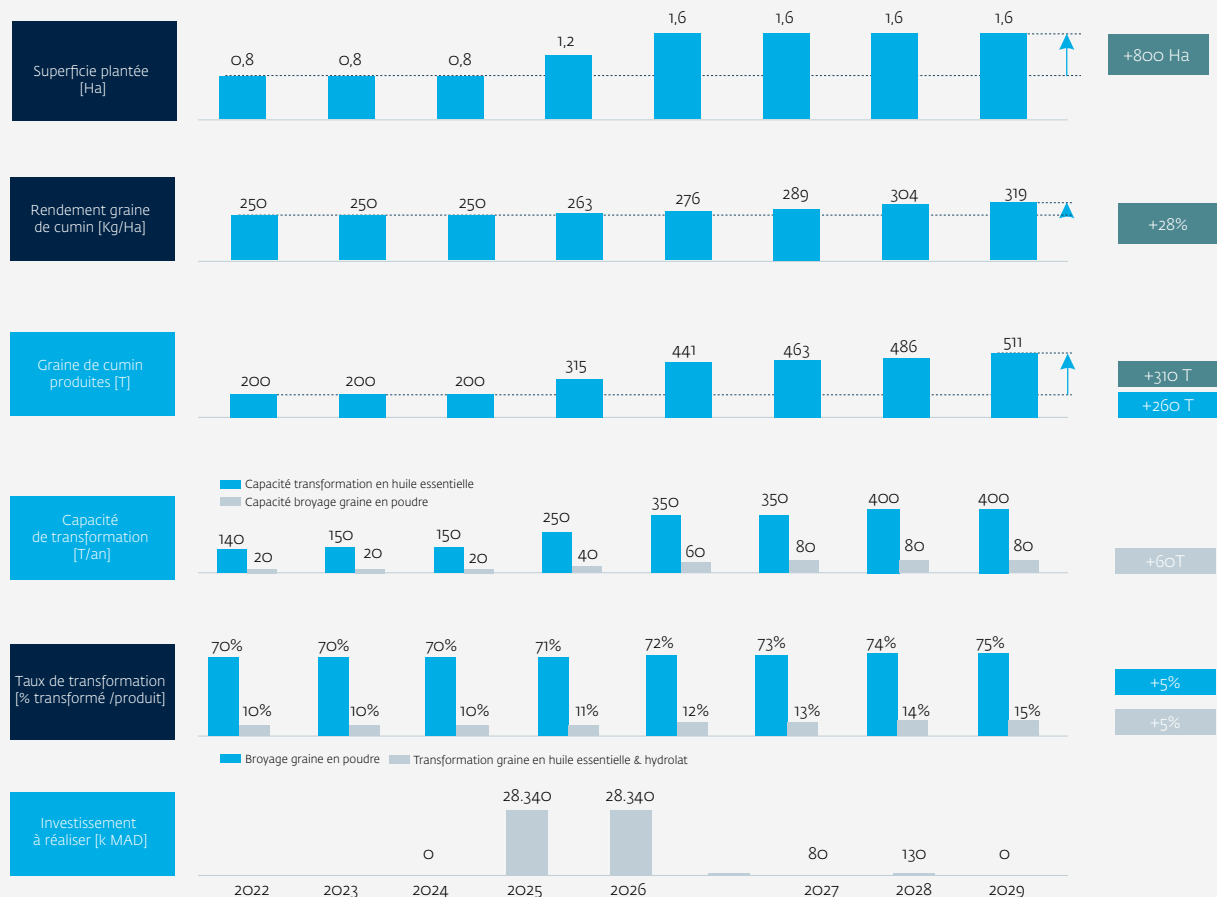


Déploiement de la stratégie de la filière cumin

Similairement à la stratégie développée pour la filière caroube, celle de la filière cumin est conditionnée par quelques prérequis, qui sont repris dans le schéma ci-après. L'exercice de projection à horizon 2029 qui décline pour chaque année à venir les axes à suivre en termes de superficies plantées et d'investissements induits fait ressortir que l'augmentation des capacités de 1^{ère} et 2^{ème} transformation s'appuiera sur le développement de 8 petites unités pour atteindre les capacités cibles. En effet, il faudra 5 unités supplémentaires de concassage et de broyage d'une capacité de traitement de 50T/ an chacune et 3 unités supplémentaires de distillation d'une capacité de traitement de 20T/ an chacune. Le montant total des investissements à réaliser se porte à 57 M MAD dont :

- 98,4% destinées à l'amont agricole
- 1,1% destinées au maillon de 1^{ère} transformation
- 0,4% destinées au maillon de 2^{ème} transformation

Déploiement de la stratégie de développement de la filière cumin



Source : Analyse d'IFC et du CRI MS basée sur l'étude terrain réalisée par le cabinet Grant Thornton

Recommandations pour la filière cumin

Mesures	Projets	Etapes	Parties prenantes concernées
Axe 1 : Améliorer la production et l'organisation du secteur du cumin dans la province de Chichaoua			
Améliorer les rendements des cultures de cumin	Inciter les agriculteurs au choix des semences performantes de cumin beldi, issues des variétés locales et des plantes similaires susceptible d'enrichir l'offre de la province	1. Sensibilisation des agriculteurs au choix des semences 2. Identification de plantes similaires pouvant compléter l'offre de la province (eg. <i>Trachyspermum ammi</i>) 3. Mise à disposition dans des circuits adéquats et avec des signes distinctifs les semences performantes	Office Régional De Mise En Valeur Agricole Du Haouz (ORMVAH)
Améliorer les rendements des cultures de cumin	Mettre en place une conduite culturale adaptée au contexte pédoclimatique de Chichaoua	1. Recensement des bonnes pratiques de culture du cumin en tenant compte du contexte pédoclimatique 2. Test sur terrain et ajustements des pratiques 3. Rédaction et diffusion du guide auprès des agriculteurs	Office National de Conseil Agricole (ONCA) Office Régional De Mise En Valeur Agricole Du Haouz (ORMVAH)
Augmenter le nombre de plants producteurs	Augmenter les superficies cultivées en cumin	1. Identification des terrains exploitables et de leur potentiel agricole 2. Acquisition des autorisations d'utilisation des terrains domaniaux 3. Distribution de plants pour la conduite d'opération de semis	Ministère de l'Agriculture Agence de Développement Agricole (ADA) Office National de Conseil Agricole (ONCA) Conseil de la région de Marrakech-Safi
Axe 2 : Valoriser la production de cumin dans la province de Chichaoua			
Favoriser le regroupement des acteurs	Appuyer la création de coopératives de transformation à Chichaoua	1. Sensibilisation des cultivateurs de cumin sur les bénéfices de l'organisation en coopératives et sur le processus de création 2. Lancement d'un programme d'appui à la création et à l'acquisition des moyens à travers un appel à manifestation d'intérêt. Le programme inclura également des conseils pour garantir la pérennité et l'autonomie des coopératives créées.	Office National de Conseil Agricole (ONCA)

Développer la certification « Bio » et la labellisation à travers des Signes Distinctifs d'Origine et de Qualité (SDOQ)	Etudier les possibilités de labellisation du cumin de la province de Chichaoua à travers un SDOQ ou une certification « biologique »	1. Caractérisation du cumin de la province de Chichaoua 2. Etudier la possibilité d'acquérir un IGP notamment celle du Cumin bel di 3. Identification des zones aptes à un mode de production « biologique » 4. Etablissement d'une feuille de route pour la labellisation et la certification qui mettront en évidence les améliorations et les actions à conduire en vue de leur obtention	Ministère de l'Agriculture Agence de Développement Agricole (ADA) IMANOR
Diversifier la gamme de produits à base de cumin (1/2)	Développer la R&D et l'innovation au sein de la filière	1. Identification des mécanismes de financement des projets de R&D et d'innovation 2. Développement de partenariat pour l'appui technique et l'accès aux équipements 3. Mise en place du processus d'accompagnement des projets de R&D et innovation (huile essentielle, hydrolat, etc.)	Agence Nationale Des Plantes Médicinales Et Aromatiques (ANPMA) Cluster MENARA Maroc PME Université Cadi Ayyad
Diversifier la gamme de produits à base de cumin (2/2)	Créer des unités 2ème transformation de cumin dans la Province de Chichaoua, autorisées sur le plan sanitaire	1. Appel à projet auprès des agriculteurs/coopératives pour le l'installation de petites unités de 1ère et 2ème transformation dont l'objectif est l'amélioration des revenus des ménages en particulier à travers une autonomisation des femmes dans les familles d'agriculteurs 2. Accompagnement des porteurs de projets jusqu'à concrétisation de leur projet. En particulier, ils devront être bien orientés pour la commercialisation de leurs produits sur la base des actions dédiés dans la stratégie.	Ministère de l'Agriculture CRI Marrakech-Safi Agence de Développement Agricole (ADA) INDH Ministère de l'Industrie et du Commerce
Favoriser l'adoption de bonnes pratiques sanitaires	Accompagner la mise à niveau sur le plan sanitaire des acteurs tout au long de la chaîne et leur autorisation sanitaire par l'ONSSA	1. Evaluation du niveau actuel de conformité 2. Elaboration d'un Guide de Bonnes Pratiques Sanitaires (GBPS)	Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) Office National de Conseil Agricole (ONCA) Agence Nationale Des Plantes Médicinales Et Aromatiques (ANPMA)

Axe 3 : Améliorer les conditions de commercialisation de cumin

Améliorer le positionnement des variétés locales de cumin	Mise en place d'un programme d'appui la commercialisation des produits issus de la variété locale donnant le "cumin beldi"	1. Soutien à l'identification et la prise en charge de relais commerciaux 2. Appui pour le référencement dans les chaînes de distribution 3. Accompagnement dans la prospection et au ciblage de clients	Ministère de l'Industrie et du commerce Morocco Foodex Fédération Marocaine des Plantes Aromatiques et Médicinales (FEPAM)
Faciliter l'écoulement des produits	Développer des partenariats commerciaux entre les coopératives, les sociétés des épices et la grande distribution	1. Evaluation des possibilités d'agrégation des coopératives 2. Etablissement de cahier des charges spécifiant les caractéristiques qualitatives notamment le taux d'impuretés, l'humidité, et la couleur 3. Amélioration de la part de cumin mis sous emballage directement par les coopératives pour la vente en détail 4. Etablissement des contrats bilatéraux spécifiant les quantités à livrer et les prix correspondants 5. Accompagnement à la concrétisation des accords et partenariats entre coopératives, la grande distribution et les sociétés des épices.	Agence de Développement Agricole (ADA) Office National de Conseil Agricole (ONCA)

Axe 4 : Mesures transverses

Assurer la formation et sensibilisation du capital humain	Mettre en place un dispositif de formation au profit des acteurs tout au long de la chaîne de valeur dans la valorisation du cumin	1. Ingénierie de formation en co-conception avec les membres du cluster 2. Mise en place de nouvelles filières (Ex : Phytothérapie, aromathérapie, etc.) au sein des organismes de formation locaux (OFPPT, Cadi Ayad, etc.)	Ministère de l'Agriculture Office National de Conseil Agricole (ONCA) Agence Nationale Des Plantes Médicinales Et Aromatiques (ANPMA) OFPPT Université Cadi Ayyad
--	--	---	---

Renforcer le dispositif de contrôle et d'analyse *	Créer un laboratoire d'analyse dédié aux PAM dans la région de Marrakech-Safi	1. Etude préalable auprès des acteurs pour identification spécifiques des besoins 2. Structuration et création de l'entité 3. Suivi de la mise en conformité des acteurs vis-à-vis des normes et exigence des acheteurs 4. En ce qui concerne le cumin, le laboratoire devra effectuer les analyses sur l'huile essentielle et l'hydrolat produit pour garantir leur conformité tout particulièrement en aromathérapie.	Ministère de l'Agriculture Agence Nationale Des Plantes Médicinales Et Aromatiques (ANPMA) Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) Université Cadi Ayyad
Appui à la compétitivité territoriale de la province	Développer des programmes de marketing territorial de la province de Chichoua afin de développer l'écotourisme local	1. Etude des potentialités et contraintes de la province en tant que destination écotouristique 2. Etablissement de circuits touristiques dans la province en capitalisant sur le positionnement de la région comme première destination touristique du Maroc 3. Elaboration d'une stratégie marketing de la province pour la promotion de l'éco-tourisme 4. Mobilisation de moyen pour l'exécution du programme	CRI Marrakech-Safi CRT Marrakech-Safi ONMT Conseil de la région de Marrakech-Safi

* Les résultats d'analyse sont nécessaires pour la commercialisation de tout produit mais également pour l'utilisation des produits en tant qu'intrant. Les échantillons sont aujourd'hui envoyés en France ou en Espagne, entraînant des coûts et des temps d'attentes importants. Plus le degré de transformation est élevé, plus le besoin en analyse est crucial

Bibliographie

1. **Banque Mondiale et Dispositif Mondial pour la Réduction des Risques de Catastrophes (GFDRR).** Global Rapid Damage Estimation (GRADE) : Tremblement de Terre de Al Haouz, Maroc. Octobre 2023.
2. **Benson, C., & Clay, E. J.** Understanding the Economic and Financial Impacts of Natural Disasters. Disaster Risk Management Series No. 4. The World Bank, 2004.
3. **CARE France.** Maroc : distributions auprès des populations affectées par le séisme. 2023.
4. **Centre Régional d'Investissement Marrakech – Safi.** 2023.
5. **Centre Sismologique Euro-Méditerranéen.** M 6.8 - MOROCCO - 2023-09-08 22:11:02 UTC. 2023.
6. **Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.** Morocco earthquake : IFRC and Moroccan Red Crescent response to date. 2023.
7. **H24info.** Al Haouz : 262 millions DH dédiés à la réhabilitation agricole des zones touchées. 17 octobre 2023.
8. **Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification en partenariat avec USAID.** Stratégie nationale de développement du secteur des Plantes Aromatiques et Médicinales au Maroc. 2008.
9. **Haut-Commissariat au Plan (HCP).** Conditions d'habitat - Région : Marrakech-Safi selon le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH). 2014.
10. **Haut-Commissariat au Plan (HCP).** Éducation et alphabétisation - Marrakech-Safi selon le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH). 2014.
11. **Haut-Commissariat au Plan (HCP).** Monographie Régionale de Marrakech-Safi. 2018.
12. **Haut-Commissariat au Plan (HCP).** Présentation de la région de Marrakech-Safi. 2023.
13. **Haut-Commissariat au Plan (HCP).** Profil sociodémographique de la zone sinistrée suite au tremblement de terre survenu au Maroc le 8 septembre 2023. Octobre 2023.
14. **Haut-Commissariat au Plan (HCP).** Rapport de situation post-séisme. 24 septembre 2023.
15. **L'Economiste.** Tourisme, artisanat et post-séisme : Ammor détaille son programme. 1 novembre 2023.
16. **Label national de l'artisanat du Maroc.** Lauréats du Label National de l'Artisanat. 2023.
17. **Le360.** Séisme : 5000 kilomètres de lignes électriques affectées. 20 septembre 2023.
18. **Le Chef du Gouvernement.** Distribution de la deuxième tranche des aides financières aux familles touchées suite au séisme d'Al-Haouz et distribution de la première tranche de l'aide financière relative à la reconstruction des logements effondrés totalement ou partiellement. 31 octobre 2023.
19. **Le Chef du Gouvernement.** Le Chef du gouvernement préside la 7ème réunion de la Commission interministérielle chargée du déploiement du programme d'urgence de réhabilitation et d'aide à la reconstruction des logements détruits par le séisme. 21 novembre 2023.
20. **Le Chef du Gouvernement.** Le Chef du gouvernement préside la 11ème réunion de la Commission

interministérielle chargée du déploiement du programme de reconstruction et d'aménagement des zones sinistrées par le séisme d'Al Haouz. 2 septembre 2024.

21. **Le Monde.** Au Maroc, l'impact contrasté du séisme sur le tourisme. 24 septembre 2023.
22. **LeBrief.ma.** Fonds spécial séisme : des contributions majeures à la hauteur de l'enjeu. 15 septembre 2023.
23. **Maroc Diplomatique.** Face à l'épreuve : l'action et la solidarité citoyenne en plein déploiement. 12 septembre 2023.
24. **Marrouane Kabbaj.** Reconstruction des zones affectées par le séisme d'Al-Haouz : La question à 120 milliards de dirhams. Maroc Hebdo, 30 septembre 2023.
25. **Médias24.** 2,7 MMDH pour la réhabilitation des forêts et l'aménagement des bassins versants dans les zones touchées par le séisme d'Al Haouz. 16 février 2024.
26. **Médias24.** Séisme : des pertes au niveau du cheptel, des dégâts dans les infrastructures hydro-agricoles usées. 23 septembre 2023.
27. **Médecins Sans Frontières.** Tremblement de terre au Maroc : Que fait MSF ? 9 septembre 2023.
28. **Ministère de l'Économie et des Finances.** Communiqué de presse sur la réponse financière au séisme d'Al Haouz. 18 septembre 2023.
29. **Ministère de l'Économie et des Finances.** Loi de Finances 2024. 2024.
30. **Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau.** Synthèse du réseau routier de la région Marrakech-Safi. 2024.
31. **Observatoire de l'Artisanat, Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, et de l'Économie Sociale et Solidaire.** Panorama de l'Artisanat, 12e Édition. Juin 2022.
32. **Observatoire du Tourisme, Maroc.** Tableau de Bord National Juillet 2023. Juillet 2023.
33. **Observatoire du Tourisme, Maroc.** Tableau de Bord National Juillet 2024. Juillet 2024.
34. **Observatoire Marocain de la TPME.** Étude sur le tissu entrepreneurial de la région Marrakech-Safi. 2023.
35. **Observatoire Marocain de la TPME.** Rapport annuel. 2023.
36. **Office de Développement de la Coopération.** Les Coopératives en 2021 dans la région Marrakech-Safi. 2021.
37. **Office du Développement de la Coopération (ODCO).** Statistiques. 2023.
38. **Office National du Conseil Agricole (ONCA).** Plantes aromatiques et médicinales. 2023.
39. **Policy Center for the New South.** Évaluation de l'impact économique du tremblement de terre d'Al Haouz : dommages et stratégie de reconstruction. Juin 2024.
40. **Policy Center for the New South.** Le comportement solidaire en cas de catastrophe naturelle : la réponse du Maroc suite au séisme d'Al Haouz. 27 octobre 2023.
41. **Portail National des données ouvertes du Royaume du Maroc.** Panorama de la région Marrakech-Safi. 2023.
42. **Région Marrakech-Safi.** 2024.
43. **TelQuel.** Séisme d'Al Haouz : Listing des douars et habitants à moins de 100 km de l'épicentre. 11 septembre 2023.
44. **TelQuel.** Séisme d'Al Haouz : Comment s'organise le dispositif d'aide mis en place au Maroc. 9 septembre 2023.
45. **The World Bank.** Learning from Megadisasters: Lessons from the Great East Japan Earthquake. 2014.
46. **The World Bank.** Report on the Economic Impact of the 2023 Kahramanmaraş Earthquake. 2023.

Annexes

Les annexes ci-dessous apportent un éclairage complémentaire aux analyses et conclusions présentées dans le rapport. Elles fournissent des détails supplémentaires sur les aspects socio-économiques de la région Marrakech-Safi, ainsi que des données spécifiques relatives aux choix des filières cumin et caroube pour les Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM).

Annexe 1 : Autres secteurs productifs de la Région Marrakech-Safi

Commerce⁷¹: Le secteur du commerce dans la région de Marrakech-Safi est un moteur économique vital, employant 15% de la population active. La région abrite environ 100 000 commerces de détail et 1300 commerces de gros. En outre, avec 80 centres commerciaux, Marrakech-Safi offre une infrastructure commerciale diversifiée qui répond aux besoins des résidents et des touristes. Marrakech abrite la majorité des grands centres commerciaux et marchés, attirant à la fois les résidents et les touristes. Safi et El Kelâa des Sraghna possèdent également des marchés importants, servant de pôles commerciaux pour les zones rurales environnantes.

Construction⁷²: Le secteur de la construction est un moteur essentiel de l'économie régionale, employant une part significative de la main-d'œuvre. En 2021, ce secteur représentait 20,4% de l'emploi total dans la région de Marrakech-Safi. Par province, la préfecture de Marrakech se distingue avec 30,5% des emplois dans la construction, suivie par les provinces de Chichaoua avec 20,3%, Youssoufia avec 18,7%, et El Kelâa des Sraghna avec 16,9%.

En termes d'activités, Marrakech abrite les plus grands chantiers de construction, incluant des projets résidentiels, commerciaux et touristiques, attirant d'importants

investissements. Chichaoua et Youssoufia voient également un nombre croissant de projets de construction, principalement dans les infrastructures publiques et le logement.

Industrie⁷³: Le secteur industriel de la région Marrakech-Safi est également un acteur clé de l'économie locale, avec 635 unités industrielles qui représentent une part significative de l'activité industrielle du Maroc. Contribuant à 16% des exportations industrielles du royaume, ce secteur emploie environ 32 000 personnes. L'industrie agroalimentaire domine le paysage industriel régional, représentant 38% des unités, suivie par les industries chimiques et parachimiques qui comptent pour 37%. Les industries mécaniques, métallurgiques et électriques constituent 15% du secteur, tandis que les industries du textile et du cuir en représentent 10%. Marrakech se concentre principalement sur les industries légères, telles que l'agroalimentaire, l'artisanat, et les biens de consommation. Safi, quant à elle, est un centre industriel majeur avec des industries lourdes telles que la chimie et le ciment, grâce à ses infrastructures portuaires. Youssoufia et El Kelâa des Sraghna sont également importants pour leurs contributions dans les secteurs miniers et agro-industriels.

Mines⁷⁴: Le secteur minier de la région Marrakech-Safi est un aspect important de l'économie régionale et nationale. Il génère 16% du chiffre d'affaires national à l'export et contribue à 28% de la production minière nationale. La région est particulièrement riche en ressources, abritant 21% des réserves nationales de phosphate. De plus, la région exploite 13 substances minérales distinctes, notamment les phosphates, la barytine, les ocres, les pegmatites, le sel, ainsi que des roches industrielles telles que le gypse, le granite et les argiles.

71 Portail National des données ouvertes du Royaume du Maroc. Panorama de la région Marrakech-Safi. 2023.

72 Ibid.

73 Ibid.

74 Ibid.

Annexe 2 : Recommandations pour renforcer la résilience économique

Recommandations d'ordre général pour le soutien du secteur privé en cas de séisme

Recommandations d'ordre général pour le soutien du secteur privé en cas de séisme	Parties prenantes concernées
Recommandations à court terme (1 – 2 ans)	
Financement : créer des fonds d'urgence accessibles pour les petites et moyennes entreprises afin de les aider à récupérer rapidement après le séisme et mettre en place des programmes de microcrédits et de subventions ciblées pour les entreprises locales	- Ministère de l'Économie et des Finances, en coordination avec les institutions financières locales - Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise (Maroc PME) et institutions bancaires sous la supervision du ministère de l'Économie et des Finances. - Tamwilcom
Programmes de formation d'urgence : offrir des formations aux entreprises sur la gestion des risques et des crises pour améliorer leur réactivité en cas de futurs séismes.	- Chambres de Commerce et d'industrie et de services - OFPPT - Organismes de développement internationaux
Centres de crise mobiles : déployer des unités mobiles pour fournir des services administratifs, de soutien et de conseil directement dans les zones affectées.	Ministère de l'Intérieur et services déconcentrés
Évaluation rapide des dommages : effectuer des évaluations accélérées des dommages industriels pour une réponse rapide, ciblée et efficace.	- Ministère de l'Intérieur - Centres Régionaux d'Investissement (CRI) - Agence urbaine - HCP - Services déconcentrés
Recommandations à moyen terme (3 – 5 ans)	
Développement de politiques d'assurance : encourager l'adoption de polices d'assurance adaptées aux risques sismiques pour les biens et les interruptions d'activité.	- Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) en collaboration avec les institutions financières - Ministère de l'Économie et des Finances.
Plans de continuité des opérations : aider les entreprises à développer et à mettre en œuvre des plans de continuité des opérations robustes.	- Maroc PME - Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) - Organismes de développement internationaux

• Programmes de requalification professionnelle : lancer des programmes de formation pour les travailleurs des secteurs les plus touchés, en se concentrant sur les compétences transférables et la reconversion professionnelle.	• Ministère de l'Inclusion économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences • Ministère de l'Industrie et du commerce • Ministère du Tourisme de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire
• Infrastructures résilientes : promouvoir la construction d'infrastructures "antisismiques" pour les nouvelles installations industrielles et commerciales, en utilisant des normes de construction qui résistent mieux aux tremblements de terre.	• Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, en collaboration avec les associations industrielles.
• Cadres d'évaluation des risques : élaborer des cadres et des outils pour évaluer les risques pour les entreprises et les parcs industriels.	• Comité National de Réduction des Risques de Catastrophes • Agence urbaine • Centres Régionaux d'Investissement
Recommandations à long terme (plus de 5 ans)	
• Intégration de la résilience dans les plans de développement urbain : s'assurer que la planification urbaine et régionale intègre la gestion des risques sismiques et la résilience.	• Ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville • Agences urbaines
• Fonds de résilience durable : créer un fonds permanent financé par le secteur public et privé pour soutenir les initiatives de résilience à long terme, y compris la recherche et le développement de nouvelles technologies antisismiques.	• Ministère de l'Économie et des Finances • Partenaires privés • Banques multilatérales de développement
• Campagnes d'éducation et de sensibilisation : mener des campagnes régulières pour sensibiliser les citoyens et les entreprises sur les meilleures pratiques de préparation et de réponse aux séismes.	• Ministère de l'Éducation Nationale • ONG spécialisées en préparation aux catastrophes.
• Cadre national pour les industries résilientes : élaborer un cadre national pour promouvoir la résilience des industries à travers des régulations et des incitations.	• Ministère de l'Industrie et du Commerce, en collaboration avec les associations industrielles et les organismes de réglementation.

Tableau des recommandations pour renforcer la résilience des industries

S'appuyant sur des études de cas au niveau mondial, le tableau ci-après résume les approches proactives en faveur d'une résilience des industries et des moyens de planification et d'atténuation, fournit aux décideurs politiques des moyens de renforcer la compétitivité de l'industrie face aux catastrophes et examine les rôles des différentes parties prenantes dans la promotion de ces objectifs.

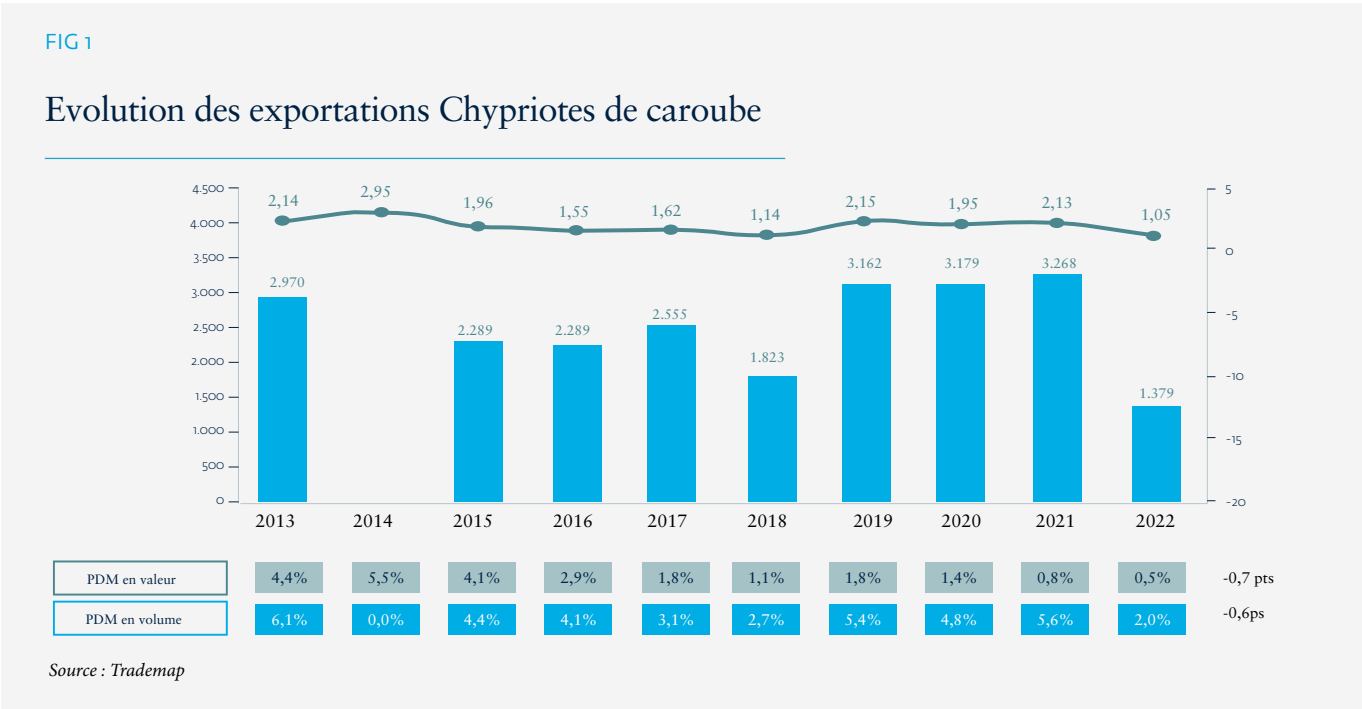
Timeline		Type de solution	Actions recommandées	Exemples de mesures
Actions à prévoir avant la survenue de catastrophes	Compréhension des risques	Politiques publiques : Données et informations	Améliorer la compréhension nationale des risques de catastrophe	Collecter, analyser et partager des informations sur les risques liés au changement climatique et aux catastrophes spécifiques aux besoins des industries
			Développer des cadres et des outils pour évaluer les risques pour les entreprises, les chaînes de valeur et les parcs industriels	Elaboration d'outils d'évaluation des risques liés au changement climatique/catastrophes et cartes des risques pour évaluer les risques spécifiques aux entreprises, aux chaînes de valeur, aux associations industrielles, aux parcs industriels et aux régions
			Promouvoir les partenariats public-privé (PPP) pour améliorer les évaluations des risques spécifiques aux secteurs /lieux concernés	Une plateforme de dialogue interactive pour permettre aux parties prenantes d'approfondir la compréhension partagée des risques pour les industries, les secteurs et/ ou les parcs industriels, et faciliter la planification et les actions
	Planification et priorisation	Politiques publiques : Arrangements institutionnels	Identifier les priorités nationales pour la résilience industrielle	Documents nationaux d'évaluation des risques de catastrophe/changement climatique avec classement des principaux domaines à risque et des opportunités. Analyse critique pour des investissements ciblés dans la résilience.
		Politiques publiques : Stratégies nationales pour des industries résilientes	Développer un cadre national pour des industries résilientes et des structures de coordination	Des plans nationaux de développement des infrastructures ou des plans d'utilisation des terres basés sur les risques. Création d'une institution dédiée, telle que le Conseil national des industries résilientes.
	Atténuation et Préparation	Politiques publiques : Incitations économiques, programmes de soutien et réglementations	Promouvoir la planification et la gestion de la continuité des activités.	Directives, manuels ou matériaux de formation au niveau national, régional et des parcs pour les plans de continuité des activités (PCA) et les mesures de gestion de la continuité des activités. Des accords préalables avec les fournisseurs. Des PCA à l'échelle du parc industriel.
			Aider les industries à maintenir les chaînes de valeur mondiales.	Accords basés sur les risques avec les partenaires commerciaux (par exemple, des PCA transfrontaliers). Ces accords peuvent être formels ou informels.
			Promouvoir le développement de parcs industriels résilients.	Réglementations et directives guidant le développement de parcs d'activités basés sur les risques. Des réglementations nationales définissant les niveaux de risque acceptables pour le développement et l'exploitation des infrastructures, qui s'appliquent également à ceux situés dans les parcs industriels. Normes de conception minimales pour tenir compte des risques futurs.
		Infrastructure : Prise en compte des risques naturels dans la conception et la (re)construction, l'exploitation et la maintenance des infrastructures et services des parcs industriels.	Minimiser les perturbations des infrastructures dans les parcs industriels.	Conception structurelle prenant en compte les risques et le changement climatique (par exemple, l'étanchéité aux inondations et la résistance sismique des centrales électriques captives). Accroître la fiabilité des services d'infrastructure grâce à la redondance intégrée et aux systèmes de récupération des ressources (par exemple, systèmes de secours en électricité et en eau, et solutions basées sur la nature, etc.). Inspections rigoureuses de la construction, maintenance, exploitation et mécanismes de surveillance. Plans d'urgence et de réponse pour les infrastructures industrielles, y compris les protocoles de réponse, les accords préalablement établis pour restaurer les perturbations des infrastructures, les financements de contingence pour les réparations et les plans d'évaluation des dommages après une catastrophe.
			Mener des analyses coûts-avantages alternatives	Analyse des coûts du cycle de vie des spécifications de conception des systèmes d'infrastructure ; analyse multicritère.
	Atténuation et Préparation	Finance : Soutien financier et incitations pour l'investissement en capital dans les infrastructures résilientes, la planification de la continuité des activités et les financements préétablis des risques de catastrophe.	Analyser les impacts et les besoins financiers	Comprendre les impacts financiers potentiels des catastrophes sur les entreprises, les marchés et les secteurs industriels. Évaluation des besoins financiers des petites entreprises.
			Soutien financier et incitations pour l'investissement en capital dans les infrastructures résilientes, la planification de la continuité des activités et les financements préétablis des risques de catastrophe.	Analyse des coûts du cycle de vie, reflétant les coûts des impacts des catastrophes pour les parcs industriels et les infrastructures. Incitations fiscales, modèles de PPP d'infrastructure résiliente, prêts et autres mécanismes de financement pour couvrir les coûts en capital et d'exploitation.
			Fournir un soutien financier pour la planification de la continuité des activités et le financement préétabli des risques de catastrophe	Mesures financières pour encourager la planification de la continuité des activités par les entreprises et les parcs industriels. Mesures financières préétablies pour permettre la libération rapide de fonds pour les réponses nécessaires pour reprendre les opérations et minimiser les pertes.

Timeline		Type de solution	Actions recommandées	Exemples de mesures
Actions à mettre en place durant et après les catastrophes	Réponse et Reprise d'activités	Politiques publiques : Arrangements institutionnels	Activer et affiner les cadres de coordination pour la réponse et la récupération	Activation des plans d'intervention d'urgence selon des critères prédéfinis, établissement d'un centre des opérations d'urgence si nécessaire, et ajustement du cadre de coordination pour soutenir et rationaliser les processus de réponse efficaces.
		Politiques publiques : Données et informations	Effectuer une évaluation rapide des dommages et des pertes industriels	Rationaliser la collecte et l'analyse de données pour informer sur les besoins en investissement et en reconstruction. Des technologies avancées (par exemple, la technologie de cartographie par satellite) peuvent être utilisées pour accélérer les évaluations.
		publiques : Incitations économiques, programmes de soutien et réglementation / déréglementation	Fournir un soutien pour retenir les investisseurs et stimuler la demande du marché	Incitations fiscales accrues pour les investisseurs, y compris les investisseurs étrangers, suppression temporaire des obstacles réglementaires pour accélérer la certification des produits et la reconstruction des installations, et programmes de suivi des investissements
			Soutien à la sécurité et à la continuité de l'emploi	Programmes de sécurité, de santé et d'assistance humanitaire. Programmes d'échanges de personnel avec les partenaires commerciaux. Ces programmes peuvent également inclure des prêts de fonds de roulement
		Infrastructure : Restauration des infrastructures critiques et des services	Restaurer rapidement les infrastructures critiques et les services	Des accords préétablis et des contrats d'urgence post-désastre pour impliquer les parties prenantes du secteur privé et mobiliser des ressources afin de restaurer les services d'infrastructure essentiels à la continuité des activités
		Finance : Soutien financier pour la récupération et la reconstruction post-désastre	Fournir des filets de sécurité financière ciblant les PME.	Des prêts d'urgence post-désastre et des garanties de crédit pour les PME, des subventions de groupe pour les entreprises liées par des réseaux d'approvisionnement, et des instruments de financement des risques de catastrophe pour couvrir les coûts de dommages et de réparation.
Solutions technologiques et inclusivité (approche genre)	Planification et actions de résilience sensibles au genre		Réaliser une évaluation des besoins sensible au genre	Analyse des écarts pour identifier les impacts différenciés selon le genre dans les catastrophes dans le secteur manufacturier. Évaluation des besoins post-catastrophe (PDNA) intégrant une analyse des données pour soutenir les réponses tenant compte du genre dans le secteur manufacturier
			Financer les PME dirigées par des femmes grâce au financement des risques de catastrophe	Instruments de financement des risques de catastrophe (par exemple, assurances) destinés à aider les femmes entrepreneures ou les entreprises employant un pourcentage élevé de femmes. Financement commercial ciblant les PME dirigées par des femmes
			Améliorer l'accès au marché pour les PME dirigées par des femmes pendant la réponse aux catastrophes	Fournir un accès aux opportunités de contracter pour les PME dirigées par des femmes avant et après les catastrophes. Programmes de formation visant à impliquer les femmes entrepreneures dans les travaux de restauration post-catastrophe / urgence
			Maintenir les programmes de formation pour les femmes entrepreneures et les employées femmes pendant et après les catastrophes	Programmes de développement des compétences et de sensibilisation sur les paiements numériques, le commerce électronique, la gestion des risques de catastrophe, les plans de continuité des activités, les plans d'évacuation, etc
	Amélioration de la résilience grâce à la technologie		Encourager l'adoption des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) par les entreprises	Prêts à faible taux d'intérêt pour l'achat d'équipements, de machines, de matériel informatique et de logiciels. Un programme de formation visant à encourager l'utilisation du commerce électronique et des systèmes de paiement/contrats numériques pour réduire les coûts de transaction pendant les catastrophes
			Renforcer la résilience et la visibilité de la chaîne d'approvisionnement en utilisant de nouvelles technologies	Technologies de la blockchain ou du big data pour retracer et visualiser les chaînes d'approvisionnement de bout en bout ; analyse des big data pour surveiller les réseaux de production complexes et atténuer les risques potentiels de perturbation de la chaîne d'approvisionnement
			Minimiser les perturbations des infrastructures industrielles avec de nouvelles technologies	Nouvelles technologies diversifiant les services d'infrastructure industrielle. Technologies numériques pour intégrer la redondance dans la conception et le fonctionnement des systèmes d'infrastructure
			Utiliser des technologies innovantes pour accélérer les évaluations des dommages aux actifs et le règlement des sinistres d'assurance	Nouvelles technologies pour collecter des données en temps réel et fournir des systèmes de surveillance et d'alerte précoce des actifs, tels que des données de capteurs permettant aux techniciens et aux équipes d'ingénierie de suivre l'intégrité structurelle des infrastructures

Annexe 3 : Etudes spécifiques liées au PAM, business cases caroube et cumin

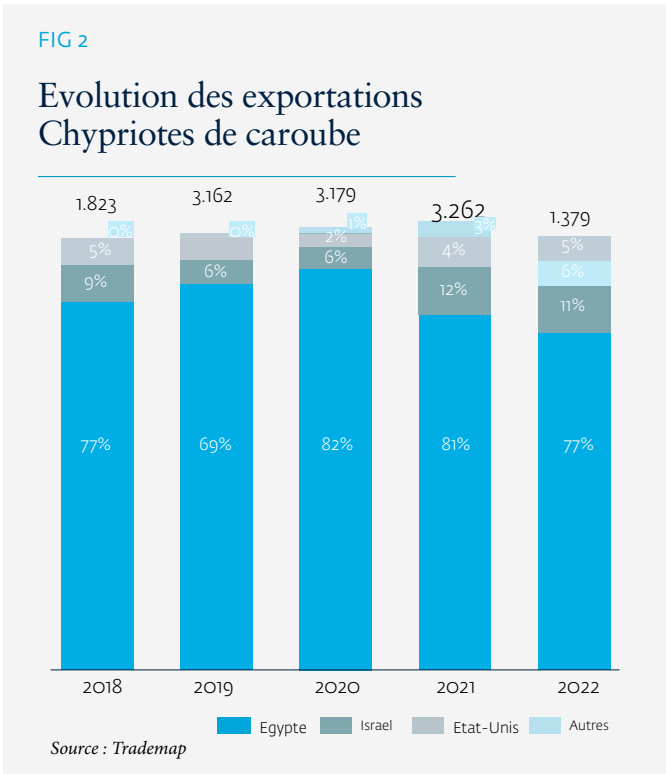
Caroube – Compléments des études de cas et enseignements clés (Positionnement et stratégies concurrentielles)

Benchmark du pays n°1 : Chypre
Analyse quantitative



A Chypre, le sous-secteur de la caroube occupe une place importante dont l'exportation est estimée à 1 379 tonnes (1,04 millions de dollars US en 2022).

Le développement de l'industrie de la caroube à Chypre a connu une période de stagnation, voire de déclin (actuellement, Chypre est à 1/6 de sa capacité de production). Ce déclin s'explique par la transition agricole vers d'autres produits, à savoir les agrumes, les pommes de terre et les raisins, principalement dû aux changements socio-économiques et les préférences des consommateurs dans la région. L'industrie dans le pays a néanmoins permis de réaliser une forte augmentation dans la production et l'exportation de 2013 à 2021.



L'Égypte est la principale destination des exportations chypriotes de caroube, détenant une part moyenne de 85% sur les cinq dernières années.

Analyse qualitative : Facteurs clé de succès

Le gouvernement chypriote reconnaît l'importance de la culture de la caroube et soutient les agriculteurs de diverses manières. Des incitations financières et des subventions sont disponibles pour aider les agriculteurs à compenser les coûts de production et encourager les pratiques durables. Ainsi, des aides du gouvernement consistent en la mise à disposition de terrains agricoles pour développer la production agricole. Grâce à cela 6 000 arbres ont été plantés et l'objectif était d'atteindre 40 000 arbres d'ici 2019 et plus de 10 000 tonnes de production en 2022. Par conséquent, l'appui politique de l'état pousse les agriculteurs à se lancer dans l'exploitation de caroube et devient un facteur clé de succès de la caroube à Chypre.

En outre, des initiatives de recherche et de développement sont prises pour renforcer l'industrie de la caroube. Grâce à la collaboration entre les institutions gouvernementales, les organismes de recherche et les agriculteurs, des progrès sont réalisés dans les techniques de culture, la lutte contre les parasites et le développement de produits à valeur ajoutée. Cet effort de collaboration garantit que la culture de la caroube à Chypre reste à la pointe de l'innovation et de la durabilité. La recherche et développement se concentre sur les différentes utilisations de la caroube :

- Boissons à base de caroube
- Compléments alimentaires pour les problèmes de digestion
- Recherche sur l'incidence de la caroube sur le cancer

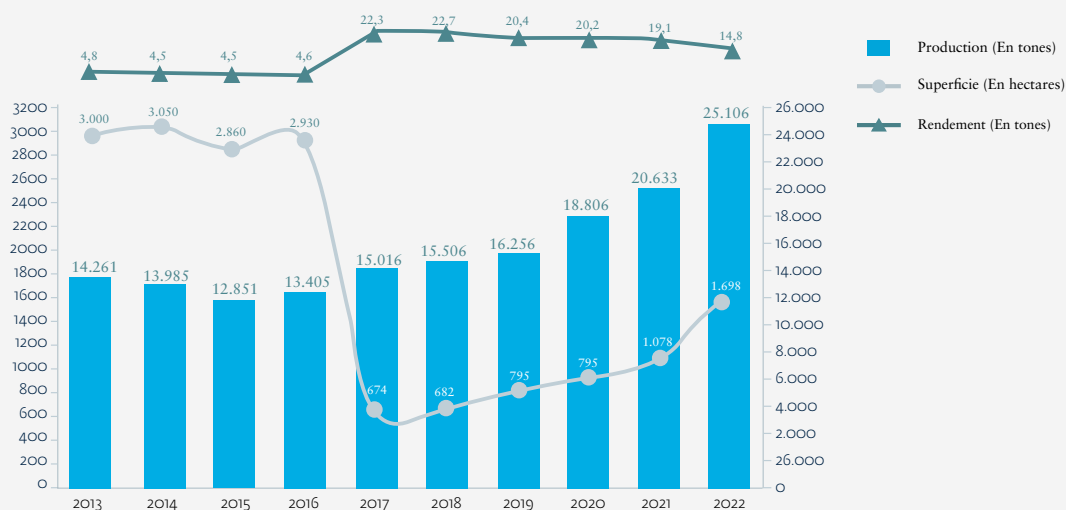
Exemples de produits chypriotes à base de caroube : Sirop de caroube utilisé dans l'alimentation et la cuisine ou complément alimentaire contenant de l'extrait de caroube.

■ Benchmark du pays n°2 : Turquie

Analyse quantitative

FIG 3

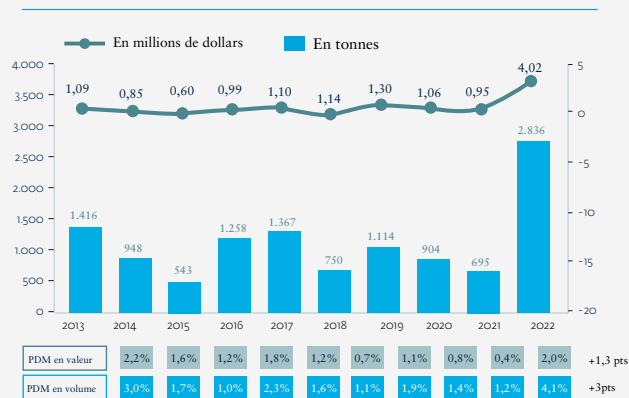
Evolution de la production, de la superficie cultivée et du rendement de la caroube en Turquie



Source : Trademap

FIG 4

Evolution des Exportations Turques de Caroube



Source : Trademap

En Turquie, 70 % de la caroube est produite à partir d'arbres spontanés. En 2017, 15 016 tonnes de produits ont été obtenues à partir de 335 687 arbres fruitiers. La productivité par arbre était de 45 kg. La production a augmenté en 2022 passant à 25 106 tonnes et 2 836 tonnes exportées suivant la tendance haussière en termes de production et d'exportation.

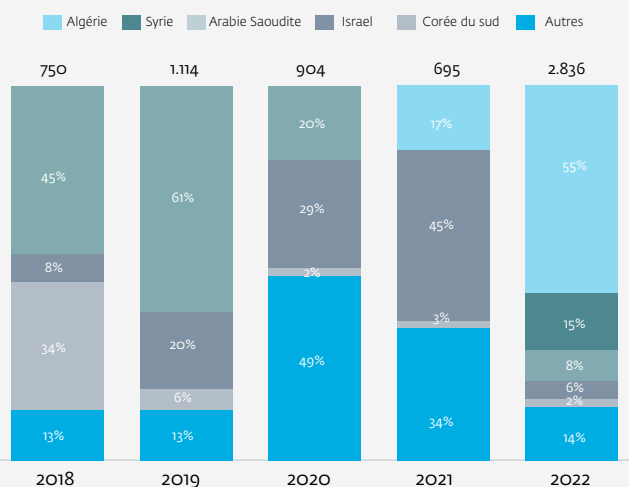
L'Algérie est devenue en 2022 le 1er partenaire commercial sur le segment de la caroube avec une part de 55% en volume. Cette situation s'explique par le rapprochement commercial qui a été opéré à partir de 2020 entre les deux pays. En effet, les deux pays signent des accords commerciaux sur les produits transformés et les produits médicinaux. La baisse des importations saoudiennes, qui constituait la principale destination des exportations du pays, ont été par conséquent amorties.

Analyse qualitative : Facteurs clé de succès

Un programme de développement rural a été réalisé dans 42 provinces turques afin de développer la filière des plantes médicinales et aromatiques. En effet, la caroube a été inclus dans le champ d'intervention de l'Institution d'Appui à l'Agriculture et au Développement Rural. Ainsi, en 2013, une liste de producteurs de plantes aromatiques turcs ont signé un contrat de culture de plantes médicinales dans le cadre du soutien fourni par l'UE et des fonds de ressources publiques sous forme de subventions pour cultiver ces plantes dans les provinces concernées. Environ 2 357 entreprises ont bénéficié de l'appui à la culture de plantes médicinales et aromatiques. Exemples de produits turcs à base de caroube: Mélasse de caroube utilisé dans l'alimentation et la cuisine, Sirop de caroube utilisé dans l'alimentation et la cuisine, Mélasse de caroube utilisé pour la peau humaine pour un soin de visage.

FIG 5

Evolution des exportations Turques par pays importateur



Source : Trademap

Analyse comparative des pays benchmarkés

Tableau Comparatif des chiffres par pays en 2022

Amont : Production			Aval : Exportation	
Production [En tonnes, 2022]	Superficie [En Ha, 2022]	Rendement (En 100 G/ha, 2022)	Volume [En tonnes, 2022]	PdM en volume [2022]
 22 059	10 421	21 168	7 828	11,3%
 25 106	1 698	147 856	2 836	4,1%
 n.d	n.d	n.d	1 379	2,0%

Le Maroc se démarque par un rendement très faible. Malgré cela, il garde une importante part de marché de 11% en volume avec 7 828 tonnes de caroube exportées en 2022. La demande mondiale pour le produit marocain demeure en augmentation constante au fil des années. De plus, la Turquie se caractérise par un rendement élevé malgré sa superficie cultivée réduite, et ce en raison des mesures d'accompagnement dont ont pu bénéficier les agriculteurs.

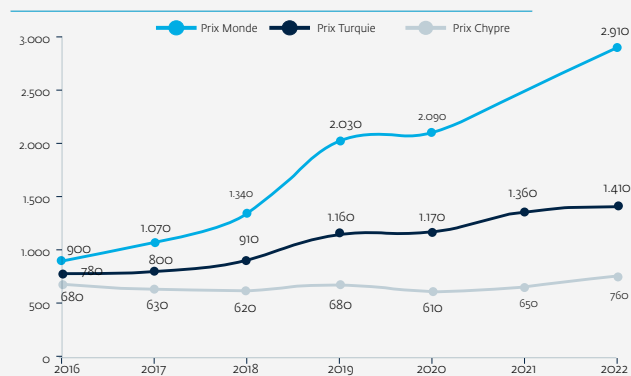
Cumin – Compléments des études de cas et enseignements clés (Positionnement et stratégies concurrentielles)

■ Benchmark du pays n°1 : Inde Analyse quantitative

L'Inde est le plus grand producteur de cumin au monde. En 2020 sa production a atteint un pic en atteignant plus de 910 000 tonnes. En moyenne sur les 10 dernières années, l'Inde a produit environ 640 000 tonnes par an.

FIG 6

Evolution des prix [En dollars / Tonne]

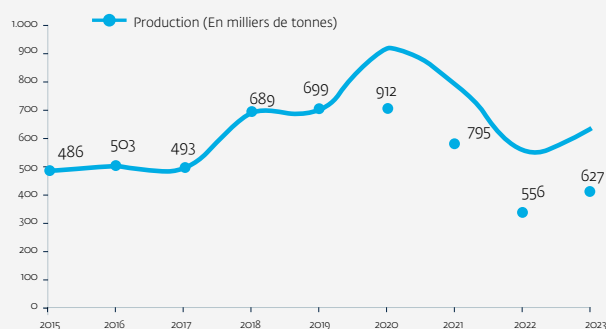


Source : FAO, Trademap, Recherche documentaire, Analyse GT

Au niveau mondial, les prix de la caroube ont triplé depuis 2016, passant de 900 à 2 910 dollars US par tonne. Cette tendance haussière est également visible en Turquie, dont les prix ont doublé sur la même période. Tandis que ceux de Chypre demeurent relativement stables. Cela suggère une exportation à plus forte valeur ajoutée émanant de l'industrie de la caroube turque. Toutefois, les deux pays benchmarkés restent compétitifs avec des prix en dessous des prix du marché.

FIG 7

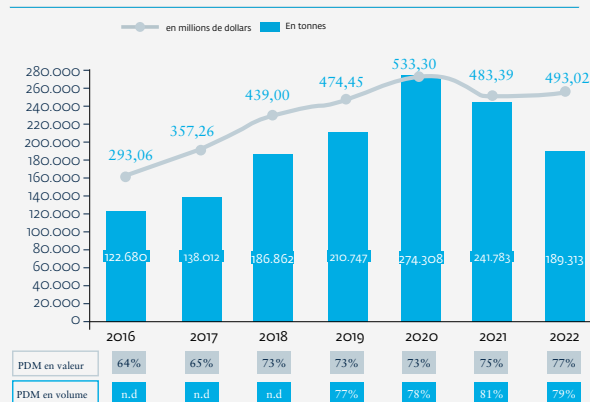
Evolution de la production, de Cumin en Inde



Source : Statista

FIG 8

Evolution des exportations de Cumin en Inde

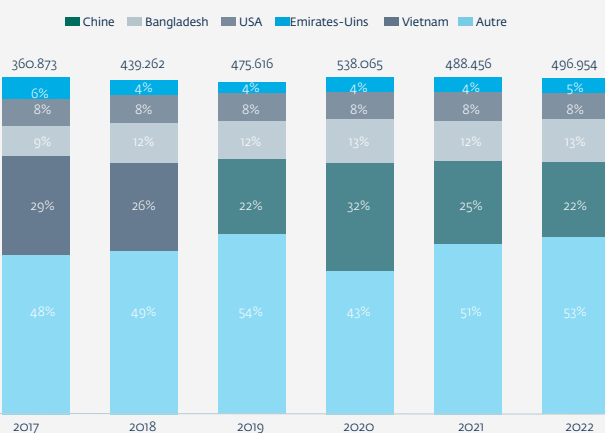


Source : Trademap

L'Inde est le principal exportateur de cumin au niveau mondial. Malgré des fluctuations, la valeur des exportations a connu une tendance générale à la hausse au fil des ans. À partir de 2018, la valeur des exportations a augmenté de façon constante et les exportations de cumin d'Inde ont atteint 493 millions de dollars US en 2022, ce qui témoigne d'une solide performance sur le marché international. Entre 2004-05 et 2018-19, les exportations ont été multipliées par plus de onze fois, passant de 15 767 à 180 300 tonnes au cours des années respectives, le cumin représente actuellement 18% des exportations d'épices en Inde.

FIG 9

Evolution des exportations Indiennes par pays importateur



Source : Trademap

La Chine est une destination importante pour les exportations de cumin indien depuis 2019, avec une part de marché qui augmente et oscille autour de 25%. Cette augmentation substantielle reflète la demande croissante de la Chine en épices, y compris le cumin, et souligne la position de l'Inde en tant que fournisseur majeur dans ce segment de marché. Le Bangladesh s'est également distingué en tant que marché notable pour les exportations indiennes, avec une augmentation constante de 8 % en 2017 à 13 % en 2022. Ainsi, près du tiers des échanges s'effectue sur un périmètre géographique restreint.

Analyse qualitative : Facteurs clé de succès

On estime que l'Inde produit plus de 70 % du cumin mondial, sur environ 1 036 713 hectares cultivés, avec un grand rendement et une production de 803 894 tonnes de graines de cumin (2019-20). En Inde, le cumin est principalement cultivé au Rajasthan (609 719 hectares) et au Gujarat (425 000 hectares). Ces deux États contribuent à plus de 99 % de la production totale de cumin en Inde.

L'Inde investit également dans de nombreuses initiatives de recherche et développement (R&D) afin d'améliorer la production et la qualité du cumin. Voici quelques aspects des efforts de R&D de l'Inde dans le domaine de la culture du cumin :

- **Amélioration des cultures** : Les instituts de recherche et les universités agricoles de l'Inde mènent des études pour développer de nouvelles variétés de cumin présentant des caractéristiques telles qu'un rendement plus élevé, une résistance aux maladies et une tolérance aux stress environnementaux
- **Gestion des sols et de l'eau** : Les projets de R&D se concentrent sur l'amélioration de la fertilité des sols, des pratiques de gestion de l'eau et des techniques d'irrigation adaptées à la culture du cumin.
- **Protection contre les ravageurs et les maladies** : Les instituts de recherche agricole indiens travaillent à l'identification et à la protection contre les ravageurs et les maladies qui affectent les cultures de cumin.
- **Technologies post-récolte** : Les efforts de R&D s'étendent aux technologies de manipulation, de stockage et de traitement post-récolte du cumin.

Les efforts de R&D de l'Inde dans le domaine de la culture du cumin visent à relever les différents défis auxquels sont confrontés les agriculteurs, à améliorer la productivité et la qualité des cultures, à promouvoir des pratiques agricoles durables et à renforcer la compétitivité du cumin indien sur les marchés nationaux et internationaux.

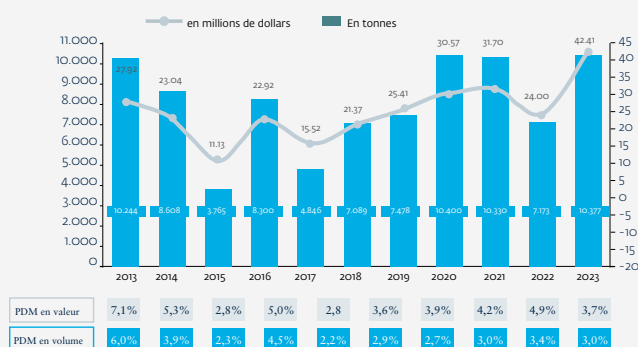
Exemples de produits indiens à base de cumin: Graines de cumin destinées à l'alimentation humaine, Cumin en poudre.

■ Benchmark du pays n°2 : Turquie

Analyse quantitative

FIG 10

Evolution des exportations de Cumin en Turquie



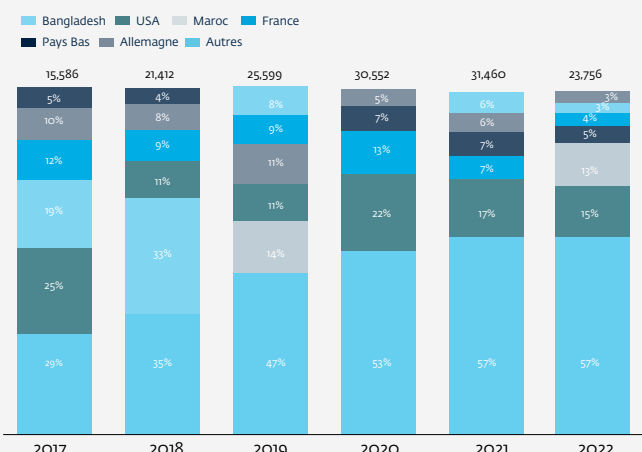
Source : Trademap

Les principales régions productrices de graines de cumin en Turquie se trouvent à Afyon, Denizli, Polatli, Eskisehir et Sanliurfa. La production annuelle moyenne turque est d'environ 6 000 tonnes. La récolte des graines de cumin en Turquie est organisée en août-septembre. Pour compléter sa propre production, la Turquie importe des quantités importantes de graines de cumin, principalement d'Inde, d'Iran, de Syrie et d'Afghanistan. En 2022, les importations turques de graines de cumin étaient supérieures au volume de ses exportations.

La Turquie exporte à la fois des graines de cumin entières et de la poudre de cumin moulue vers divers marchés internationaux, notamment les États-Unis, les pays de l'Union européenne, les pays du Moyen-Orient et les marchés asiatiques. Pour rester compétitifs, les exportateurs turcs de cumin respectent des normes de qualité strictes afin de garantir que le cumin exporté réponde aux exigences des pays importateurs en termes de qualité, de pureté et d'hygiène. En 2020 et 2021, les valeurs d'exportation ont augmenté, atteignant respectivement 30 565 et 31 702 tonnes. Cependant, un léger fléchissement a été observé en 2022, avec des exportations totalisant 23 997 unités. Néanmoins, une hausse substantielle a été enregistrée en 2023, avec des exportations qui ont atteint 42 410 unités.

FIG 11

Evolution des exportations Turques par Pays Importateurs



Source : Trademap

Le 1^{er} importateur que sont les États-Unis ne représentent que 15%, suivi par le Maroc avec 13% et les Pays-Bas avec 5% de part de marché.

Analyse qualitative : Facteurs clé de succès

La culture de cumin en Turquie est principalement concentrée dans la région du sud-est, notamment dans les provinces de Şanlıurfa, Mardin et Diyarbakır. Cette région bénéficie d'un climat semi-aride qui offre un environnement optimal pour la culture du cumin.

Afin de développer l'agriculture des PAM, le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de l'Élevage a inclus pour la première fois les plantes médicinales et aromatiques dans le champ d'application de l'aide en 2015. Parmi les plantes cultivées, le pavot, le cumin, l'anis, le thym et la rose (huile) occupent la première place. La Turquie se classe au 3^{ème} rang des exportations mondiales de cumin après l'Inde et les Emirats (qui servent principalement de centre de négoce).

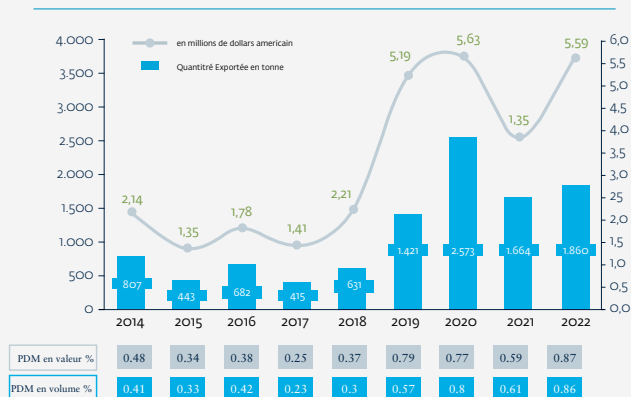
Exemples de produits turcs à base de cumin: Graines de cumin pour la cuisine et l'alimentation, Cumin en poudre.

■ Benchmark du pays n°3 : Egypte

Analyse quantitative

FIG 12

Evolution des Exportations Egyptiennes de Cumin



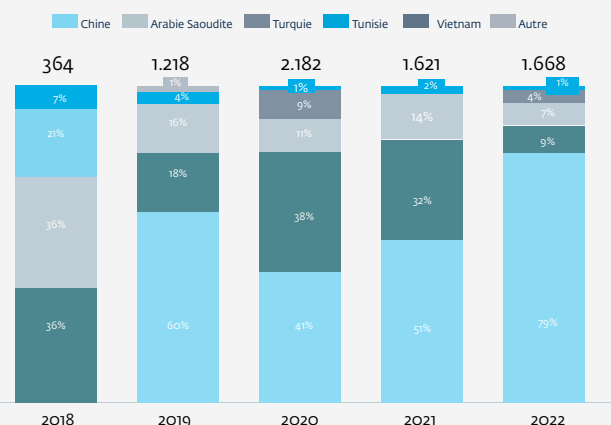
Source : Trademap

Le cumin est largement cultivé en Égypte, principalement dans les régions du delta du Nil et du nord du pays. Les sols fertiles et les conditions climatiques favorables de ces régions permettent une croissance réussie du cumin. En 2022, ce sont 1860 tonnes de cumin qui ont été exportées par l'Égypte représentant 5,59 millions de dollars US en valeurs.

Depuis 2019, les exportations de cumin d'Égypte dépassent les 1000 tonnes avec un pic à plus de 2500 tonnes en 2020. Malgré la baisse des exportations mondiales en 2022, l'Égypte maintient à la hausse son taux d'exportation du cumin. Cette tendance est le résultat de la stratégie agricole mise en place par le ministère de l'agriculture égyptien entamé en 2017.

FIG 13

Exportations Egyptiennes de Cumin par Pays Importateur en Volume



Source : Trademap

Depuis 2019, le Maroc est le principal pays importateur du cumin Égyptien, passant ainsi devant l'Algérie et l'Arabie Saoudite. En 2022, 79% des exportations du cumin ont été effectuées vers le Maroc.

Analyse qualitative : Enseignements Clés

En Égypte, le gouvernement a mis en place plusieurs mesures et garanties pour soutenir les agriculteurs de cumin et promouvoir la production agricole dans le pays. Voici quelques-unes des garanties et des mesures de soutien offertes aux cultivateurs de cumin en Égypte.

- Subventions agricoles : Subventions aux agriculteurs pour les achats d'engrais, de semences et d'autres intrants.
- Prix minimum garanti : Fixation des prix minimum pour le cumin afin de protéger les agriculteurs contre les fluctuations des prix sur le marché mondial. Le prix de vente est compris entre 2 dollars US et 6 dollars US par kilogramme.
- Accès au crédit agricole : Taux préférentiel pour le lancement des opérations agricoles.
- Accès au marché : l'accès des agriculteurs aux marchés en encourageant le développement de l'infrastructure agricole, routes, entrepôts de stockages et les marchés de gros.
- Programme de recherche et développement : les centres de recherches universitaires et agricoles participent aux développements de variétés de cumin améliorées et résistantes aux maladies, permettant ainsi d'augmenter le rendement et la rentabilité des cultures. Les variétés

développées en Egypte ont des rendements compris entre 500 et 800 kilogrammes à l'hectare.

Une nouvelle stratégie agricole a été adoptée en 2020 par

le gouvernement égyptien. Elle vise le renforcement des acquis du secteur et l'amélioration des conditions pour les agriculteurs et des rendements agricoles.

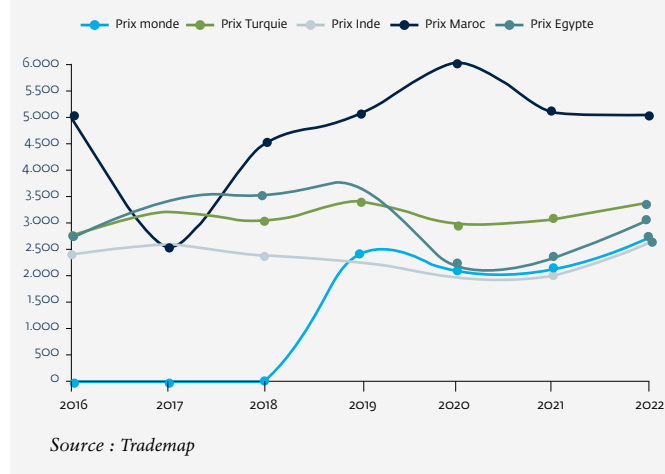
Analyse comparative des pays sujets du benchmark

Amont : Production		Aval : Exportation			
Production [En tonnes, 2022]	Volume [En tonnes, 2022]	Valeur [En millions de dollars, 2022]	PdM en volume [2022]	PdM en valeur [2022]	TCAM en valeur [2016-22]
 900	1	0,01	0,004%	1,4%	10,3%
 627 000	189 313	493,0	77,9%	76,8%	9,05%
 6 000	7 173	23,9	5,9%	3,7%	0,77%
 n.d	1 860	5,6	0,8%	0,9%	21,01%

L'Inde se distingue largement par sa production en comparaison avec ses concurrents et domine le marché du cumin en volume et en valeur, bien que l'on observe une progression intéressante de l'Egypte, portée par les mesures gouvernementales mises en place pour encourager le développement de la filière auprès des agriculteurs. En outre, ces pays présentent de grandes différences en termes de superficie des terres agricoles et rurales, de population et de climat, autant de facteurs qui déterminent la taille du marché.

FIG 14

Evolution du Prix de Cumin dans le monde et par Pays (Prix en Dollars/Tonne)



Le prix mondial du cumin a connu des fluctuations au cours des quinze dernières années pour atteindre 2 670 tonnes en 2022. L'Inde est l'exportateur le plus compétitif. Les prix turcs ont suivi une trajectoire quelque peu différente. Les prix ont été plus élevés que la moyenne mondiale, commençant à 2,76 milliers de dollars US par tonne en 2016, atteignant un pic de 3,39 en 2019, avant de diminuer légèrement à 3,34 en 2022. Cela suggère que le cumin en Turquie est davantage valorisé et se vend à des prix plus élevés que la moyenne mondiale.

Le prix du cumin égyptien a atteint un pic à 3 650 dollars US la tonne avant de revenir à un niveau de prix proche de la moyenne mondiale à partir de 2020 à 2 100 dollars US la tonne de cumin. En 2022, le prix est de 3 000 dollars US la tonne.

Au Maroc, les prix du cumin ont démarré nettement plus haut par rapport aux autres pays, à 5 000 dollars US la tonne et se caractérisent par une forte volatilité. Cela s'explique par le fait que le Maroc se positionne sur du cumin biologique, notamment le cumin beldi, qui jouit d'une reconnaissance internationale et d'une indication géographique protégée.



المركز الجهوي للاستثمار - مركز الاستثمار
CENTRE REGIONAL D'INVESTISSEMENT - Marrakech Sud



**Société Financière
Internationale**
GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Büro für die Gleichstellung
von Menschen mit Behinderungen EBGB